MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME CINQUANTE ET UNIÈME

RECHERCHES

SUR

LES POISSONS REPRÉSENTÉS DANS QUELQUES TOMBEAUX ÉGYPTIENS DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR M. CLAUDE GAILLARD

AVEC LA COLLABORATION

DE

MM. VICTOR LORET ET CHARLES KUENTZ

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1923

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

TOME CINQUANTE ET UNIÈME

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME CINQUANTE ET UNIÈME





LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1923

FAUNE ÉGYPTIENNE ANTIQUE

RECHERCHES
SUR LES POISSONS
REPRÉSENTÉS
DANS QUELQUES TOMBEAUX ÉGYPTIENS
DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR

M. CLAUDE GAILLARD

AVEC LA COLLABORATION,

POUR LA NOMENCLATURE ÉGYPTIENNE, COPTE ET ARABE,

DE

MM. VICTOR LORET ET CHARLES KUENTZ

INTRODUCTION.

Parmi les figurations animales qui font l'ornement des monuments pharaoniques, les nombreux poissons gravés, peints ou sculptés dans certains tombeaux de l'Ancien Empire, ont déjà fait l'objet d'études sommaires [1]. Ces recherches méritent d'être étendues et précisées, car elles peuvent fournir des renseignements de grande valeur, non seulement aux égyptologues, historiens et artistes, mais avant tout aux naturalistes, qui trouveront de précieuses indications concernant la composition de la faune des poissons du Nil, dans la région de Memphis, à l'époque très lointaine des premières dynasties égyptiennes.

Grâce aux excellentes photographies que nous devons à l'amabilité de M. Pierre Montet [2], ancien membre de l'Institut archéologique français du Caire; grâce à l'exactitude, à la précision des artistes égyptiens des anciennes dynasties, nous pourrons identifier

[1] Voir Fr. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kaï*, I, p. 39 à 41, pl. XXVI; L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 4e série, p. 123-141; H. Boussac, *Les poissons sur les monuments pharaoniques* (dans *Le Naturaliste*, 1909, p. 285, 1910, p. 11, etc.); P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique*, Caire, 1913.

[2] Je prie M. P. Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, d'agréer mes meilleurs remerciements.

la plupart des poissons figurés dans les scènes de pêche des tombeaux de Ti et de Méra, à Saqqârah, de même que ceux d'un bas-relief provenant de la même région et dont une reproduction est conservée au Musée des Moulages de l'Université de Lyon [1]. Enfin, nous signalerons la figuration d'un poisson représenté uniquement sur la plaque de schiste du roi Nâr-mer, de la Ire dynastie pharaonique.

La présente étude comprendra donc :

1° Quelques brèves indications concernant l'âge et l'origine des bas-reliefs dont nous allons examiner les figurations.

2° La description succincte des espèces de poissons qu'il me semble possible d'identifier d'après ces monuments. — Afin de permettre aux égyptologues comme aux naturalistes de reconnaître les différents poissons représentés, nos descriptions seront accompagnées à la fois d'une figuration égyptienne et de l'une des figures excellentes que le Dr G. A. Boulenger [2] a publiées dans son grand

[1] Le moulage de ce bas-relief m'a été indiqué par M. Victor Loret, professeur d'égyptologie à Lyon, ancien Directeur du Service des Antiquités de l'Égypte.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), vol. I à IV, London, 1909-1916. C'est avec la plus grande amabilité que *MM. les Administrateurs du Muséum Britannique d'Histoire naturelle* et *M. le Ministre égyptien de l'Instruction publique* ont bien voulu m'autoriser à reproduire les figures des poissons du Nil égyptien, publiées dans les deux ouvrages précédemment cités. Je les en remercie sincèrement. *MM. the Trustees of the British Museum* (*Natural History*) ont eu l'extrême obligeance de faire préparer, sur les blocs originaux du *Catalogue* de cette institution scientifique, les clichés publiés dans le présent mémoire. Qu'ils veuillent bien agréer, ainsi que M. Boulenger, le savant naturaliste du Muséum de Londres, l'expression de toute ma reconnaissance.

ouvrage sur *Les Poissons des eaux douces de l'Afrique*. De plus, chaque poisson sera désigné par son nom scientifique et par les diverses dénominations modernes sous lesquelles il est connu de nos jours dans la vallée du Nil. Pour certaines espèces, nous ajouterons le nom égyptien et parfois d'autres noms anciens. A ce propos, je suis très heureux de rappeler que si les recherches entreprises à Lyon, concernant la *Faune momifiée*, présentent quelque intérêt égyptologique, elles le doivent avant tout à M. Victor Loret, l'éminent égyptologue de l'Université de Lyon. C'est encore à la grande obligeance de ce savant que nous devons la transcription de la plupart des noms hiéroglyphiques publiés ici. Je le prie d'agréer tous mes remerciements. Les notes que M. V. Loret a bien voulu ajouter à cette étude sont données entre crochets et signées des initiales de l'auteur. En outre, je remercie vivement M. Charles Kuentz, de l'Institut français du Caire, d'avoir assumé la tâche longue et fastidieuse de transcrire, pour le lecteur français, les noms arabes recueillis par M. Loat et publiés par M. Boulenger [1] pour des lecteurs anglais. Je remercie surtout M. Kuentz d'avoir bien voulu y ajouter les notes personnelles qu'il a prises pendant ses voyages le long du Nil égyptien.

3° Pour conclure, je donnerai la liste des poissons reconnus sur les monuments de l'Ancien Empire, afin de la comparer à la liste des espèces qui vivent actuellement dans la même région du Nil, aux environs du Caire. Cette comparaison permettra, je l'espère, de dégager quelques indications ayant trait aux changements survenus

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 35 et suivantes.

parmi les poissons du Nil, depuis l'époque reculée des premières dynasties pharaoniques jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un intervalle de cinq mille années environ.

Il me sera permis, en terminant cette introduction, de remplir un très agréable devoir, celui de remercier vivement M. George Foucart, Directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, qui a bien voulu accueillir cette étude et la publier, sans hésiter à l'enrichir de nombreux clichés, dans les *Mémoires* du savant Institut. Qu'il veuille bien trouver ici l'assurance de mon entière gratitude.

Cl. Gaillard.

Lyon, le 17 mars 1922.

RECHERCHES SUR LES POISSONS REPRÉSENTÉS DANS QUELQUES TOMBEAUX ÉGYPTIENS DE L'ANCIEN EMPIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Les trois bas-reliefs qui seront examinés tout d'abord proviennent du mastaba de Ti, à Saqqârah, aux environs immédiats du Sérapéum et de la maison de Mariette. Le tombeau de Ti appartient à la première moitié de la Ve dynastie; il est réputé pour l'excellente conservation et la beauté de ses bas-reliefs.

Le panneau le plus intéressant pour l'étude des poissons représente une scène de pêche au filet (fig. 1). Sous les ordres d'un chef, de nombreux pêcheurs ramènent à terre la senne pleine de poissons. Les pêcheurs et leur chef sont figurés dans des attitudes fort variées et des plus vivantes. Au-dessus d'eux est inscrite une longue série de caractères hiéroglyphiques.

Dans le second bas-relief (fig. 2), Ti est debout sur une barque naviguant au milieu d'un fourré de papyrus. Devant la barque de Ti, plusieurs hommes montés sur un canot, harponnent des hippopotames. En arrière, un pêcheur assis dans une très petite barque, tire à lui un poisson pris à la ligne. Au-dessous de la barque de Ti on remarque différents poissons modelés avec soin.

Le troisième bas-relief figure une scène de pêche à la nasse (fig. 3). Sur le devant de la barque un pêcheur relève la nasse; à la suite un second pêcheur tient une corbeille pour recevoir le produit de la pêche. Au bas du registre se voient plusieurs poissons très exactement sculptés.

Après les admirables figurations du mastaba de Ti, nous étudierons deux bas-reliefs du tombeau de Méra. Ceux-ci, un peu moins anciens que les précédents, appartiennent à la première moitié de la VIe dynastie. Les poissons figurés dans la grande scène de pêche (fig. 4) de ce mastaba ont déjà fait l'objet d'une courte description [1]. Toutefois, il est nécessaire de donner une nouvelle reproduction de ce bas-relief, car les très belles photographies de M. Montet m'ont permis de rectifier ou de préciser plusieurs silhouettes de poissons qui étaient demeurées incertaines sur le dessin publié jadis. D'autre part, la comparaison des scènes de pêche représentées dans les mastabas de Méra et de Ti permettra de savoir si des changements se sont produits, de la Ve à la VIe dynastie, dans les procédés ou la technique des artistes égyptiens. En outre, le rapprochement des listes des poissons figurés sur chaque monument fera connaître les modifications qui ont pu survenir dans le choix des espèces représentées vers la fin de l'Ancien Empire.

Le bas-relief reproduit figure 4 présente plusieurs scènes de pêche. A la partie supérieure du panneau, Méra sur une barque assiste à la pêche, un serviteur le fait boire. « A

Fig. 1. — Bas-relief du tombeau de Ti (Ve dynastie) à Saqqârah (dessiné d'après une photographie de M. P. Montet, reproduite en partie planche I).

[1] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 4e série, Lyon, 1908, p. 123, fig. 94 (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, 1909).

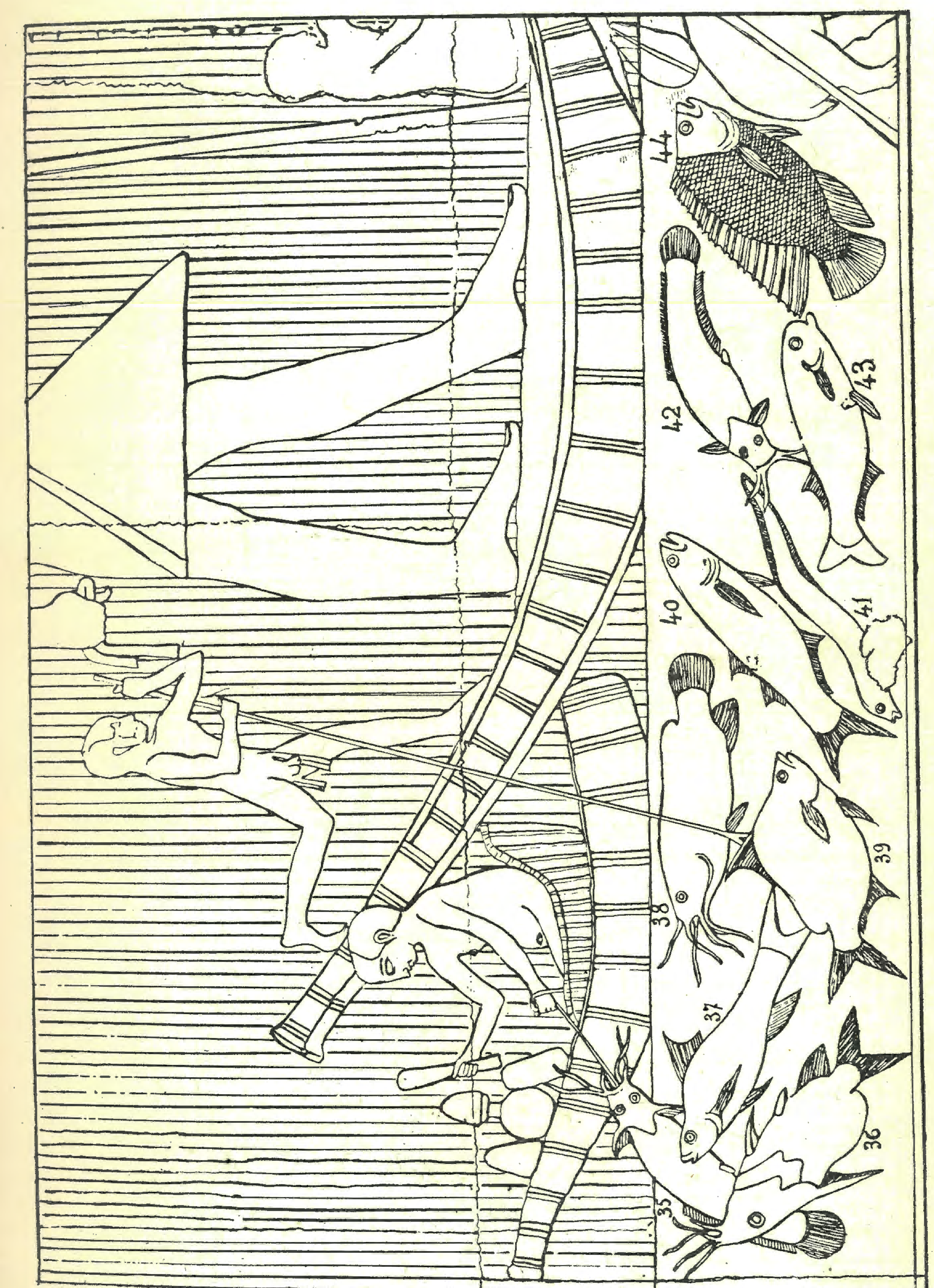


Fig. 2. — Bas-relief du tombeau de Ti (Ve dynastie) à Saqqârah (dessiné d'après une photographie de M. P. Montet, reproduite planche II).

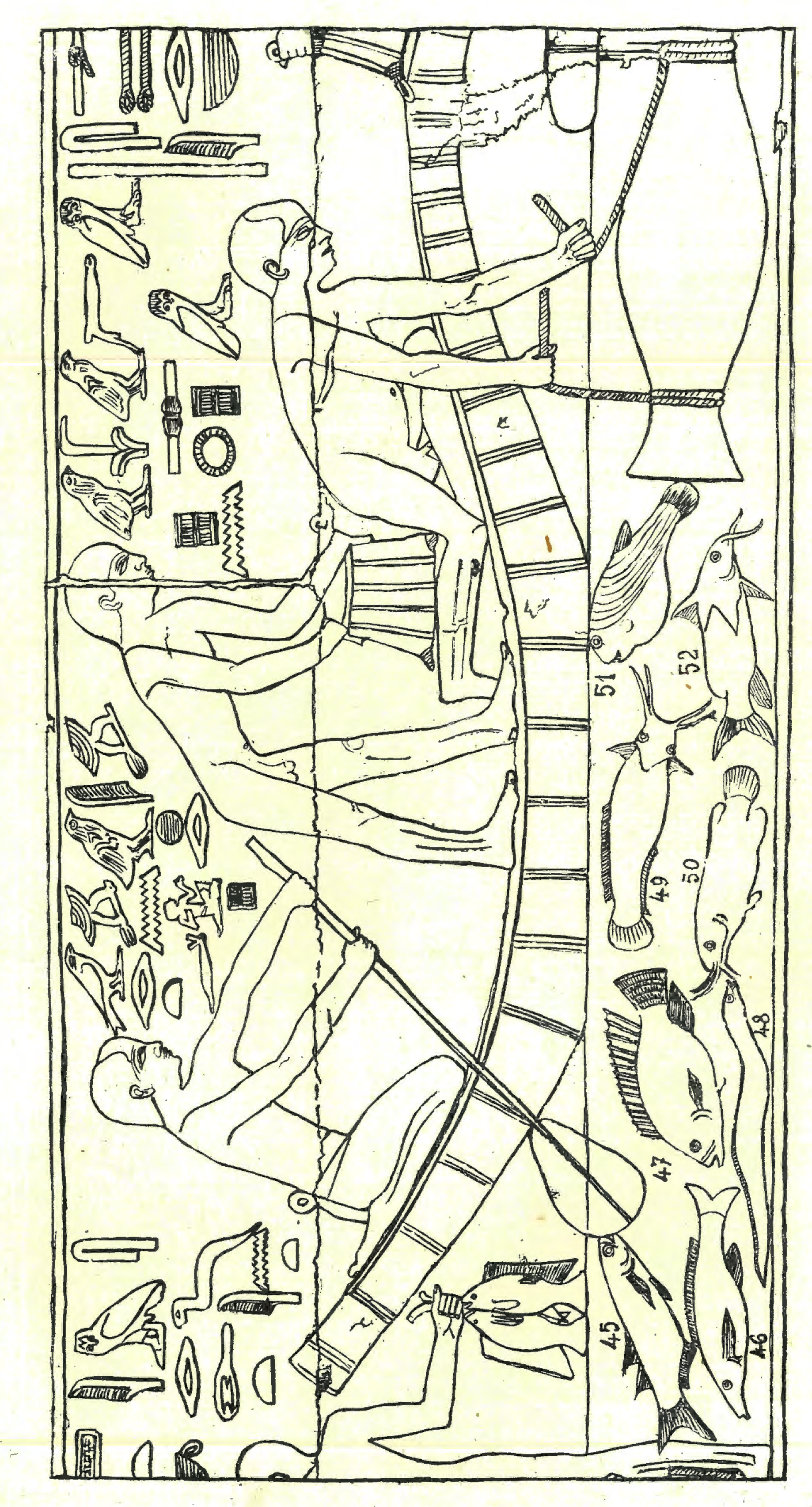


Fig. 3. — Bas-relief du tombeau de Ti (Ve dynastie) à Saqqârah
(dessiné d'après une photographie de M. P. Montet, reproduite planche III).

l'avant de la barque un autre serviteur fend les poissons pour les faire sécher[1]. » Un second canot est monté par quatre pêcheurs, dont l'un relève des nasses. Des pêcheurs à la trouble occupent les troisième et quatrième barques, sous lesquelles sont figurés deux cormorans, un pélican et des fleurs de lotus. Au registre inférieur une équipe nombreuse de pêcheurs tire la senne pleine de poissons.

Dans le second bas-relief, Méra navigue sur les marais du Nil, au milieu d'un épais fourré de papyrus. Le défunt harponne deux très gros poissons (fig. 5), au-dessous desquels des poissons plus petits sont représentés à l'intérieur d'une sorte de « colonne d'eau » qui semble s'élever jusqu'à la hauteur du défunt. En avant, trois Égyptiens, montés sur une barque, font la chasse aux hippopotames. Parmi les tiges de papyrus, on voit de nombreux oiseaux; les uns nichent, les autres s'envolent poursuivis par des chats sauvages ou des ichneumons.

A propos de la prétendue « colonne d'eau » qui paraît soulevée au-dessus du niveau du fleuve, il convient de noter qu'une autre interprétation a été donnée de ce procédé de représentation[2]. Selon divers égyptologues on ne doit voir là autre chose que la pratique d'un usage, fréquent chez les anciens Égyptiens, de figurer le même objet comme s'il était à la fois vu par-dessus et de côté. Des exemples de cette double projection, dans le plan vertical et dans le plan horizontal, sont fournis, d'après M. V. Loret, par plusieurs signes hiéroglyphiques : le damier est vu par-dessus, alors que les pions sont représentés de profil; la mare est vue dans un plan horizontal, tandis que les oies ou canards, qui s'ébattent à la surface, sont figurés dans un plan vertical; de même, dans le signe représentant un bassin avec des fleurs de lotus, le bassin est, comme il convient, projeté sur un plan horizontal, au lieu que les fleurs de lotus sont dessinées en élévation. J'ajouterai que cet artifice a permis aux artistes de l'ancienne Égypte de représenter certains poissons du Nil, des Silures notamment, la tête vue par-dessus et le corps vu de côté. Ainsi, dans la scène de pêche au harpon du tombeau de Méra, les poissons du registre inférieur seraient vus de profil, tels qu'ils se présentent derrière la glace d'un aquarium, les autres, ceux qui sont au-dessus de la surface du fleuve, seraient supposés vus par-dessus comme on les aperçoit lorsqu'on observe du haut d'un pont les eaux d'une rivière poissonneuse.

Après les sculptures des mastabas de Ti et de Méra, il nous reste à examiner le bas-relief dont le moulage est conservé au Musée égyptologique de l'Université de Lyon.

[1] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, Paris, 1896, p. 176, fig. 518.
[2] L. Klebs, *Die Tiefendimension in der Zeichnung des alten Reiches* (dans la *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, t. LII, 1915, p. 23).

Fig. 4. — Bas-relief du tombeau de Méra (VIe dynastie) à Saqqârah (d'après une photographie de M. P. Montet).

Ce document, d'après les indications de M. V. Loret, appartient, ainsi que les précédents, à la Ve ou VIe dynastie; il a été moulé autrefois dans un ancien tombeau des environs de Memphis[1]. Le panneau représente également une scène de pêche au filet (fig. 6). Bien qu'en petit nombre, les poissons figurés sont intéressants par l'exactitude de leurs proportions et par la conservation du bas-relief. De plus, on peut penser que cette petite série de poissons constituait, aux yeux des artistes et des pêcheurs de l'époque memphite, sinon les espèces les plus importantes, tout au moins celles qui étaient le plus communément pêchées ou recherchées.

Avant de décrire sommairement les poissons du Nil que nous croyons reconnaître sur les bas-reliefs énumérés plus haut, nous rappellerons que les figures accompagnant la description de chaque espèce ont toutes été dessinées avec beaucoup de soin, les unes d'après les photographies prises directement sur les anciens monuments, les autres d'après nature.

Afin de donner les vues d'ensemble des principales scènes de pêche, nous avons dû réduire beaucoup l'échelle de ces documents. Dans nos reproductions, les poissons apparaissent parfois, notamment sur les grands panneaux des mastabas de Ti (fig. 1) et de Méra (fig. 4), avec des dimensions très réduites qui peuvent faire sembler téméraires les identifications proposées. Pour dissiper toute crainte à cet égard, nous donnons, outre la reproduction (pl. II, III et IV) des trois scènes des monuments de Méra et de Ti, la photographie d'un fragment du grand bas-relief dessiné figure 1. Cette photographie (pl. I) permettra tout à la fois d'apprécier la haute valeur artistique des sculptures et de se rendre compte de l'exactitude avec laquelle les figurations animales ont été modelées. Le fragment de bas-relief publié planche I est l'extrémité droite de la grande scène de pêche du tombeau de Ti (fig. 1).

Malgré les altérations qu'elle a subies au cours des siècles, cette œuvre, pleine de vie et de mouvement, est encore d'une très grande beauté. Les pêcheurs qui manœuvrent le filet, leurs attitudes, les silhouettes des poissons, les instruments de pêche, tout est représenté avec une remarquable précision. Les naturalistes peuvent superposer la plupart de ces figurations animales, d'une antiquité plusieurs fois millénaire, aux meilleurs dessins modernes des poissons du Nil.

[1] Ce moulage, inscrit sous le n° 1046 du Musée égyptologique de l'Université de Lyon et acheté il y a plus de vingt ans, porte le n° 272 au *Catalogue des moulages du Musée égyptien de Berlin*. Ce catalogue n'indique ni la provenance, ni l'ancienneté du monument.

Fig. 5. — Bas-relief du tombeau de Méra (VIe dynastie) à Saqqârah (d'après une photographie de M. P. Montet, reproduite planche IV).

A propos de la célèbre fresque des « Oies de Meidoum », sur laquelle sont peintes trois espèces d'Anséridés sauvages, j'ai pu constater autrefois que les caractères distinctifs des espèces figurées avaient été très fidèlement reproduits. Grâce à la parfaite observation des proportions relatives du corps, de la tête, du bec et des pattes, l'artiste égyptien a su exactement distinguer la Bernache des autres oies. Entre celles-ci et celle-là on peut noter, sur la fresque de Meidoum comme sur la reproduction en couleurs que j'ai relevée au Musée du Caire[1], toutes les différences qui séparent zoologiquement le genre *Anser* du genre *Branta*. Il en est de même pour les poissons des bas-reliefs de l'Ancien Empire. La forme et les proportions de la tête, ainsi que des diverses parties du corps, le nombre, la position et les dimensions relatives des nageoires, tout a été très bien observé et fidèlement représenté.

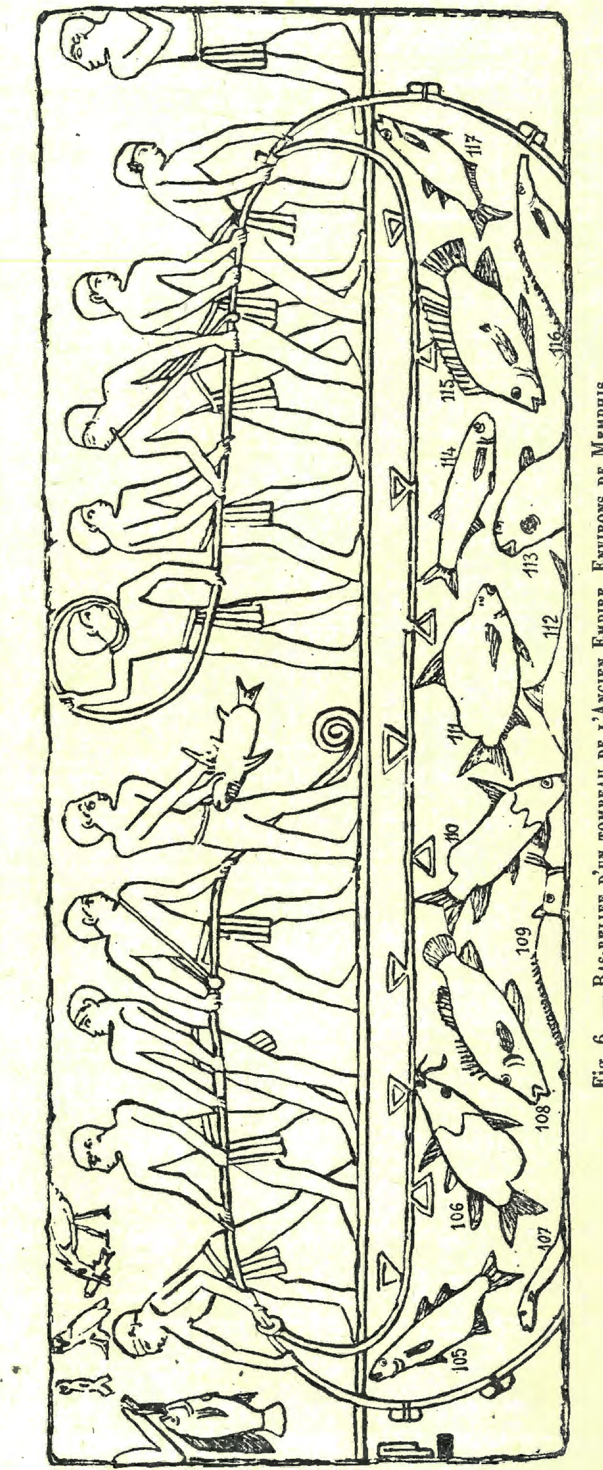


Fig. 6. — Bas-relief d'un tombeau de l'Ancien Empire. Environs de Memphis (d'après le moulage n° 1046 du Musée égyptologique de l'Université de Lyon).

Sans vouloir analyser, même brièvement, l'esthétique des anciens Égyptiens, qui du reste a varié avec les époques et les régions, il convient d'observer néanmoins que chez ceux-ci, comme chez les artistes des temps préhistoriques, le sentiment artistique avait sa source avant tout

[1] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 3e série, Lyon, 1907, p. 96, fig. 66 (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, Lyon, 1909).

dans la contemplation des êtres et des choses qui les entouraient. Les œuvres d'art de l'époque paléolithique[1], comme celles des premières dynasties égyptiennes, doivent toute leur valeur à la faculté d'observation cultivée, développée par un exercice de tous les instants.

Les artistes de l'Ancien Empire se sont appliqués à reproduire surtout les scènes ordinaires de la vie dans la vallée du Nil. A ce titre, les admirables bas-reliefs qu'ils ont sculptés sur leurs monuments sont pour nous des œuvres d'une ardente inspiration populaire et des documents historiques de très grande valeur.

Outre la figuration fidèle de la plupart des poissons du Nil et des nombreux animaux, domestiques ou sauvages[2], qui habitaient jadis les bords du fleuve, ces monuments nous ont conservé de précieux renseignements techniques concernant les principales occupations des Égyptiens, la chasse et la pêche entre autres, à cette époque reculée.

Les seuls mastabas de Ti et de Méra représentent en effet la pêche à la senne, à la nasse, au harpon, à la ligne, telle qu'elle était pratiquée sur le Nil pendant les premières dynasties. Ces panneaux, sculptés avec un sens décoratif très élevé, nous montrent les artistes de Memphis également soucieux de la vue d'ensemble et du détail. Pour les différents personnages, de même que pour les divers animaux figurés, l'attitude la plus belle, la plus expressive, a toujours été adoptée. Le profil élégant d'une antilope ou d'une gazelle se combine, en général, avec la vue de face très décorative de l'encornure.

Les bas-reliefs de l'Ancien Empire pharaonique n'ont pas seulement une haute valeur artistique, ils offrent aussi un grand intérêt pour les techniciens. Dans la plupart des scènes de pêche, en particulier dans la pêche au filet du mastaba de Ti (fig. 1), les mains et les différentes attitudes des pêcheurs qui manœuvrent la senne sont figurées avec la plus grande précision, et nous voyons de quelle manière les uns et les autres devaient saisir le câble pour coordonner leurs efforts.

Dans le fragment de bas-relief reproduit planche I, les silhouettes des deux

[1] E. Piette, *L'art pendant l'âge du Renne*, Paris, 1907; Cartailhac et Breuil, *Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques : la caverne d'Altamira*, Monaco, 1906; L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony, *La caverne de Font-de-Gaume*, Monaco, 1910; S. Reinach, *Répertoire de l'art quaternaire*, Paris, 1913; M. Boule, *Les hommes fossiles*, p. 253 à 259, fig. 159 à 172, Paris, 1921; G. B. Flamand, *Les pierres écrites (Hadjrat-mektoubat)*, *Gravures et inscriptions rupestres du Nord africain*, Paris, 1921.

[2] C. Gaillard, *Les tâtonnements des Égyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer* (dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, nos 11-12, Paris, 1912).

pêcheurs de l'extrémité du panneau ont été dessinées avec un goût, un sentiment admirables : le premier, celui de droite qui soulève le filet, est d'une superbe élégance, d'une grande pureté de ligne. En ce qui concerne le second, quelque peu détérioré au-dessous de la hanche gauche, l'inspiration de l'artiste a su, par l'heureux emploi de la vue de profil alternée avec la vue de face, lui communiquer une ardeur, une fougue tout à fait impressionnantes.

Sous l'Ancien Empire, les artistes ne se bornaient pas toujours à une représentation moyenne ou spécifique des êtres observés, ils étaient parfois soucieux de réaliser des figures très fidèles, de véritables portraits des hommes et des animaux tels qu'ils les voyaient, non point avec leurs caractères de races ou d'espèces, mais encore avec toutes leurs particularités sexuelles et individuelles.

En résumé, les bas-reliefs de l'Ancien Empire, particulièrement ceux de la région de Memphis, ne sont pas seulement des œuvres d'art remarquables, ce sont encore de véritables pages d'histoire où peuvent puiser, après cinq mille ans, tous ceux qui s'intéressent soit aux premières dynasties pharaoniques, soit aux origines de la civilisation.

Les poissons reconnus sur les bas-reliefs que nous venons de voir sont examinés plus loin dans l'ordre systématique, les figurations égyptiennes étant désignées par les numéros qui les accompagnent sur chacun des panneaux. Pour nos descriptions nous utiliserons principalement, d'une part les renseignements biologiques dus à Geoffroy Saint-Hilaire[1], d'autre part les observations et travaux systématiques de Cuvier et Valenciennes[2] et surtout du Dr G. A. Boulenger[3]. Quelques poissons du Nil égyptien furent signalés d'abord par Hasselquist[4], Forskal[5] et Sonnini[6], mais Geoffroy Saint-Hilaire décrivit et figura, le premier, la plupart des espèces qui vivent dans la région inférieure du Nil, au nord d'Assouan.

Avant de donner la description sommaire des divers poissons identifiés d'après les bas-reliefs égyptiens, nous rappellerons en quelques mots de quelle manière

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 141-244, et Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *La suite de l'Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 245-338.

[2] Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I à XXII, Paris, 1828 à 1849.

[3] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, vol. I à IV, London, 1909-1916.

[4] Hasselquist, *Reise nach Palästina*, Rostock, 1762.

[5] Forskal, *Descriptiones animalium*, 1775.

[6] Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, 1799.

sont relevées, sur les poissons vivants, les dimensions de longueur et hauteur destinées à indiquer le degré d'allongement du corps dans chaque espèce. La hauteur est prise au point le plus élevé, à l'exclusion des nageoires dorsale et anale; de même la longueur totale du corps est mesurée du bout du museau à la base de la nageoire caudale. Par contre, lorsqu'il s'agit de l'indication de la taille, la longueur totale du corps est relevée jusqu'à l'extrémité de la nageoire caudale.

Ces procédés de mensurations, s'ils permettent de distinguer les uns des autres les poissons vivants, ne sauraient servir à l'identification des figurations égyptiennes. Les égyptologues pourront toutefois utiliser ces renseignements zoologiques, pour savoir dans quelle mesure les artistes anciens se sont écartés ou rapprochés de la réalité.

CHAPITRE II.

MORMYRIDÉS.

PETROCEPHALUS BANE, Lacépède.

Mormyrus bane, Lacépède, *Histoire des Poissons*, Paris, t. V, 1803, p. 620.

Mormyrus cyprinoides, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 271, pl. VIII, fig. 3 et 4.

Petrocephalus bane, G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 32, pl. VI, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 48, fig. 34.

Noms vulgaires : Bané, Mormyre bané, Pétrocéphale bané.

La famille des Mormyres est des mieux représentée dans le Nil. Parmi les espèces à museau court et tronqué, à nageoire dorsale relativement courte, *Petrocephalus bane* est l'une des plus petites, elle atteint pourtant une longueur totale de 20 centimètres environ.

Chez cette espèce le corps est très comprimé, sa hauteur est contenue, d'après Boulenger, deux fois 1/2 à trois fois 1/3 dans la longueur. La tête arrondie, à bord supérieur convexe, est à peu près aussi longue que haute; sa longueur est comprise trois fois 3/4 à quatre fois 1/2 dans la longueur du corps. Le museau très court et tronqué dépasse la bouche; celle-ci est armée de petites dents bicuspides, au nombre de 14 à 22 à la mâchoire supérieure, de 22 à 30 à l'inférieure. La lèvre inférieure est saillante. L'œil est grand, son diamètre égale environ la longueur du museau.

La nageoire dorsale se compose de 29 à 33 rayons; l'anale, qui compte de 31 à 37 rayons, est située à égale distance de la base de la ventrale et de la base de la caudale. Pectorale pointue, deux fois longue comme la ventrale.

Caudale profondément échancrée, à lobes pointus. Le pédicule caudal est deux fois 1/2 à trois fois aussi long que haut. 39 à 50 écailles le long de la ligne latérale; $\frac{11 \text{ à } 15}{12 \text{ à } 15}$[1] sur les lignes transverses au niveau de la nageoire dorsale; $\frac{10 \text{ à } 14}{13 \text{ à } 16}$ entre la dorsale et l'anale, 10 à 12 autour du pédicule caudal (fig. 7).

Coloration argentée, grisâtre sur le dos; extrémité antérieure du dos brunâtre ou noirâtre. Cette espèce atteint une longueur de 195 millimètres.

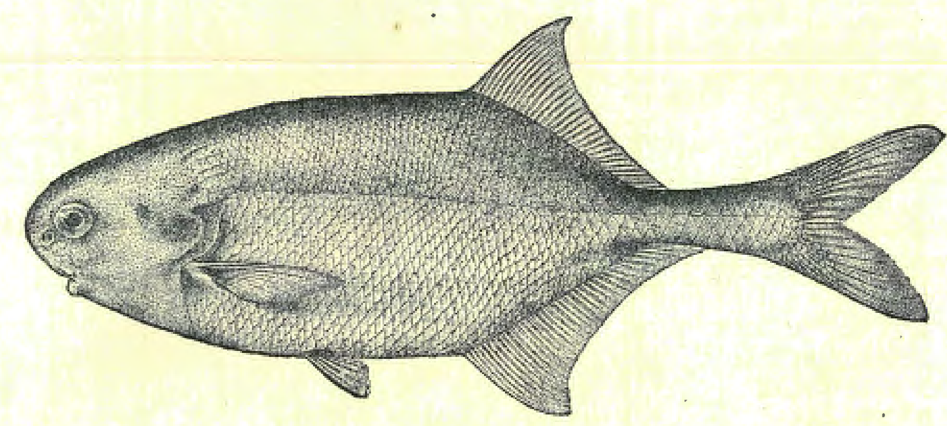


Fig. 7. — *Petrocephalus bane*, 1/2 grandeur naturelle environ (d'après G. A. Boulenger)[2].

Habitat. — *Petrocephalus bane* se rencontre dans tout le bassin du Nil, le Nil Bleu et le Nil Blanc, dans le bassin du Tchad et le Niger.

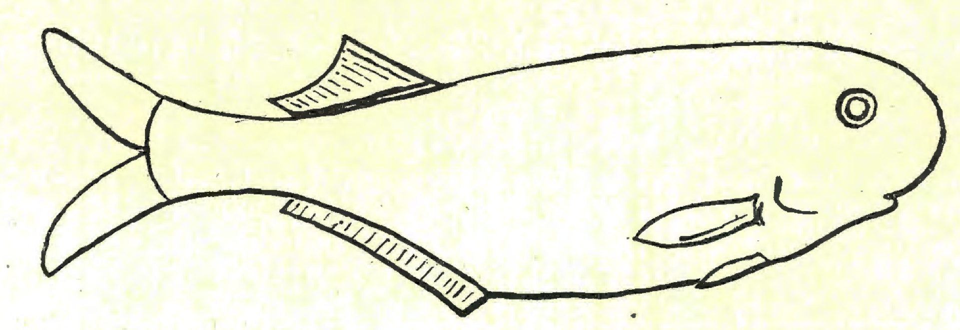


Fig. 8. — *Petrocephalus bane* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 24).

Figurations égyptiennes. — Parmi les bas-reliefs reproduits dans les pages précédentes, nous croyons reconnaître *Petrocephalus bane* sous le n° 24 (fig. 8) du mastaba de Ti, et, d'une manière moins certaine, sous le n° 43 du même monument, ainsi que sous le n° 89 du mastaba de Méra.

[1] On indique ainsi le nombre des écailles dont les rangées se comptent, les unes au-dessus de la ligne latérale, les autres au-dessous; ici $\frac{11 \text{ à } 15}{12 \text{ à } 15}$ signifie qu'il existe 11 à 15 écailles dans les rangées situées au-dessus de la ligne latérale et 12 à 15 dans celles qui se trouvent au-dessous.

[2] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 48, fig. 34.

De son côté, G. A. Boulenger[1] a reconnu ce poisson sur une photographie inédite du tombeau de Ti, de la collection de Flinders Petrie.

Geoffroy Saint-Hilaire[2] a rapporté plusieurs observations intéressantes concernant les mœurs des Mormyres en général, et plus particulièrement de ceux qui appartiennent au genre *Mormyrus* proprement dit. «C'est au fond du fleuve, dans les endroits où se trouvent amassées un grand nombre de pierres, que presque tous les Mormyres se tiennent habituellement; circonstance qui rend leur pêche très difficile. Ils sont d'ailleurs nocturnes et très craintifs, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que l'industrie humaine parvient à les attirer par des appâts et à s'en emparer. Aussi est-il certain que si leur chair, qui est ferme et un peu musquée mais d'un excellent goût, passait dans toute l'Égypte pour une nourriture très agréable, et que sans le prix assez élevé auquel ils se vendent, personne ne voudrait se livrer à une pêche qui donne toujours de faibles résultats et qui exige à la fois beaucoup de précautions, beaucoup d'adresse et de patience. En effet, elle ne permet pas l'usage si commode et ordinairement si avantageux du filet ou de l'épervier, mais elle doit être faite au moyen d'une ligne armée de plusieurs hameçons qu'on a le soin de placer à quelque distance les uns des autres, et qu'on amorce avec des vers : la corde de la ligne, ordinairement très longue, se termine par un morceau de plomb qui doit être placé au-dessous, mais à peu de distance des hameçons. On conçoit que, par l'effet de cette disposition fort simple, mais assez ingénieuse, les appâts vont plonger au milieu des pierres qui servent de retraite aux Mormyres et ne peuvent manquer d'être aperçus.»

De ces observations relatives à la pêche actuelle des Mormyres, il résulte que, sous l'Ancien Empire pharaonique, ces poissons étaient ou moins craintifs que de nos jours, ou peut-être beaucoup plus abondants, car toutes les espèces étudiées ici figurent dans des scènes de pêche au filet.

A notre époque, seuls les Mormyres du genre *Petrocephalus* sont capturés au filet. Au sujet de *Petrocephalus bane*, Geoffroy Saint-Hilaire[3] rapporte les renseignements suivants : «Bien loin de se tenir caché au milieu des pierres, il vient très fréquemment nager à la surface de l'eau, aussi est-il assez commun

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 28.

[2] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 251.

[3] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 273.

de le prendre au filet. Il se trouve particulièrement dans les anses, et paraît avoir peu de moyens de résister au courant.»

Selon G. A. Boulenger[1], les espèces de Mormyres à bouche relativement grande, tels que les *Mormyrops* et *Gymnarchus*, se nourrissent de petits poissons et de crustacés; les autres, à bouche très petite, se contentent de vers, de larves, de petits crustacés ou de matières organiques en décomposition. «Il est probable que les espèces à long rostre s'en servent pour saisir les animalcules réfugiés entre les pierres ou enfouis dans la vase et que l'appendice charnu de leur lèvre inférieure est un organe tactile compensant l'imperfection de la vue dans la recherche de leur nourriture.»

En ce qui concerne la reproduction et le développement des espèces de cette intéressante famille, on ne possède encore que très peu de renseignements. Cependant, M. J. Budgett[2], au retour d'un voyage en Gambie, fit connaître à la Société Zoologique de Londres le mode de développement de plusieurs poissons africains et, notamment, d'une espèce de Mormyre : *Gymnarchus niloticus*, Cuvier. Ce poisson construit un nid flottant, qui émerge du côté opposé à son orifice. Le mâle veille sur le nid. Les œufs sont gros. Les embryons sont remarquables par leur sac vitellin volumineux et leurs longs filaments branchiaux.

Chez la plupart des autres Mormyres, le mode de reproduction est très imparfaitement connu. Plus récemment, M. W. Pekkola[3] a publié d'intéressants renseignements relatifs à l'habitat, la reproduction et la nourriture des Mormyridés, ainsi que d'autres poissons du Nil Blanc.

De nos jours, *Petrocephalus bane* est l'une des espèces les plus communes du Bas-Nil. Boulenger pense avec raison que cela est dû, probablement, à ce que les pêcheurs confondent le «*bané*» avec *Petrocephalus bovei*, de forme un peu différente, et avec *Marcusenius isidori*[4], petit mormyre atteignant à peine dix centimètres de longueur.

Noms modernes. — Dans l'atlas accompagnant la *Description de l'Égypte*, le poisson qui nous occupe est déjà appelé «*bané*». Is. Geoffroy Saint-Hilaire[5]

[1] G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 54.

[2] J. S. Budgett, *The Breeding habits of some West-African Fishes* (dans *Proceedings of the Zoological Society*, London, 1900, p. 835).

[3] Waino Pekkola, *Notes on the habits, breeding and food of some White Nile fish* (dans *Sudan Notes and Records*, vol. II, n° 2, p. 112-121, Cairo, 1919).

[4] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt*, *The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 35.

[5] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 273.

ajoute qu'il est connu, en Haute-Égypte, sous le nom de «*rous-el-haguar*», c'est-à-dire «tête de pierre», désignation par laquelle les pêcheurs rappellent sans doute quelqu'une de ses particularités ou de ses habitudes.

Les noms modernes, en arabe vulgaire d'Égypte, concernant *Petrocephalus bane*, sont les suivants[1] :

bôna بونة	Barrage au nord du Caire. Caire, Assiout.
bána بنا	Caire, Assiout.
bûma بومة	Kafr el-Zayat.
saw سو	Barrage au nord du Caire, Caire.
râs el-ḥáğar رأس الحجر, *rûs el-ḥáğar* (pluriel) رؤوس الحجر	Assiout (pour les petits individus, *bána* pour les gros).
ḥáğar حجر	Béni-Souef, Lahoun.

Noms anciens. — Nom égyptien : *bes*, [2].

[Au chapitre xiv de la *Scala magna* de Schams-ar-riâsah est mentionné un nom copte de poisson, ⲥⲁⲗⲟⲩⲕⲓ, traduit par l'arabe رأس الحجر (*ras al-hagar*), «tête de pierre», qui est précisément un des noms du *Petrocephalus bane*. Il est vraisemblable que le copte ⲥⲁⲗⲟⲩⲕⲓ dérive du nom ancien de poisson *srq* (*slq*) signalé par Montet (*Bulletin de l'Institut franç. d'archéol. orient. du Caire*, t. XI, p. 46). M. G. Lefebvre vient de publier (*Tombeau de Petosiris*, texte n° 88 et pl. LIV, 1) une représentation de la déesse Selqis coiffée, au lieu du scorpion habituel, de la figure du poisson *slq*. — V. L.]

[1] Sous cette rubrique on trouvera les noms actuels, d'après les données de M. Loat, publiés par M. G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt*, *The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 35. — Comme nous l'avons indiqué précédemment, M. Ch. Kuentz, de l'Institut français du Caire, a bien voulu, ce dont nous le remercions, revoir les listes des noms arabes et les augmenter de ses notes personnelles. Transcription adoptée :

[ج : *ğ* (c'est-à-dire *g* citadin, *g'*, *dž* ou *d'* fellah); ح : *ḥ*; خ : *ẖ*; ش : *š*; ص : *ṣ*; ض : *ḍ*; ط : *ṭ*; ع : ‘; غ : *ġ*; ق : *q* (c'est-à-dire ' citadin, *g* fellah); و : *w*; ى : *y*. La voyelle *ḍamma* (*ou* français) est rendue par *u*. L'accent tonique est rendu par l'accent aigu; la voyelle tonique longue est indiquée par l'accent circonflexe. — Ch. K.]

[2] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 41).

PETROCEPHALUS BOVEI, Cuvier et Valenciennes.

Mormyrus bovei, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 283.

Petrocephalus bovei, Marcussen, *Bulletin Académie Saint-Pétersbourg*, t. XII, 1854, p. 14; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 36, pl. VIII, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 54, fig. 39.

Noms vulgaires : Mormyre de Bové, Pétrocéphale de Bové.

Le corps est comprimé latéralement; sa hauteur est comprise trois fois à trois fois 1/2 dans la longueur, qui contient quatre fois à quatre fois 1/2 la longueur de la tête. Celle-ci est aussi haute que longue, à profil supérieur convexe; le museau très court dépasse la bouche qui est pourvue de dents bicuspides au nombre de 10 à 14 à la mâchoire supérieure, 16 à 20 à l'inférieure. Narines situées sur le bord inférieur de l'œil qui est gros; son diamètre, un peu plus grand que le museau, est contenu trois fois 1/2 à quatre fois dans la longueur de la tête.

La nageoire dorsale est formée de 22 à 26 rayons. La nageoire anale, avec 30 à 35 rayons, est située environ à égale distance de la base de la ventrale et de la base de la caudale. Pectorale pointue, à peu près deux fois plus longue que la ventrale et se prolongeant au delà de la base de celle-ci. Caudale écailleuse à la base, avec lobes pointus. Pédicule caudal deux fois 1/2 à trois fois plus long que haut. On compte 38 à 43 écailles sur la ligne latérale; $\frac{9 \text{ à } 10}{11 \text{ à } 15}$ dans les rangées transverses situées entre les nageoires dorsale et anale (fig. 9).

La coloration est uniformément argentée, un peu plombée sur le dos; les nageoires sont blanches.

La longueur totale atteint 120 millimètres.

Habitat. — *Petrocephalus bovei* a été signalé dans le Bas-Nil, le Sénégal et la Gambie.

Figurations égyptiennes. — *Petrocephalus bovei* est représenté sous le n° 9 de la grande scène de pêche du mastaba de Ti (fig. 10).

Noms modernes. — Nous avons indiqué plus haut que les poissons des espèces *Petrocephalus bovei* et *Marcusenius isidori* (fig. 11) sont regardés actuellement,

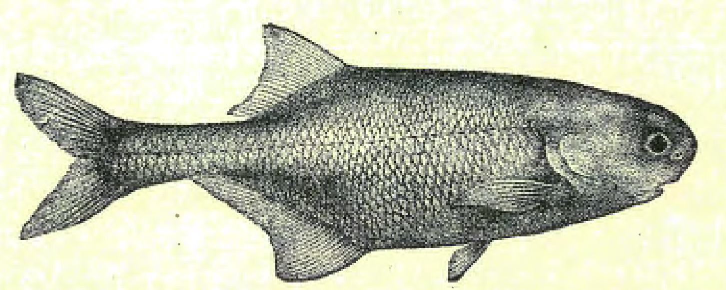


Fig. 9. — *Petrocephalus bovei*, 2/3 grandeur naturelle environ (d'après G. A. Boulenger) [1].

par les pêcheurs de la vallée du Nil, comme des jeunes de *Petrocephalus bane*, à cause de leur ressemblance avec les représentants de cette espèce, et aussi en

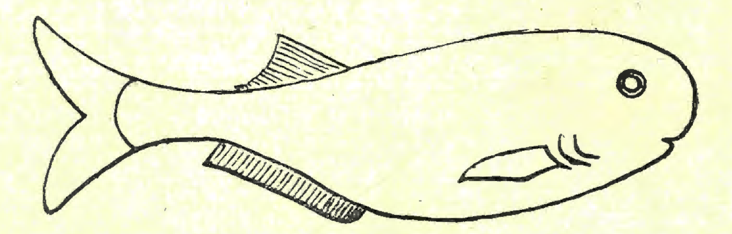


Fig. 10. — *Petrocephalus bovei* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 9).

raison de leurs faibles dimensions. Il en était de même, évidemment, sous l'Ancien Empire. Aussi, à propos de *Petrocephalus bovei* ou de *Marcusenius isidori*,

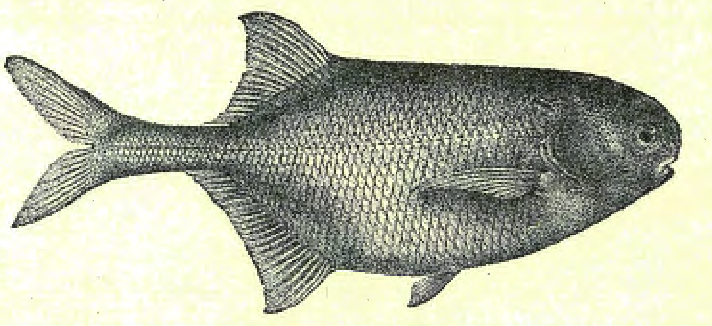


Fig. 11. — *Marcusenius isidori*, grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [2].

ne peut-on citer aucun nom moderne ou ancien. Il semble pourtant que l'excellent observateur qui modela les bas-reliefs du tombeau de Ti ne confondait

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 54, fig. 39.

[2] *Ibid.*, vol. I, 1909, p. 76, fig. 59.

point les deux espèces de Pétrocéphales, car si plusieurs figurations se rapportent nettement à *Petrocephalus bane,* il en est, telle que celle reproduite figure 10, qui démontre que l'artiste connaissait un autre poisson voisin du *bané,* mais distinct de celui-ci par sa lèvre inférieure non saillante, et par sa taille un peu plus faible. Sans doute l'artiste pharaonique ne parvint point à faire partager son opinion à ses contemporains, puisqu'on ne remarque la silhouette de *Petrocephalus bovei* sur aucun autre monument ancien. Aussi est-il extrêmement probable qu'il n'existe pas, en égyptien, de nom spécial de ce poisson, qui devait vraisemblablement porter le même nom que l'espèce précédemment étudiée.

Noms anciens. — [Il est tout à fait vraisemblable que *Petrocephalus bovei* et *Marcusenius isidori,* qui portent de nos jours les mêmes noms arabes que *Petrocephalus bane,* portaient également, dans l'antiquité, le même nom que ce dernier, c'est-à-dire , *bes.* — V. L.]

GNATHONEMUS CYPRINOIDES, Linné.

Mormyrus labiatus, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil,* dans *Description de l'Égypte,* Paris, t. XXIV, 1829, p. 267, pl. 7, fig. 1.

Mormyrus cyprinoides, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons,* Paris, t. XIX, 1846, p. 265.

Gnathonemus cyprinoides, G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile,* London, 1907, p. 5, pl. VI, fig. 2 et pl. VII, fig. 3; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History),* London, vol. I, 1909, p. 110, fig. 90.

Noms vulgaires : Mormyre de Sâlehyeh, Mormyre à lèvre saillante.

Cette espèce se distingue facilement des divers Mormyridés, par sa bouche terminale et par la longueur très inégale de ses lèvres, l'inférieure dépassant fortement la supérieure. Chez *Gnathonemus cyprinoides* la hauteur du corps est contenue trois à quatre fois dans la longueur totale; la longueur de la tête quatre à cinq fois 1/2. La tête, à profil supérieur légèrement convexe, est un peu plus longue que haute; le museau mesure environ le quart de la longueur de la tête. La bouche est petite, à lèvre inférieure grosse et saillante. Les dents, petites, coniques et pointues, sont peu nombreuses : cinq à la mâchoire supérieure, six à l'inférieure. L'œil, de moyenne grandeur, est compris une fois 1/2 à deux fois dans la longueur du museau. La nageoire dorsale, de 26 à 28 rayons, commence à hauteur du sixième au neuvième rayon de l'anale; sa longueur est comprise deux fois à deux fois 1/2 dans l'espace qui la sépare de la tête. L'anale se compose de 32 à 35 rayons, elle est située à égale distance de la ventrale et de la base de la caudale. La pectorale, pointue, un peu plus courte que la tête, est deux fois aussi longue que la ventrale. La caudale, profondément échancrée, à lobes pointus, est écailleuse à sa base. Le pédicule caudal est deux fois 1/2 à trois fois plus long que haut. 70 à 86 écailles sur la ligne latérale; $\frac{15 \text{ à } 20}{19 \text{ à } 24}$ dans les séries transversales; $\frac{12 \text{ à } 18}{12 \text{ à } 18}$ entre la dorsale et l'anale, 16 et parfois 18 autour du pédicule caudal (fig. 12).

Coloration argentée, olivâtre ou brunâtre sur le dos; quelques jeunes spécimens portent de petites taches brunes sur le corps.

Longueur totale : 300 millimètres.

HABITAT. — Ce Mormyre est connu dans le Nil depuis le Delta jusqu'au Bahr el-Gebel. Il vit également dans le bassin du Tchad, dans le Niger et le Haut-Congo.

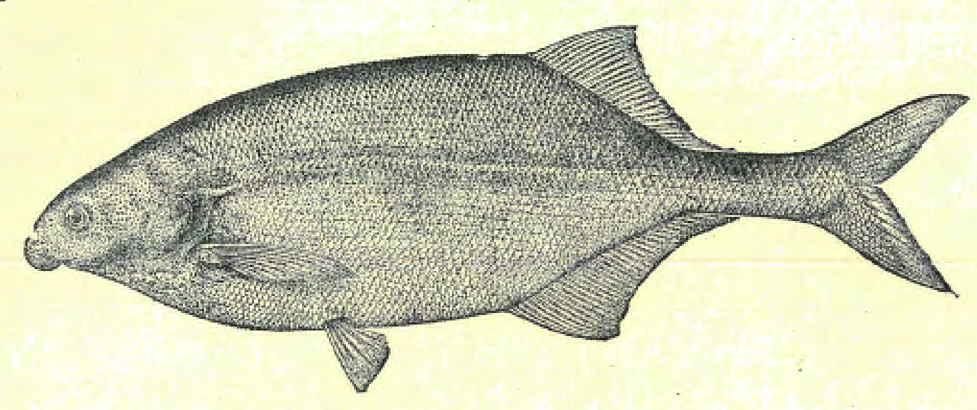


Fig. 12. — *GNATHONEMUS CYPRINOIDES*, 1/2 grandeur naturelle environ (d'après G. A. Boulenger) [1].

FIGURATIONS ÉGYPTIENNES. — *Gnathonemus cyprinoides* est représenté sous le n° 27 du mastaba de Ti (fig. 13) et probablement sous le n° 34 du même monument. Dans ces deux figurations, le poisson est un peu plus allongé que

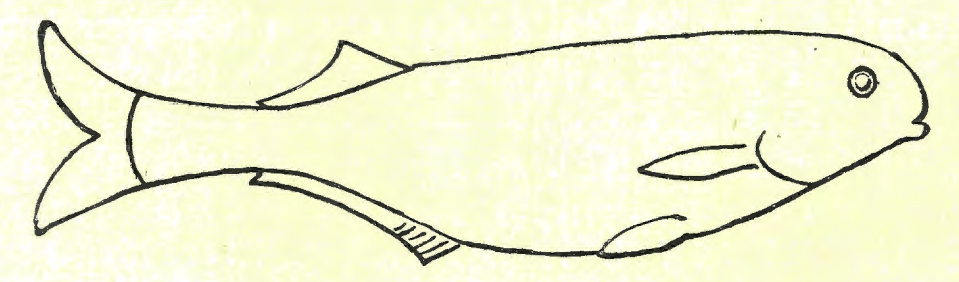


Fig. 13. — *GNATHONEMUS CYPRINOIDES* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 27).

d'après nature; ces figures rappellent un peu dans leur ensemble celles qui représentent *Petrocephalus bane* (fig. 8), dont la lèvre inférieure est proéminente comme chez *Gnathonemus cyprinoides*. Sur les représentations de cette dernière toutefois, la bouche, sans être tout à fait terminale, est figurée néanmoins à l'extrémité du museau, tandis que chez *Petrocephalus bane*, aussi bien que chez *Petrocephalus bovei* (fig. 10), elle se trouve beaucoup plus en arrière, à peu près verticalement au-dessous de l'œil. A propos des silhouettes n° 43 du tombeau de Ti et n° 89 du tombeau de Méra, que nous avons rattachées avec réserve

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. I, 1909, p. 110, fig. 90.

à *Petrocephalus bane*, il convient de noter que, dans ces figurations, les proportions du corps, la position de la bouche, la forme de la tête, rappellent également *Gnathonemus cyprinoides*.

NOMS MODERNES. — Cuvier et Valenciennes [1] ont reconnu *Gnathonemus cyprinoides* d'après un dessin inédit de J. Rifaud, sur lequel le poisson était désigné par le nom arabe « *aboué fué fé* » [2].

Voici, suivant M. Loat [3] et d'après les notes de M. Ch. Kuentz, les noms arabes de cette espèce :

zaḥlûma زحلومة .... Kafr el-Zayat.
šefâfa شفافة .... Akhmim.

Selon le capitaine Flower, cité par G. Boulenger, *Gnathonemus cyprinoides*, ainsi que *Marcusenius isidori* et *Mormyrops anguilloides* sont communément dénommés « *Anooma* » par les pêcheurs du Caire.

NOMS ANCIENS. — [Il me paraît fort possible que *Gnathonemus cyprinoides* porte, lui aussi, le même nom, *bes*, que les deux espèces précédentes. — V. L.]

(1) CUVIER et VALENCIENNES, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 268.

(2) [L'orthographe exacte de ce bizarre nom arabe nous est fournie par R. Hartmann qui, dans son *Naturgeschichtlich-medicinische Skizze der Nilländer* (Berlin, 1865, p. 202), donne comme nom du *Mormyrus cyprinoides* (syn. de *Gnathonemus cyprinoides*) le terme *Abû-Fadj-Fâdj*, c'est-à-dire ابو فجفاج. — V. L.]

(3) G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 52.

MORMYRUS KANNUME, Forskal.

Mormyrus kannume, Forskal, *Descriptiones animalium*, 1775, p. 74; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 61, pl. XII, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 134, fig. 112.

Mormyrus oxyrhynchus, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 256, pl. 6, fig. 1; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 242.

Mormyrus bachiqua, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 248.

Noms vulgaires : Mormyre kannumé, Mormyre oxyrhynque.

La hauteur du corps est contenue trois fois 1/2 à quatre fois 2/3 dans la longueur totale; la longueur de la tête quatre à cinq fois. Chez l'adulte, le museau est à peu près aussi long que la partie postoculaire de la tête; il est plus court chez les jeunes. La bouche est très petite, avec des lèvres épaisses. Les dents, petites, échancrées, sont peu nombreuses : cinq à sept à la mâchoire supérieure, huit à dix à l'inférieure. Œil petit.

La nageoire dorsale commence plus en arrière que chez *Mormyrus caschive* ou *Mormyrus niloticus;* elle se compose de 57 à 75 rayons; sa longueur est environ quatre fois plus grande que l'anale; celle-ci compte de 18 à 21 rayons, elle commence à égale distance de la base de la pectorale et de la base de la caudale. La nageoire pectorale mesure des deux tiers aux quatre cinquièmes de la longueur de la tête. Caudale échancrée, avec des lobes faiblement pointus. Pédicule caudal une fois 1/2 à deux fois plus long que haut. 80 à 115 écailles sur la ligne latérale; $\frac{23 \text{ à } 30}{28 \text{ à } 38}$ sur les rangées transverses du corps; 35 à 42 dans les séries transverses, entre la dorsale et l'anale; 26 à 30 autour du pédicule caudal (fig. 14).

La coloration de *Mormyrus kannume* est grisâtre, le dos foncé, le ventre clair.

Les plus grands individus atteignent 500 millimètres de longueur.

Habitat. — Du Nil inférieur au lac Victoria.

Figurations égyptiennes. — Les silhouettes nos 58 et 83 du mastaba de Méra, qui représentent des Mormyres à nageoire dorsale courte, se rapportent à *Mormyrus kannume* (fig. 15). Les autres figurations de poissons de même genre sont inspirées plutôt de *Mormyrus caschive* et de *Mormyrus niloticus.*

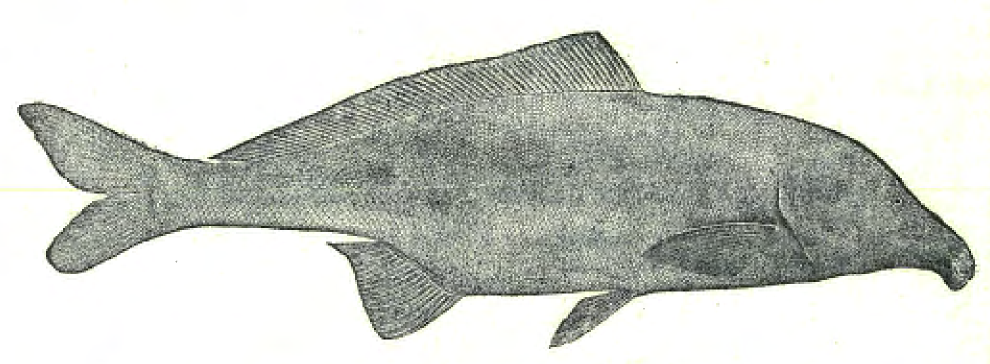


Fig. 14. — *Mormyrus kannume*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) (1).

Noms modernes. — D'après Forskal, «*kannume*» est l'un des noms indigènes de ce Mormyre dans la Basse-Égypte; suivant J. Rifaud, ce même poisson est également nommé «*bachiqua*».

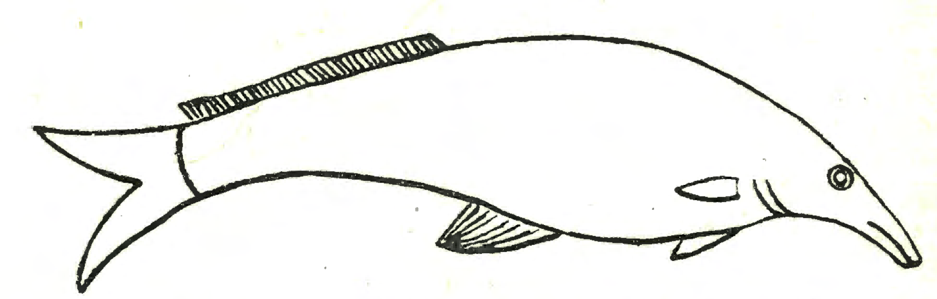


Fig. 15. — *Mormyrus kannume* (d'après le tombeau de Méra, fig. 4, n° 58).

Voici, d'après les notes de M. Loat (2) et celles de M. Kuentz, les divers noms arabes sous lesquels les espèces *Mormyrus kannume* et *Mormyrus caschive* sont confondues par les pêcheurs dans les différentes régions de l'Égypte.

qannûma قنّومة........ Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire.
bowêz بويز............ Assiout, Akhmim, Girgeh.
mizz مز.............. Béni-Souef.

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 134, fig. 112.

(2) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 65.

umm bowêz أم بويز ...... Béni-Souef.
ʿášwa عشواء .... Kafr el-Zayat.
sámak el-malḥ سمك الملح .. Louxor.

G. Boulenger ajoute, d'après le capitaine Flower, que ces Mormyres sont communément nommés «*abu boos*» par les pêcheurs du Caire.

Noms anciens. — Nom égyptien : *kha*, (1).

[M. Montet (*op. cit.*, p. 41) déclare qu'il ne connaît aucun exemple du syllabique qui soit antérieur au Moyen Empire. Mais il m'a signalé lui-même, depuis l'impression de son mémoire, un exemple de ce signe datant de la VIe dynastie (Fl. Petrie, *Dendereh*, extra plate VII A). Je l'ai, plus tard, de mon côté, relevé dans une tombe de la IIIe dynastie (Fl. Petrie, *Medum*, pl. XIII, en bas à droite). — V. L.]

(1) P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 40).

MORMYRUS CASCHIVE, Hasselquist.

Mormyrus caschive, Hasselquist, *Reise nach Palästina*, Rostock, 1762, p. 440; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 227; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 66, pl. XII, fig. 2; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 136, fig. 113.

Noms vulgaires : Mormyre caschive.

Mormyrus caschive est la première espèce du genre, qui fut décrite, en 1757, par Hasselquist. Ce naturaliste en a laissé une description sous le nom de «*caschive*».

La hauteur du corps est égale environ à la longueur de la tête; l'une et l'autre sont contenues quatre à cinq fois dans la longueur totale. Le profil supérieur de la tête décrit une ligne régulière, légèrement convexe, depuis la nageoire dorsale jusqu'à l'extrémité du museau, celui-ci étant à peu près aussi long que la partie postoculaire de la tête. Bouche très petite à lèvres épaisses. Dents petites, échancrées, au nombre de 5 à 9 à la mâchoire supérieure, 8 à 10 à l'inférieure. Œil de grandeur moyenne; son diamètre est compris une fois 1/2, chez les jeunes, à deux fois 1/2, chez les adultes, dans la largeur interoculaire.

La dorsale, de 76 à 90 rayons, commence en avant des nageoires ventrales; elle est cinq à sept fois aussi longue que l'anale. Cette nageoire, de 18 à 21 rayons, commence à égale distance de la base de la pectorale et de la base de la caudale. La pectorale, faiblement pointue, mesure à peu près les 2/3 de la longueur de la tête. La caudale, presque entièrement couverte de petites écailles, est profondément échancrée; ses lobes sont pointus. Pédicule caudal environ une fois 1/2 à deux fois aussi long que haut; sa longueur atteint environ la moitié de la longueur de la tête. Le long de la ligne latérale on compte 100 à 130 écailles : $\frac{26 \text{ à } 34}{28 \text{ à } 42}$ en séries transversales, 38 à 45 entre les nageoires dorsale et anale, 26 à 30 autour du pédicule caudal (fig. 16).

La coloration de *Mormyrus caschive* est gris olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Longueur totale : 520 millimètres.

Habitat. — Du Nil inférieur au Bahr el-Gebel.

Figurations égyptiennes. — Les poissons n°s 4 et 19 du tombeau de Ti se rapportent en propre, par la longueur de la nageoire dorsale et la forme du museau, à *Mormyrus caschive* (fig. 17).

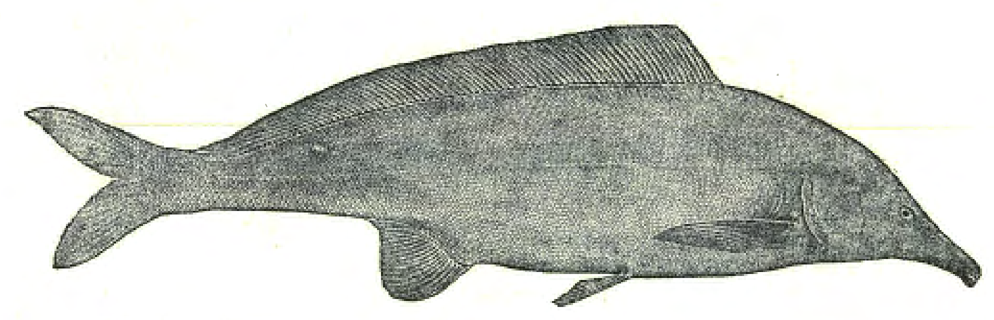


Fig. 16. — *Mormyrus caschive*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Noms modernes. — Cette espèce doit être regardée comme le type de la famille des Mormyres. C'est elle, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, qui a été décrite la première par Hasselquist sous le nom arabe de «*caschive*», par lequel les pêcheurs égyptiens désignent actuellement plusieurs espèces de même genre.

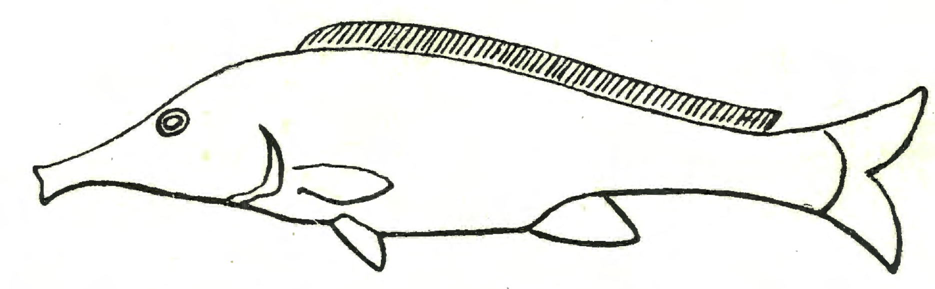


Fig. 17. — *Mormyrus caschive* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 4).

Noms anciens. — Nous ne connaissons aucune inscription hiéroglyphique pouvant désigner particulièrement *Mormyrus caschive*. Il est probable que le nom égyptien *kha*, signalé précédemment, à propos de *M. kannume*, s'appliquait également à *M. caschive*, ainsi qu'à l'espèce décrite plus loin sous le nom de *Mormyrus niloticus*.

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. I, 1909, p. 136, fig. 113.

MORMYRUS NILOTICUS, Bloch-Schneider.

Centriscus niloticus, Bloch-Schneider, *Syst.*, 1801, p. 113, pl. XXX, fig. 1.

Mormyrus geoffroyi, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIX, 1846, p. 240.

Mormyrus niloticus, G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 68, pl. XI, fig. 2; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. I, 1909, p. 137, fig. 114.

Noms vulgaires : Mormyre de Geoffroy.

Cette espèce diffère de la précédente avant tout par les proportions et la forme de la tête. La hauteur du corps, plus petite que la longueur de la tête, est contenue quatre fois 1/2 à cinq fois 2/3 dans la longueur totale. La tête est environ une fois et 2/3 plus longue que haute; le museau a la même longueur que la partie postoculaire de la tête. Le profil supérieur, en avant de la nageoire dorsale, forme une ligne régulièrement convexe jusqu'au niveau de l'œil; en ce point le profil s'incurve légèrement et devient concave, surtout vers le milieu du museau. Bouche très petite, lèvre inférieure proéminente. 7 à 9 dents à la mâchoire supérieure, 10 à l'inférieure. Œil moyen entrant quatre à cinq fois dans la longueur du museau. La nageoire dorsale, de 83 à 90 rayons, commence notablement en avant de la ventrale; elle est environ six fois aussi longue que l'anale et une fois 1/2 plus longue que l'espace qui la sépare de l'extrémité du museau. Anale de 17 à 18 rayons, à peu près à égale distance de la base de la ventrale et de la base de la caudale. Pectorale pointue, aussi longue que la partie postoculaire de la tête, n'atteignant pas la ventrale. Caudale entièrement couverte de petites écailles, lobes pointus. Pédicule caudal environ deux fois aussi long que haut. 110 à 120 écailles sur la ligne latérale : $\frac{28 \text{ à } 35}{35 \text{ à } 42}$ dans les rangées transversales; $\frac{20 \text{ à } 24}{22 \text{ à } 24}$ dans les séries transverses situées entre la dorsale et l'anale; 28 à 30 autour du pédicule caudal (fig. 18).

Coloration brune en dessus, blanchâtre en dessous.

Longueur totale : 460 millimètres.

HABITAT. — *Mormyrus niloticus* se rencontre depuis le Nil inférieur jusqu'au Bahr el-Gebel.

FIGURATIONS ÉGYPTIENNES. — Cette espèce est représentée sous le n° 29 du mastaba de Ti (fig. 19).

NOMS MODERNES ET ANCIENS. — *Mormyrus niloticus* est désigné de nos jours en Égypte par les mêmes noms qui ont été signalés précédemment à propos de

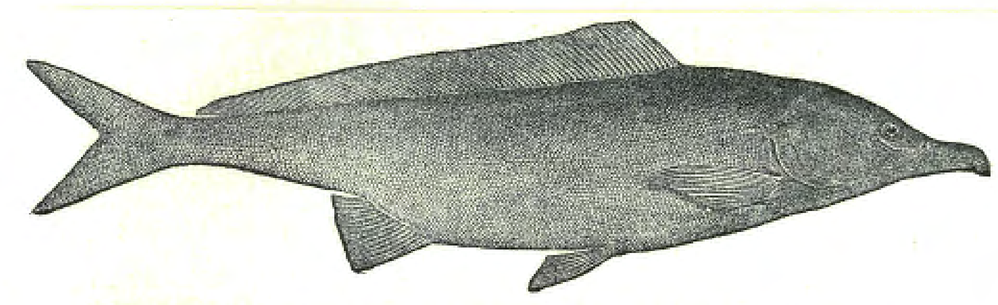


Fig. 18. — *MORMYRUS NILOTICUS*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) (1).

Mormyrus kannume et de *M. caschive*. Quoique ces diverses formes de Mormyres aient été confondues, autrefois comme à l'époque actuelle, sous une même

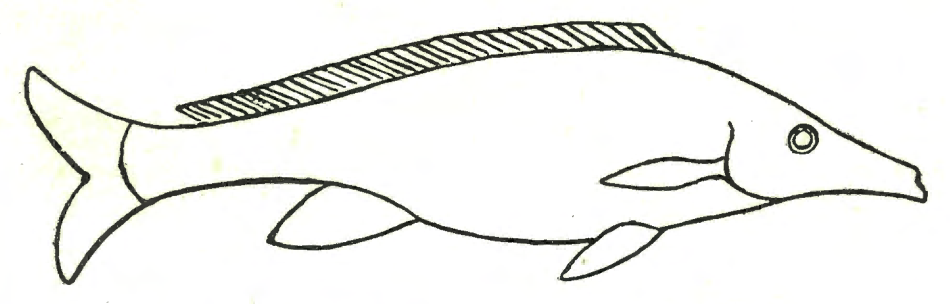


Fig. 19. — *MORMYRUS NILOTICUS* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 29).

dénomination, il convient de noter qu'elles étaient cependant bien connues des artistes de l'Ancien Empire, qui les ont très nettement figurées, avec leurs caractères distinctifs, dans différentes inscriptions ainsi que dans les scènes de pêche des mastabas de Ti et de Méra.

[Le *Mormyrus niloticus* portait, bien certainement, le même nom [hiéroglyphes], *kha*, que les deux espèces précédentes. — V. L.]

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 137, fig. 114.

HYPEROPISUS BEBE, LACÉPÈDE.

Mormyrus bebe, LACÉPÈDE, *Histoire des Poissons*, Paris, t. V, 1803, p. 619.

Mormyrus dorsalis, Is. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 269, pl. 8, fig. 1 et 2.

Hyperopisus bebe, G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 70, pl. V, fig. 2; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 142, fig. 117.

NOMS VULGAIRES : Mormyre bébé (1), Mormyre de Behbeyt.

Cette espèce, qui présente quelque ressemblance avec *Gnathonemus cyprinoides*, s'en distingue très bien cependant par son corps plus allongé, ses lèvres à peu près égales, et, avant tout, par sa nageoire dorsale très courte. Chez *Hyperopisus bebe* le corps est comprimé latéralement, sa hauteur est contenue trois fois 2/3 à cinq fois 1/2 dans la longueur totale; la hauteur de la tête quatre fois 2/3 à cinq fois 2/3. La tête, au museau court et arrondi, au profil supérieur convexe, est un peu plus longue que haute. Museau long à peu près comme la moitié de la partie postoculaire de la tête. Œil moyen dont le diamètre est contenu deux fois dans la longueur du museau.

La nageoire dorsale très petite, composée de 12 à 16 rayons, est située à une distance de la caudale égale à la longueur de la tête. L'anale, de 58 à 68

(1) [Le terme *bébé* n'est pas, comme on serait porté à le croire, le nom arabe d'un poisson; ce n'est pas, non plus, un mot français faisant allusion à la petite taille de l'espèce, qui d'ailleurs est plutôt grande. C'est la transcription, simplifiée à l'excès par un savant peu familiarisé avec la langue arabe, du nom du village de Behbeyt, situé vers le centre du Delta. Dans une lettre à Lacépède datée du Caire, 29 thermidor, an VII (16 août 1799), Geoffroy Saint-Hilaire esquisse une étude générale des Mormyres du Nil; il énumère, entre autres espèces, le *Mormyre de Dendera*, le *Mormyre de Salehieh* et le *Mormyre de Bébé* (Ét. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Lettres écrites d'Égypte*, Paris, Hachette, 1901, p. 138-144). Lacépède enregistra ces noms dans une *Histoire naturelle des poissons* qu'il était en train de publier (1798-1803), et le «Mormyre de Bébé» y prit le nom latin de *Mormyrus bebe*, devenu aujourd'hui *Hyperopisus bebe*. Pourtant, dans son *Histoire naturelle des Poissons du Nil* (dans la *Description de l'Égypte*, t. XXIV, 1829, p. 265-271), Geoffroy Saint-Hilaire employa les orthographes correctes : *Mormyre de Denderah*, *Mormyre de Sâlehyeh*, *Mormyre de Behbeyt*. Mais il était trop tard : le nom *bébé* était, depuis longtemps, acquis à la science. — V. L.]

rayons, commence à une égale distance de l'extrémité du museau et de la base de la caudale. La nageoire pectorale mesure des 2/3 au 4/5 de la longueur de la tête; la ventrale ne dépasse pas 1/3 à 2/5 de la même longueur. Caudale écailleuse à lobes échancrés. Pédicule caudal deux fois à deux fois 2/3 plus long que haut; sa longueur égale environ la moitié ou les deux tiers de la longueur

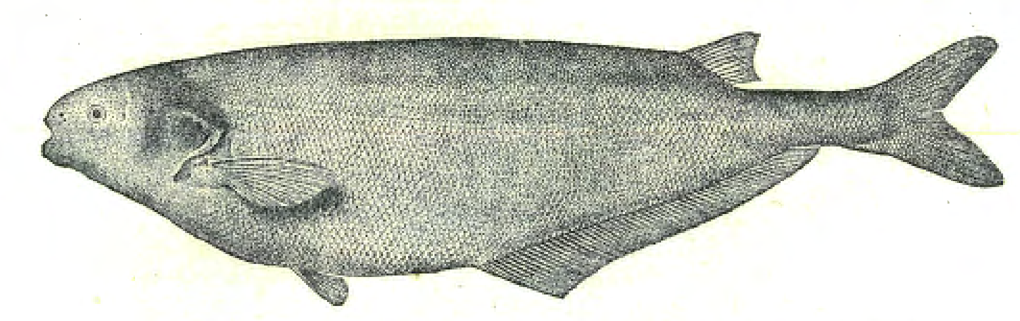


Fig. 20. — *Hyperopisus bebe*, 1/3 grandeur naturelle environ (d'après G. A. Boulenger)[1].

de la tête. 93 à 120 écailles sur la ligne latérale : $\frac{15 \text{ à } 24}{22 \text{ à } 30}$ dans les séries transverses; $\frac{15 \text{ à } 20}{18 \text{ à } 22}$ dans les rangées situées entre la dorsale et l'anale; 20 écailles (rarement 18 ou 22) autour du pédicule caudal (fig. 20).

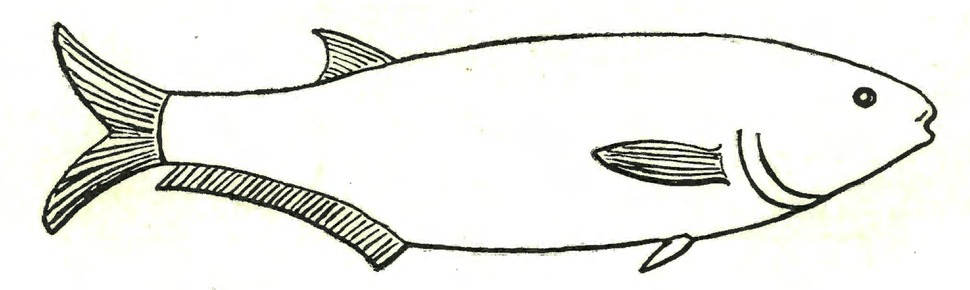


Fig. 21. — *Hyperopisus bebe* (d'après le tombeau de Méra, fig. 4, n° 64).

La partie supérieure du corps est de couleur gris plombé ou gris-brun olivâtre, la partie inférieure est blanc argenté.

Les plus grands spécimens atteignent 460 millimètres.

Habitat. — *Hyperopisus bebe* vit dans le bassin du Nil tout entier, du Delta au Nil Bleu et au Bahr el-Gebel, dans le bassin du Tchad, le Sénégal, la Gambie, et le Niger.

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 142, fig. 117.

Figurations égyptiennes. — *Hyperopisus bebe* se reconnaît dans la figuration n° 64 de la grande scène de pêche du tombeau de Méra (fig. 21). Les dimensions relatives très différentes des nageoires dorsale et anale autorisent à penser que l'artiste égyptien s'est en effet inspiré de ce poisson. Chez les autres espèces de même famille la dorsale est beaucoup plus développée.

Noms modernes. — Les noms indigènes de ce Mormyre sont les suivants : «*Kaschoué*» d'après Sonnini; «*Sava*» selon Rifaud cité par G. A. Boulenger.

Voici, d'après les notes de M. Loat[1] et les transcriptions de M. Kuentz, les noms arabes sous lesquels *Hyperopisus bebe* est connu en Égypte :

qalméya قلمية .... Caire.
umméya امّية .... Louxor.

Noms anciens. — [C'est dans une représentation de l'*Hyperopisus bebe*, identifiée par MM. F. von Bissing et Cl. Gaillard, que M. P. Montet[2] a reconnu le type le plus caractéristique du poisson qui sert à déterminer phonétiquement la syllabe , *bes*. Il en faut donc conclure que cette espèce portait autrefois le nom de *bes*. Nous avons vu, d'autre part, que ce même nom *bes* était porté par les quatre espèces suivantes : *Petrocephalus bane, P. bovei, Marcusenius isidori, Gnathonemus cyprinoides*. En effet, dans la figure 3 *a* de Montet, qui est un poisson *bes*, on doit reconnaître le *Gnathonemus cyprinoides*; les figures 3 *b* et 3 *c*, ayant la même valeur *bes*, représentent bien certainement les espèces *Petrocephalus bane, P. bovei* et *Marcusenius isidori*. Toutes ces espèces, il faut le remarquer, appartiennent au type de Mormyre à museau court et à nageoire dorsale peu développée (voir ci-dessus les figures 7, 9, 11, 12, 20).

D'autre part, le nom , *kha*, est bien connu, et depuis longtemps, comme servant à désigner l'ὀξύρρυγχος des Grecs, mot qui s'applique à la fois aux trois espèces *Mormyrus kannume, M. caschive* et *M. niloticus*, toutes trois caractérisées par un museau très allongé et une nageoire dorsale fort développée (voir ci-dessus les figures 14, 16, 18).

Les anciens Égyptiens divisaient donc les Mormyres en deux groupes :

1° les Mormyres à museau court et dorsale courte, portant en commun le nom de *bes*;
2° les Mormyres à museau long et dorsale longue, portant en commun le nom de *kha*.

Enfin, il y aura lieu, quand nous posséderons un certain nombre d'exemples du nom de poisson , *slq*, qui est évidemment l'ancêtre du copte ⲥⲁⲗⲟⲩⲕⲓ (*Petrocephalus bane*), de rechercher quelle place exacte vient prendre ce troisième nom dans la nomenclature antique des Mormyres. — V. L.]

[1] G. A. Boulenger, *The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 73.
[2] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 41-42 et fig. 3-4).

CHARACINIDÉS.

CITHARINUS CITHARUS, GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Serrasalmus citharus, ÉT. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 218, pl. 5, fig. 2 et 3.

Citharinus geoffroyi, CUVIER et VALENCIENNES, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XXII, 1849, p. 95.

Citharinus citharus, G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 153, pl. XXV; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 291, fig. 223.

NOMS VULGAIRES : Citharine, Serrasalme citharine.

La Citharine, très commune dans le Nil, a le corps élevé, fortement comprimé, très court d'avant en arrière. La hauteur du corps est contenue une fois 4/5 à deux fois 1/3 dans la longueur totale; la longueur de la tête trois à quatre fois. La tête, au profil supérieur concave, est environ deux fois plus longue que haute. Museau court, un peu plus grand que le diamètre de l'œil chez les adultes, un peu plus court chez les jeunes.

La nageoire dorsale antérieure se compose de 17 à 20 rayons, dont 3 à 5 non branchus; elle commence un peu en arrière de la ligne verticale passant par la base de la nageoire ventrale, et se trouve plus rapprochée de la racine de la caudale que de l'extrémité du museau. La dorsale adipeuse, plus longue que haute, est en partie couverte de petites écailles. La nageoire anale, de 23 à 31 rayons, dont 3 ou 4 non branchus, est plus haute en avant qu'en arrière, ses rayons antérieurs atteignent de la moitié aux deux tiers de la longueur de la tête. La pectorale, qui mesure des 3/5 aux 3/4 de la longueur de la tête, s'étend à peu près jusqu'à la ventrale. Nageoire caudale profondément échancrée, à lobes pointus. Pédicule caudal un peu plus haut que long. 77 à 90 écailles sur la ligne latérale; 20 à 25 écailles entre le premier rayon de la dorsale et la ligne latérale; 17 à 21 entre celle-ci et le premier rayon de la ventrale (fig. 22).

La coloration de *Citharinus citharus* est blanc argenté sur le ventre et les flancs, gris bleuâtre sur le dos; les pectorales sont blanches, rougeâtres à la

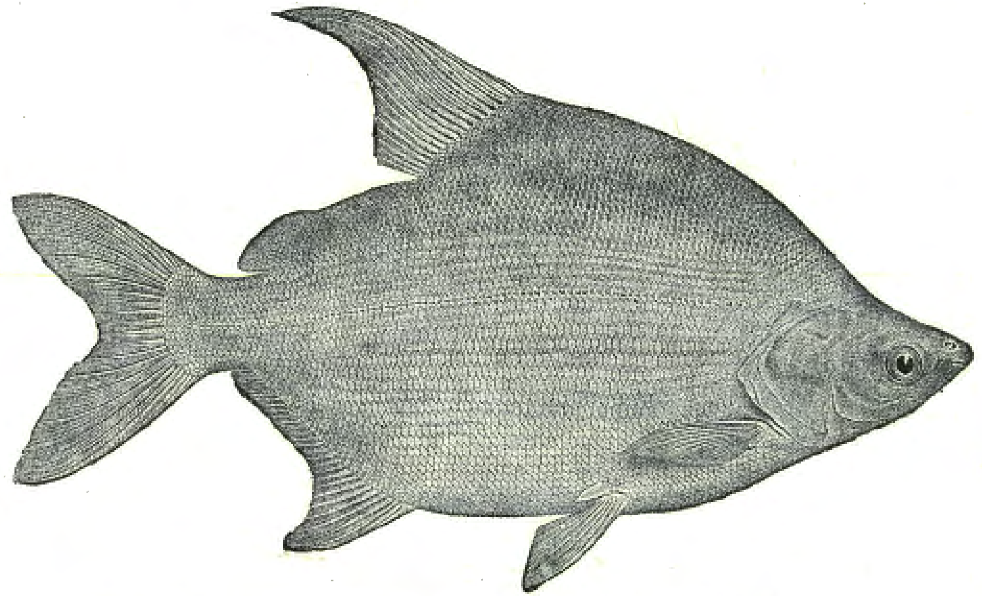


Fig. 22. — *CITHARINUS CITHARUS*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

base; une teinte écarlate colore les nageoires ventrale et anale, ainsi que le lobe inférieur de la caudale.

Longueur totale : 480 millimètres.

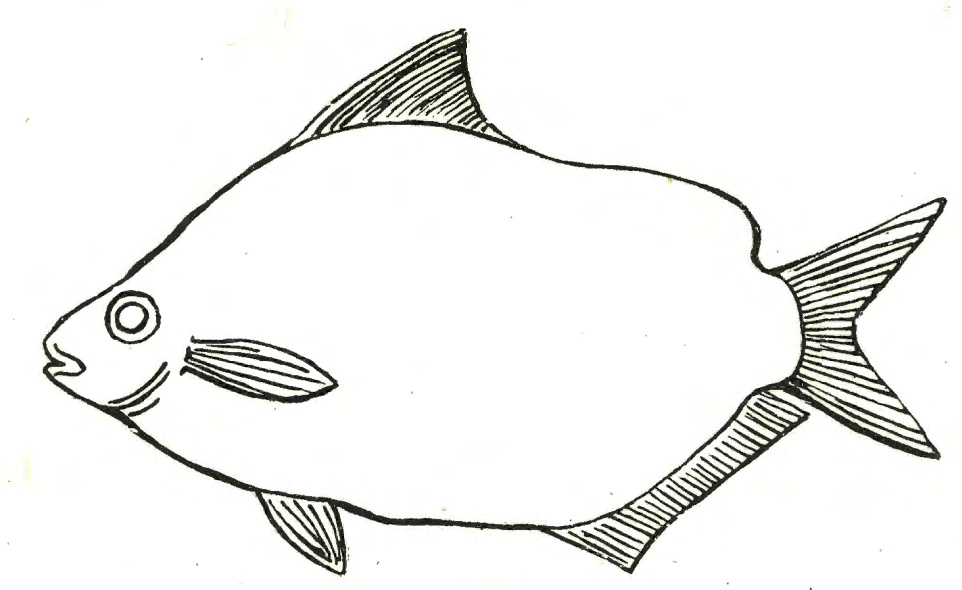


Fig. 23. — *CITHARINUS CITHARUS* (d'après le tombeau de Méra, fig. 5, n° 91).

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 291, fig. 223.

Dans son étude sur les *Poissons du Nil,* Geoffroy Saint-Hilaire [1] fait observer qu'il a décrit cette espèce sous le nom de *citharine* parce qu'il a cru reconnaître en elle « le poisson dont Aristote, Athénée et Strabon ont fait mention sous le nom de *citharus :* ce nom, que les Latins ont quelquefois traduit par l'expression correspondante de *fidicula,* lui avait été donné, parce que ses côtes longues, presque droites et parallèles, présentent une sorte de ressemblance avec les cordes d'une harpe ».

Après avoir décrit, avec beaucoup de soin, l'anatomie profonde de la Citharine, en comparant ses caractères à ceux des Salmonidés parce qu'elle possède comme ceux-ci une nageoire dorsale adipeuse, Geoffroy Saint-Hilaire [2] constate, relativement à la comestibilité du poisson, que sa chair est bien différente de celle des Saumons. « Nous avons eu occasion, dit-il, de goûter de la chair de ce serrasalme : elle est fade, comme celle de tous les poissons du Nil; elle ne conserve, surtout, rien de la saveur particulière à la plupart des salmones. Cependant Épicharme, cité par Athénée, l'a donnée pour un mets agréable, ayant placé le *citharus* au nombre des poissons dignes d'être servis aux noces d'Hébé; Pline, au contraire, l'a jugée mauvaise, à la vérité, pour l'avoir comparée à celle des pleuronectes. » Les gourmets de tous les pays savent fort bien que les Pleuronectes les plus appréciés au point de vue culinaire sont la Sole et le Turbot. Galien parle également de la Citharine et constate que sa chair « manque de consistance, ce qui est vrai, mais qu'elle peut cependant fournir une assez bonne nourriture ».

Habitat. — La Citharine du Nil se rencontre depuis le Delta jusqu'au Nil Bleu et au Nil Blanc; elle est également connue dans le bassin du Tchad, le Sénégal, la Gambie et le Niger.

Figurations égyptiennes. — Ce poisson est représenté dans la plupart des scènes de pêche de l'Ancien Empire. On le voit notamment figuré sous le n° 91 du mastaba de Méra (fig. 23), sous les n°s 12, 22 et 39 (fig. 25) du mastaba de Ti, ainsi que sous le n° 111 du moulage conservé au Musée de l'Université de Lyon. La silhouette n° 62 du tombeau de Méra représente également *Citharinus citharus;* on doit noter toutefois, comme nous l'avons constaté déjà [3], que ce

[1] Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil,* dans *Description de l'Égypte,* Paris, t. XXIV, 1829, p. 219.

[2] *Ibid.,* p. 225.

[3] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte,* Lyon, 4e série, 1908, p. 128 (dans *Archives du Muséum de Lyon,* t. X, 1909).

poisson n'est pas très correctement modelé dans cette dernière figuration : l'artiste égyptien a fort bien reproduit la grande hauteur du corps et la profonde

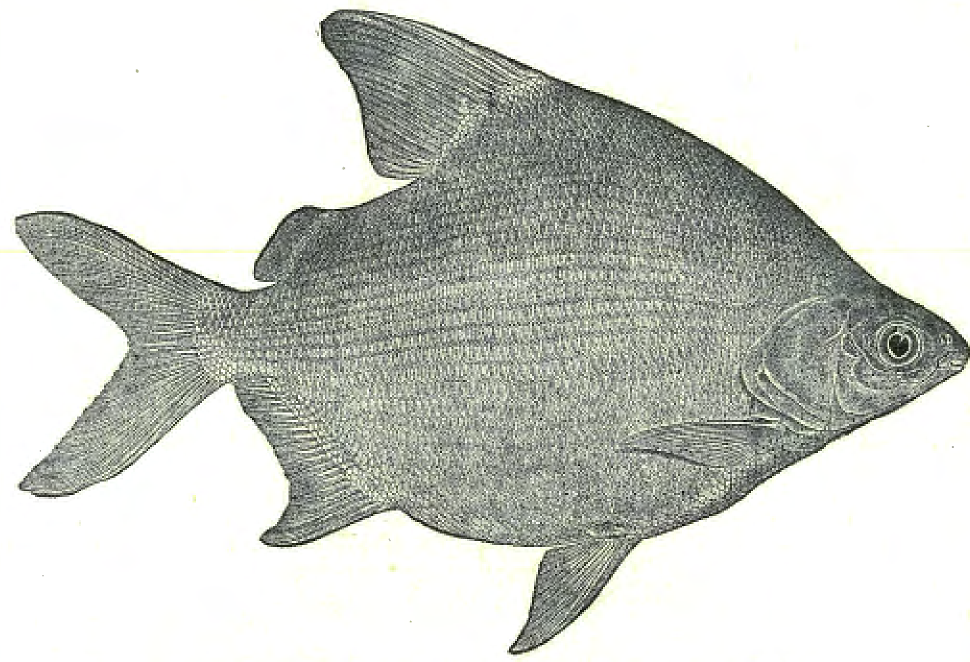


Fig. 24. — *Citharinus latus,* 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

échancrure de la caudale, mais la nageoire dorsale antérieure a été trop rapprochée de la tête. En réalité, comme on l'observe sur la figure 22, empruntée à

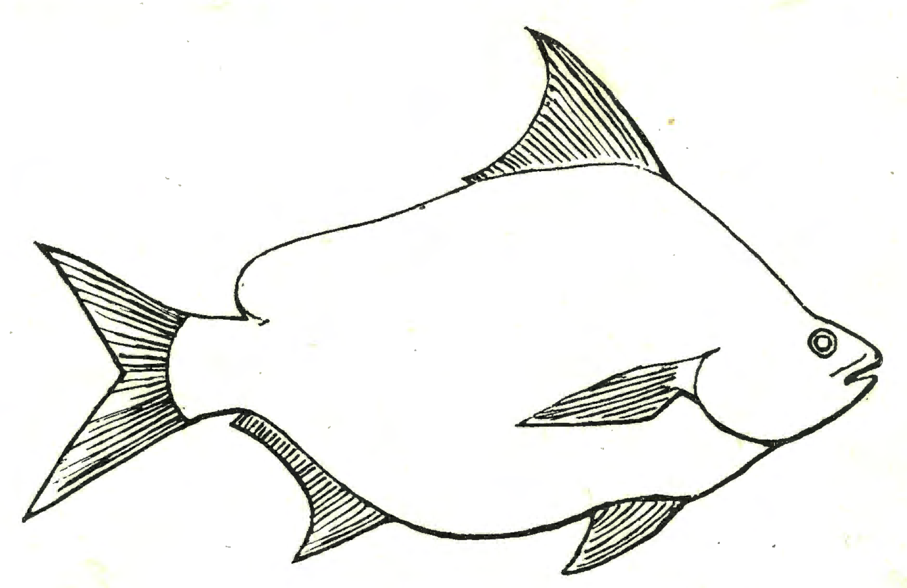


Fig. 25. — *Citharinus latus* (d'après le tombeau de Ti, fig. 2, n° 39).

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History),* London, vol. I, 1909, p. 295, fig. 226.

G. A. Boulenger, la nageoire dorsale de la Citharine est située plus en arrière, à une distance plus faible de la nageoire caudale. De plus, on observe que les figurations anciennes de ce poisson paraissent inspirées, dans leur ensemble, à la fois de *Citharinus citharus* et de *Citharinus latus*. Chez cette seconde espèce, qui habite les mêmes régions du Nil que la première, le corps est plus court, la nageoire dorsale antérieure moins haute, le profil supérieur de la tête moins concave (fig. 24). Par ces différents caractères, certaines représentations égyptiennes de la Citharine rappellent *Citharinus latus* (fig. 25) plutôt que *C. citharus*. Il est probable, cependant, que les deux espèces étaient connues des Égyptiens de l'Ancien Empire.

Des figurations de *Citharinus citharus* ont été signalées encore par M. Boulenger[1] sur les peintures murales de divers tombeaux anciens de Gizé, à Deir el-Gebrawi, ainsi que dans le tombeau de Ti à Saqqârah, d'après des photographies inédites de la collection Flinders Petrie.

Noms modernes. — La Citharine du Nil est connue des Arabes sous le nom de «*qamar el-leyleh*»[2], c'est-à-dire «astre de la nuit», ou «Poisson-lune», à cause vraisemblablement de la grande hauteur de son corps et de sa couleur éclatante.

Ce poisson, suivant M. Loat et d'après les notes de M. Kuentz, est aussi nommé :

qámar قمر; nom d'unité : *qámara* قمرة .... Haute-Égypte.

(1) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 156.

(2) Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 225.

CYPRINIDÉS.

LABEO NILOTICUS, Forskal.

Cyprinus niloticus, Forskal, *Descriptiones animalium*, Hauniæ, 1775, p. 71.

Labeo niloticus, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 281; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XVI, 1842, p. 338; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 163, pl. XXVII, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 304, fig. 228.

Noms vulgaires : Lébis, Cyprin lébis.

Les espèces du genre *Labeo* habitent le Nil, les diverses régions de l'Afrique, ainsi que le sud-est de l'Asie.

Labeo niloticus a été décrit par Forskal, en 1775, sous le nom de *Cyprinus niloticus*. Plus tard, Cuvier établit le genre *Labeo* d'après les spécimens originaux que Geoffroy Saint-Hilaire avait rapportés d'Égypte.

Le corps de ce poisson est fortement comprimé; sa hauteur est contenue dans la longueur totale, de trois fois 1/4 chez les adultes, à quatre fois 1/3 chez les jeunes; la longueur de la tête environ cinq fois. Museau largement arrondi. Œil tout à fait latéral, plus rapproché de l'extrémité du museau que du bord postérieur de la tête, contenu environ quatre fois 1/2 à six fois dans la longueur de la tête. L'extrémité du museau ainsi que l'espace compris entre l'œil et la narine sont couverts de petits tubercules et de pores très nombreux. La lèvre supérieure, charnue, très plissée, se continue en une lèvre inférieure également épaisse et plissée. La fente de la bouche, entièrement en dessous, est bordée d'un mince bourrelet tranchant. Un petit barbillon, plus ou moins caché dans le repli de la peau, se trouve de chaque côté à l'angle de la bouche.

La nageoire dorsale, composée de trois rayons simples non épineux et de 14 à 17 rayons branchus, est à égale distance des narines et de la nageoire caudale; son bord supérieur est plus ou moins concave, rarement droit ou légèrement

convexe; les rayons branchus antérieurs sont les plus longs, ils ont à peu près la même longueur que la tête. L'anale, formée de trois rayons simples et de cinq branchus, ne s'étend pas jusqu'à la racine de la caudale. La pectorale, aussi

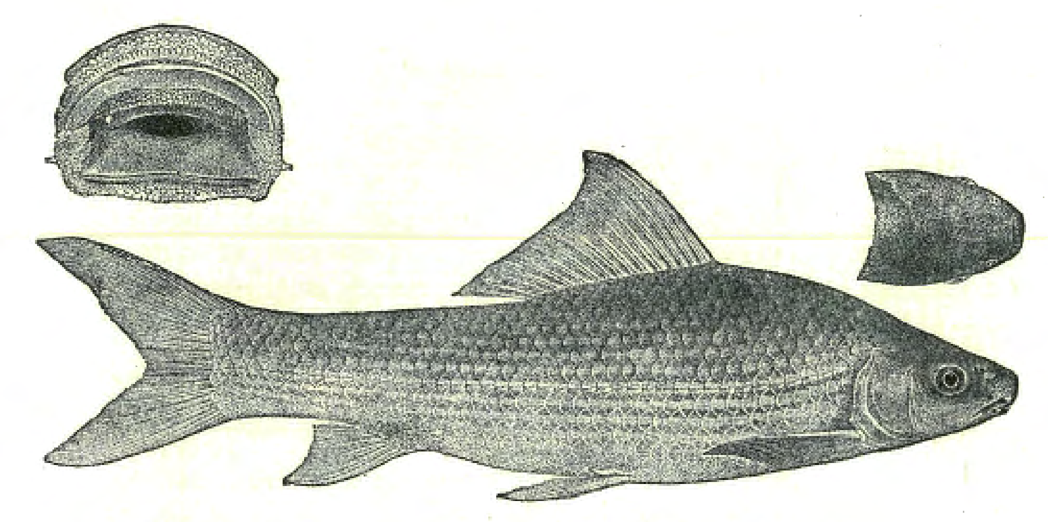


Fig. 26. — *Labeo niloticus*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

longue ou un peu plus longue que la tête, n'atteint pas la ventrale. La caudale est profondément échancrée, son pédicule est un peu plus long que haut. 41 à 45

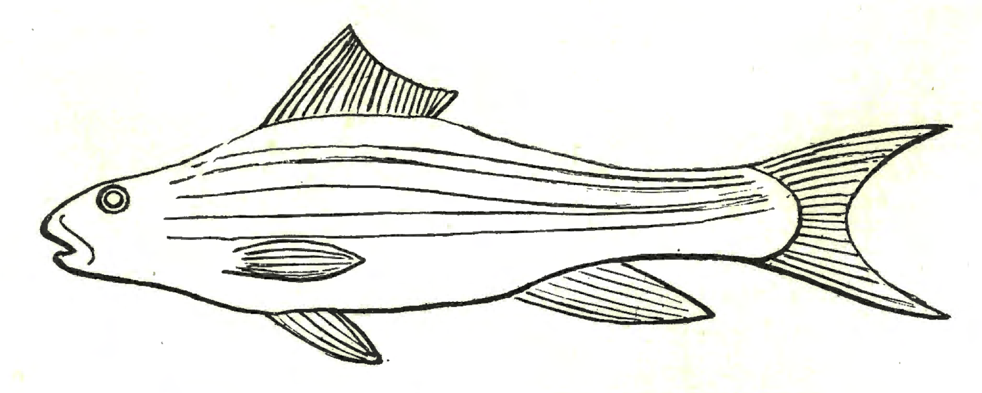


Fig. 27. — *Labeo niloticus* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 8).

écailles le long de la ligne latérale; $\frac{8\ 1/2 \text{ à } 9\ 1/2}{8\ 1/2 \text{ à } 10\ 1/2}$ sur les rangées transverses; 5 à 6 entre la ligne latérale et la racine de la ventrale; 18 à 22 (20 le plus souvent) autour du pédicule caudal (fig. 26).

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 304, fig. 228.

Dans son ensemble, la coloration de *Labeo niloticus* est grisâtre, brun-olivâtre ou bleu métallique en dessus, blanc argenté en dessous. Les nageoires sont brunes ou brun-olivâtre.

C'est le plus commun des poissons du Nil; sa chair est estimée des indigènes.

Longueur totale : 470 millimètres.

Habitat. — Cette espèce habite le Nil, le Nil Bleu, le Nil Blanc, le lac Stéphanie et l'Omo.

Figurations égyptiennes. — *Labeo niloticus* me semble représenté d'une manière très satisfaisante sous les n°s 8 (fig. 27) et 37 du mastaba de Ti. Les silhouettes 21 et 26 du même monument se rapportent aussi à des poissons du genre *Labeo* plutôt qu'à des spécimens du genre *Barbus*. Mais, comme il est très probable que les anciens Égyptiens ne distinguaient point entre elles les diverses espèces de *Labeo* du Nil, les figurations signalées peuvent se rapporter respectivement soit à *Labeo niloticus* ou à *L. horie*, soit à *Labeo coubie* ou *L. forskalii*[1].

Voici, d'après les naturalistes qui se sont occupés des poissons du Nil, les noms indigènes de ces différentes espèces.

Noms modernes. — Selon Cuvier et Valenciennes[2], *Labeo niloticus* est connu aux environs du Caire sous les noms de «*Lebis*» ou «*Lebes*». Dans la Haute-Égypte ce poisson est appelé «*Lebse*».

A Syout, Geoffroy Saint-Hilaire l'a entendu nommer «*Saale*» ou «*Miguoara*». Dans cette ville, le même auteur rapporte que le nom de «*Lebse*» est employé comme désignation générique : aussi les pêcheurs de Syout disent-ils «*Lebse scira*» lorsqu'ils parlent du «vrai lebis», ou bien «*Lebse cammeri*» quand ils désignent *Labeo forskalii*.

D'après M. Loat[3], les pêcheurs indigènes du Nil égyptien ne distinguent pas *Labeo niloticus* de *Labeo horie*; les noms transcrits ci-après par M. Kuentz sont donc appliqués indistinctement aux deux espèces :

labîs لبيس .... Lacs Edkou et Borollos, Rosette, Samannoud, Caire, Béni-Souef.

[1] G. A. Boulenger, *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 306, 317 et 329, fig. 229, 238 et 248.
[2] Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XVI, 1842, p. 342.
[3] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 166.

besârya بسارية .... Rosette, Kafr el-Zayat, Barrage au nord du Caire, Caire, Béni-Souef, Assiout, Sohag, Akhmim, Girgeh, Nag-Hamadi, Assouan (désigne les petits).
ṣîr صير .... Lac Borollos, Samannoud (à Kafr el-Zayat, ce mot désigne ceux de moyennes dimensions).
ḥenîma حنيمة .... Lac Menzaleh et environs.
makâka مكاكة .... Fayoum.
labîs er-rây لبيس الراى. Béni-Souef.
lebs لبس .... Assiout, Sohag, Akhmim, Girgeh, Nag-Hamadi, Assouan (désigne les gros, par opposition à *besârya*).

Labeo coubie se distingue aisément des autres espèces de *Labeo* par la structure de ses lèvres. Selon M. Loat, cette espèce est assez rare dans les régions de la Basse-Égypte. D'après Rüppell, ce poisson est nommé «*coubie*» au Caire. Heckel rapporte qu'il est connu à Assouan sous le nom de «*Debs merdzian*»[1].

En ce qui concerne *Labeo forskalii*, la quatrième espèce vivant d'Assouan à l'embouchure du Nil, elle est désignée par plusieurs noms différents. Rüppell mentionne que cette espèce est confondue avec *Labeo coubie* par les pêcheurs du Caire. Selon Heckel, le nom de *Labeo forskalii* est «*Debs el hadziar*»[2] à Assouan.

La liste suivante des noms indigènes a été recueillie par M. Loat[3] et transcrite par M. Kuentz :

ġobéya غبية .... Kafr el-Zayat, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Béni-Souef.
ḥorréya حرّية .... Haute-Égypte.
ğaréya جرية .... Fayoum.
labîsa ġobéya لبيسة غبية. Samannoud.
lébsa ḥağaréya لبسة حجرية. Assiout.
débs el-ḥâğar دبس الحجر.... Assouan.

En résumé, des quatre espèces de *Labeo* qui vivent de nos jours dans le Nil égyptien, d'Assouan au Delta, les pêcheurs indigènes ne reconnaissent que deux formes seulement. L'une représentée par *Labeo niloticus* et *L. horie*, l'autre par *Labeo coubie* et *L. forskalii*. Les deux premières espèces diffèrent des Barbeaux du

(1) C'est-à-dire دبس مرجان.
(2) C'est-à-dire دبس الحجر (encore usité à Assouan).
(3) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 179.

type *Barbus bynni* par leur nageoire dorsale plus haute et plus étendue d'avant en arrière; les deux autres sont également pourvues d'une nageoire dorsale plus développée que celle de *B. bynni*, mais elles se distinguent aussi de *L. niloticus* et de *L. horie*, par leurs lèvres épaisses et leur museau tuberculeux.

Bien que les figurations égyptiennes ne permettent point d'identifier les deux formes de *Labeo* distinguées actuellement par les indigènes, il nous a paru intéressant de donner la liste complète des noms arabes employés, dans les diverses régions de l'Égypte, pour la désignation des deux types de même genre. Peut-être les linguistes pourront-ils découvrir l'origine lointaine de l'une de ces appellations modernes et signaler sa parenté avec quelque nom ancien dont la signification est encore inconnue.

Noms anciens. — [Le nom égyptien des diverses espèces de *Labeo* connues sous le nom arabe de لبيس est [hieroglyphs], *repi* (*Pap. Anast. IV*, 15/8), devenu en copte ⲗⲉⲓϥⲓ (*Scala magna*, chap. XIV). Cf. à ce sujet V. Loret, *Notes sur la Faune pharaonique*, dans la *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, t. XXX (1892), p. 26.

M. É. Chassinat vient récemment de publier, de façon remarquable, un papyrus médical copte appartenant à l'Institut français du Caire[1]. Or, dans ce papyrus, qui est rédigé en dialecte thébain, le لبيس est recommandé deux fois, contre l'obscurcissement de la vue : ⲥⲓϣ ⲛ̄ⲗⲁⲃⲏⲥ ⲕⲁⲙⲉ (p. 236), ⲥⲓϣⲉ ⲛ̄ⲗⲁⲃⲏⲥ ⲕⲁⲙⲉ (p. 296), «fiel de *labîs* noir». Comme on le voit, le thébain remplace le bohaïrique ⲗⲉⲓϥⲓ par ⲗⲁⲃⲏⲥ, qui est apparenté à l'arabe لبيس et que M. Chassinat rapproche même, probablement avec raison, du nom de poisson nilotique *ἀλάβης*, *ἀλλάβης* (Strabon, XVII, 2, 4) = *alabeta* (Pline, V, 10, 1). M. Chassinat rappelle également que ce poisson est mentionné en démotique, sous la forme *lbs gm* «*labîs* noir», au *Papyrus magique de Londres-Leyde*, IX, 9. Ces trois formes, démotique, copte et arabe, en *S* final, dériveraient, par l'intermédiaire d'une forme grécisée **λάβης*, de l'ancien nom égyptien [hieroglyphs].

Mais M. Chassinat soulève en outre une question d'un ordre plus général. Il fait remarquer que, d'après Maqrîzî, le *labîs* (*Labeo niloticus*) et le *bolti* (*Tilapia nilotica*) n'auraient commencé à paraître dans le Nil qu'après la conquête arabe. Il croit voir ce renseignement corroboré en partie par le *Papyrus Anast. IV*, 15/8, qui parle du [hieroglyphs] comme habitant le nord-est du Delta, c'est-à-dire une région soumise surtout au régime maritime. M. Chassinat ne présente d'ailleurs qu'à titre de conjecture cet argument pharaonique en faveur de l'auteur arabe.

Les documents étudiés dans le présent volume viennent réduire à néant l'assertion de Maqrîzî. Nous verrons plus loin que le *bolti* habitait le Nil, au moins à Memphis, dès l'époque de l'Ancien Empire, et nous venons de voir qu'il en était de même du *labîs* (voir ci-dessus la figure 27) : les deux espèces sont fréquemment représentées sur les parois des tombes de Ti et de Méra à Saqqârah. — V. L.]

(1) É. Chassinat, *Un papyrus médical copte*, dans les *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, Caire, t. XXXII, 1921.

BARBUS BYNNI, Forskal.

Cyprinus bynni, Forskal, *Descriptiones animalium*, 1775, p. 71; Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, t. III, 1799, p. 400, pl. XXVII, fig. 3.

Cyprinus lepidotus, Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, 1829, pl. X, fig. 2.

Barbus binny, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 281.

Barbus bynni, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XVI, 1842, p. 174; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 203, pl. XXXIV; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 26, fig. 8.

Noms vulgaires : Bynni, Cyprin bynni, Barbeau bynni.

Le corps de ce poisson est haut, fortement comprimé; sa plus grande hauteur, à l'origine de la nageoire dorsale, est contenue deux fois 2/3 à trois fois 1/2 dans la longueur totale; la longueur de la tête quatre à cinq fois. Museau arrondi, plus ou moins proéminent; sa longueur est comprise trois fois 1/4 à trois fois 3/4 dans la longueur de la tête; diamètre de l'œil contenu trois fois, chez les jeunes, à six fois dans la longueur de la tête. Bouche petite, ouverte en dessous; lèvres bien développées, parfois très fortes. Deux barbillons de longueur variable, de chaque côté de la bouche; l'antérieur est d'ordinaire un peu plus court que l'œil chez les jeunes individus, ou bien il est de même longueur et parfois un peu plus grand que l'œil, chez les adultes; le barbillon postérieur est plus allongé que l'antérieur; d'habitude, il mesure une fois 1/3 à une fois 1/2 le diamètre de l'œil. La nageoire dorsale, très élevée, se compose de quatre rayons osseux et ordinairement de neuf rayons mous; le dernier rayon osseux, simple et sans dentelure, est un peu moins long mais beaucoup plus large que le premier rayon mou; il est généralement un peu plus long que la tête. La distance de la nageoire dorsale à l'occiput est égale environ à la distance qui sépare la nageoire dorsale de la racine de la caudale. Nageoire anale avec trois rayons osseux et cinq rayons mous; pectorale pointue, un peu moins longue que la tête, n'atteignant pas la racine de la ventrale; caudale profondément

échancrée. Pédicule caudal une fois à une fois 1/3 plus long que haut. Les écailles, finement striées longitudinalement, sont au nombre de 31 à 39 (le plus souvent 34 à 37) sur la ligne latérale; trois rangées d'écailles entre la ligne latérale et la nageoire ventrale (fig. 28).

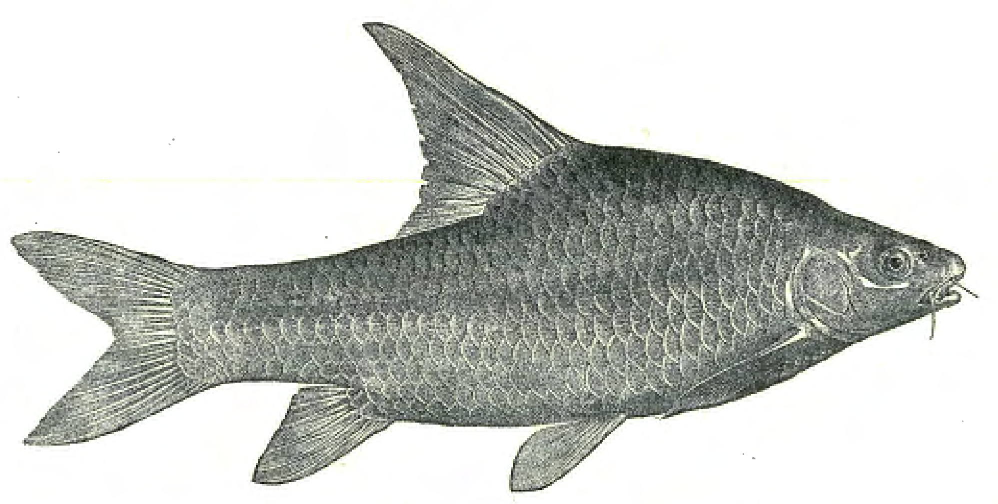


Fig. 28. — *Barbus bynni*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Selon Is. Geoffroy Saint-Hilaire, le corps de *Barbus bynni* est presque tout entier d'un blanc argenté très brillant; par contre, les nageoires pectorales, ventrales et anale, ainsi que le lobe inférieur de la queue, sont d'un rouge plus ou moins jaunâtre. D'après M. Loat[2], le corps du poisson adulte est de couleur jaune foncé plus ou moins uniforme, passant à une teinte olivâtre sur le dos;

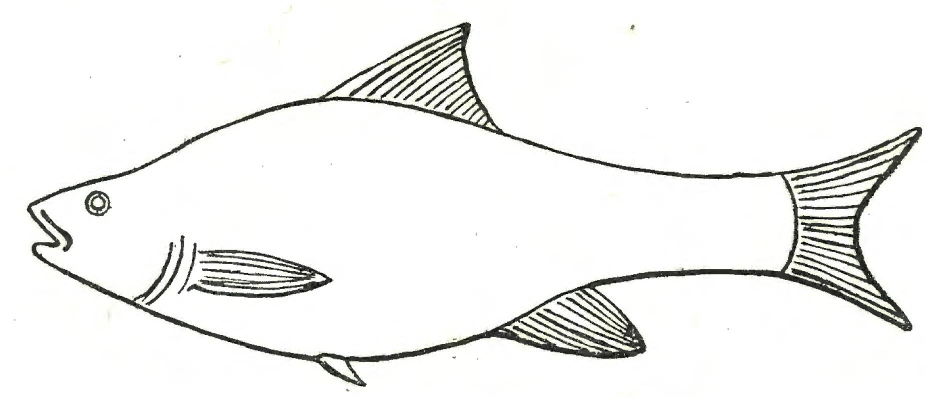


Fig. 29. — *Barbus bynni* (d'après le tombeau de Méra, fig. 5, n° 100).

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 26, fig. 8.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 203.

les jeunes individus, dont la taille ne dépasse pas 18 centimètres, ont la coloration indiquée par Is. Geoffroy Saint-Hilaire [1].

Les plus grands spécimens pêchés au Fayoum mesurent 46 centimètres de longueur. Cette espèce devient pourtant beaucoup plus grande : M. Boulenger signale, d'après M. Loat et le capitaine Flower, des individus atteignant 53 et jusqu'à 65 centimètres de longueur.

Barbus bynni est commun dans le Nil, cependant il se vend toujours à un prix élevé parce que, selon Is. Geoffroy Saint-Hilaire [2], ce poisson est très estimé des Arabes, qui ont coutume de dire, pour faire allusion à la délicatesse de sa chair : «si tu connais meilleur que moi, ne me mange pas». Mais, ce qui prouve mieux encore combien ce barbeau est apprécié en Égypte, c'est qu'il y a, principalement à Syout et à Qéné, «des hommes qui n'ont point d'autre état que celui de pêcheurs de binnys. Ces hommes se placent à portée de l'une des anses du fleuve, dans un endroit où le rivage est escarpé et s'élève de beaucoup au-dessus de la surface de l'eau : là, ils se pratiquent dans le sable des excavations où ils placent des briques qu'ils emploient à divers usages, des nattes qui leur servent de lits et de tapis, et quelques ustensiles de ménage; et telle est leur habitation.» La pêche du Bynni se fait de la manière suivante. «On attache, au bout d'une longue corde, trois hameçons, au-dessus desquels on met une boule très grosse, composée de bourbe mêlée et pétrie avec de l'orge germée. Le poids de cette boule la fait plonger avec les trois hameçons que l'on amorce en y suspendant des dattes. L'autre extrémité de la corde est solidement fixée à un pieu; mais elle communique, par une ficelle, avec un bâton mince et très-mobile, qui sert de support à une sonnette.» Grâce à ce dispositif, le poisson «ne peut mordre à l'un des hameçons sans que le mouvement imprimé n'ébranle et n'agite la sonnette, et n'avertisse les pêcheurs : aussitôt l'un d'eux tire tout l'appareil vers le rivage, aidé par un de ses compagnons, qui s'avance dans l'eau pour soulever la boule». Au dire des pêcheurs, cette boule n'est pas seulement utile comme corps pesant : «l'orge germée qui entre dans sa composition, répand au loin une odeur qui attire le poisson, et le fait approcher des hameçons qu'il pourrait, sans cette précaution, ne pas apercevoir».

Habitat. — *Barbus bynni* est l'un des poissons les mieux connus de l'Égypte

[1] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 284.

[2] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 285 et 286.

actuelle. On le trouve non seulement dans le Nil proprement dit, mais aussi dans le Nil Blanc jusqu'au lac Baringo, au nord-est du lac Victoria.

Figurations égyptiennes. — Cette espèce est représentée sous les nos 65 et 100 (fig. 29) du tombeau de Méra. En outre, il semble que la figuration incomplète n° 112, du document conservé au Musée des Moulages de l'Université de Lyon, se rapporte également à *Barbus bynni* : la silhouette du dos, ainsi que la forme et la position des nageoires dorsale et caudale, rappellent tout à fait le Bynni. Toutefois ce n'est qu'avec réserve que nous rattachons la représentation n° 112 à cette espèce.

Le Bynni, ou *Lepidotus* de Strabon et d'Athénée, partageait avec l'*Oxyrhynchus* et le *Lates* les honneurs réservés aux animaux sacrés. Il a été trouvé parmi les momies rapportées de Thèbes par Passalacqua; ces poissons avaient été «enveloppés dans plusieurs bandelettes et placés dans des boîtes sculptées à l'extérieur et de même forme qu'eux» [1].

Dans sa monographie des *Poissons du Nil*, M. Boulenger [2] a donné la reproduction de deux statuettes en bronze, de la collection de M. Walter Nash, représentant le *Bynni* de façon fort satisfaisante.

De notre côté nous avons également fait connaître une minuscule statuette de bois, taillée dans un morceau de figuier sycomore et sculptée en forme de *Bynni*, à l'intérieur de laquelle plusieurs écailles de ce Barbeau étaient enveloppées d'un menu fragment d'étoffe jaunie par le natron résineux [3]. Ce fait me semble confirmer l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, signalée plus loin, d'après laquelle le *Lepidotus* de Strabon serait le *Bynni*.

Noms modernes. — Geoffroy Saint-Hilaire a décrit le *Bynni* sous le nom de *Cyprinus lepidotus*, parce que ses recherches sur les animaux connus des anciens lui ont permis de reconnaître en ce poisson le *Lepidotus* de Strabon et d'Athénée. Is. Geoffroy Saint-Hilaire [4] rapporte le passage suivant du mémoire dans lequel son père indique les bases de sa détermination. «On a d'abord, dit-il, soupçonné

[1] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 288.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 207, fig. 24 et 25.

[3] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 5e série, Lyon, 1909, p. 305, fig. 219.

[4] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 287-288.

que le lépidote désignait la dorade (*sparus aurata*) : on était fondé à le croire sur ce que la dorade ayant été consacrée, chez les Grecs, à la déesse de Cythère, la même que Nephté ou l'épouse de Typhon, cette consécration pouvait tirer son origine de cérémonies égyptiennes; mais, depuis, cette opinion fut abandonnée d'après cette autre considération toute naturelle, que, si les écrivains grecs eussent voulu désigner la dorade, ils se fussent servis, pour la détermination d'un poisson aussi universellement connu, du terme de *chrysophris* usité parmi eux. On s'est enfin fixé à un passage de Dorien, qui range le lépidote dans le genre des carpes; et, en conséquence, Linné appliqua le nom de lépidote au *cyprinus Niloticus*, la seule carpe du Nil connue de son temps. Mais cette détermination n'est point rigoureuse, puisque le Nil, ainsi que j'ai eu l'occasion de le savoir, renferme cinq carpes à chacune desquelles le passage d'Athénée pourrait également convenir. Il devient donc nécessaire d'examiner à laquelle de ces espèces il se rapporte exclusivement. Le nom de *lepidotus*, qui signifie écailleux, indique assez un caractère distinctif et bien tranché : car, par ce mot, les anciens ne voulurent pas exprimer que le lépidote était le seul poisson du Nil recouvert d'écailles, puisque toutes les espèces de ce fleuve, les silures exceptés, en sont également revêtues; mais, par cette dénomination, ils entendirent, ainsi que nous apprend un passage du faux Orphée (*libell. de lepid.*), l'espèce la plus remarquable par la grandeur et l'éclat argenté de ses écailles. Or, la carpe qui peut justifier le nom d'écailleuse par excellence, celle en laquelle on admire les écailles les plus larges et les plus beaux reflets argentés, est indubitablement l'espèce publiée par Forskael sous le nom de *cyprinus binny*. C'est, en conséquence, à cette espèce que je crois devoir rapporter la dénomination de lépidote.»

Antérieurement Sonnini, dans son ouvrage publié en 1799, avait établi que le *Lepidotus* des anciens est le *Bynni*. Il donna de ce poisson une figure et une courte description sous le nom de *benni*.

La liste des noms indigènes recueillis par M. Loat[1], d'après les transcriptions de M. Kuentz, est la suivante :

bénni بنّي	Rosette, Kafr el-Zayat, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Béni-Souef, Fayoum, Assiout, Sohag, Akhmim, Girgeh, Nag-Hamadi, Assouan.
helâla هلالة	Assiout (désigne les petits).
ḫádami خدمى	Lac Borollos.
šôka شوكة	Louxor.

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 207.

Il y a lieu d'ajouter à ces noms le mot *macsousa* qui, d'après Geoffroy Saint-Hilaire, sert à désigner le *Bynni* «dans un petit nombre de cantons» de la Haute-Égypte[1].

Dans la liste qui précède nous ne mentionnons que les noms arabes sous lesquels *Barbus bynni* est connu le long du Nil égyptien. Les dénominations nubiennes qui désignent ce poisson entre Shellal et Wady Halfa sont donc écartées de cette liste ainsi que de toutes les autres.

Noms anciens. — Plusieurs figurations de poissons ont été publiées par M. Montet[2] à propos du nom égyptien *bout*, [hiéroglyphes].

Le déterminatif de ce nom *bout* représente dans la plupart des cas le «*schilbé*», comme on le verra plus loin. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Montet, il est des exemples dans lesquels le déterminatif semble représenter un «*Bynni*». Dans ce cas, il en faudrait conclure que *bout* peut également être le nom du *Bynni*.

[Dans la *Scala magna*, le nom du *Barbus bynni*, le بنى des Arabes, est ⲕⲁⲛⲟⲩϥⲓ, mot dont on n'a pas encore, à ma connaissance, relevé l'équivalent hiéroglyphique. — V. L.]

[1] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 286, fin de la note 2 de la page 285.

[2] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 43, fig. 5 et 6).

SILURIDÉS.

CLARIAS ANGUILLARIS, Linné.

Silurus anguillaris, Linné, in Hasselquist, *Reise nach Palästina*, 1762, p. 415.

Clarias hasselquisti, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XV, 1840, p. 362, pl. 446.

Clarias anguillaris, Günther, *Catal. Fishes in the British Museum*, London, vol. V, 1846, p. 14; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 280, pl. XLIX; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 226, fig. 192.

Noms vulgaires : Qarmouth, Silure qarmouth.

Corps très allongé à nageoires dorsale et anale longues, formées uniquement de rayons mous, et s'étendant presque jusqu'à la caudale. Chez *Clarias anguillaris* la hauteur du corps est contenue cinq fois 1/3 à sept fois 3/4 dans la longueur totale; la longueur de la tête trois à trois fois 3/4. La tête, très aplatie, est une fois 1/2 à une fois 2/3 plus longue que large, elle est pourvue en dessus et latéralement de plaques osseuses formant, chez les adultes, une sorte de casque granuleux, recouvert d'une peau plus ou moins mince; quatre paires de barbillons, une aux narines, une aux maxillaires, deux au menton. Mâchoires armées chacune d'une bande de dents en velours; le vomer également porte une bande de dents le plus souvent coniques et quelquefois subgranuleuses en arrière. La nageoire dorsale se compose de 65 à 76 rayons; l'anale en compte de 53 à 62; ces deux nageoires n'atteignent pas tout à fait la caudale; l'intervalle qui sépare le premier rayon dorsal de l'apophyse osseuse de l'occiput égale 1/7 à 1/4 de la longueur de la tête. La nageoire pectorale mesure 2/5 ou la moitié de la longueur de la tête; son rayon épineux, dentelé sur le bord externe, n'atteint que la moitié ou les deux tiers de la longueur de la nageoire; les ventrales sont un peu plus rapprochées de l'extrémité du museau que de la racine de la

caudale. La longueur de la nageoire caudale est un peu inférieure à la moitié de la longueur de la tête (fig. 30).

La coloration du corps est gris-olivâtre ou brun foncé en dessus et sur les côtés, blanc en dessous. Les nageoires sont brunes, quelquefois avec de petites taches noires.

Clarias anguillaris ressemble beaucoup, par ses caractères externes, à une autre espèce de même genre, *Clarias lazera* (fig. 31), qui habite les mêmes régions du Nil et que les pêcheurs actuels de l'Égypte confondent sous les mêmes dénominations.

Les poissons du genre *Clarias* sont pourvus, ainsi que les représentants du genre *Heterobranchus*, d'appareils ramifiés placés au-dessus de leurs branchies. Ces appareils, décrits par Ét. Geoffroy Saint-Hilaire [1], permettent à ces singuliers poissons de vivre plusieurs jours hors de l'eau sans périr.

M. Léon Vaillant [2] a publié les observations de M. le Dr Suard, qui complètent celles de Ét. Geoffroy Saint-Hilaire et font voir que l'existence des appareils ramifiés, sorte de poumon rudimentaire, est «liée à des conditions biologiques naturelles dans lesquelles peuvent normalement se trouver ces poissons, obligés à certains moments de suppléer à leur respiration aquatique par une respiration aérienne prolongée».

Les Silures sur lesquels ont porté les remarques du Dr Suard sont des *Harmouth* ou *Clarias* que L. Vaillant rattache à *Clarias lazera*. Ces poissons ont été étudiés à Nioro, au nord du Soudan français, à 800 kilomètres environ de la côte. «Ils présentent bon nombre de caractères de ce Siluroïde, notamment des dents vomériennes hémisphériques, granuleuses, mais suivant Peters, il est assez difficile de distinguer les espèces de ce genre, vu les nombreuses variations que l'on peut reconnaître dans un même type. Ces animaux, bien connus des habitants, sont désignés sous le nom de «*Niéghé*» par les Bambaras, sous celui de «*Liddi*» par les Toucouleurs.»

A Nioro, la saison pluvieuse dure à peu près deux mois, et pendant le reste de l'année il ne tombe pas une goutte d'eau, «aussi les mares et les marigots se dessèchent pendant la plus grande partie de cette longue période. Les Harmouths s'enfoncent alors dans la vase, comme les Protoptères, mais pour s'y comporter d'une manière différente, car, au lieu de s'envelopper dans un cocon et

[1] Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 332 et 333.

[2] Léon Vaillant, *Sur les habitudes terricoles d'un siluroïde africain, Clarias lazera* (dans *Bulletin du Muséum*, Paris, 1895, p. 271).

d'y passer une estivation passive, leur retraite leur sert simplement en quelque sorte de terrier pour se mettre à l'abri de la trop grande chaleur du jour; ils

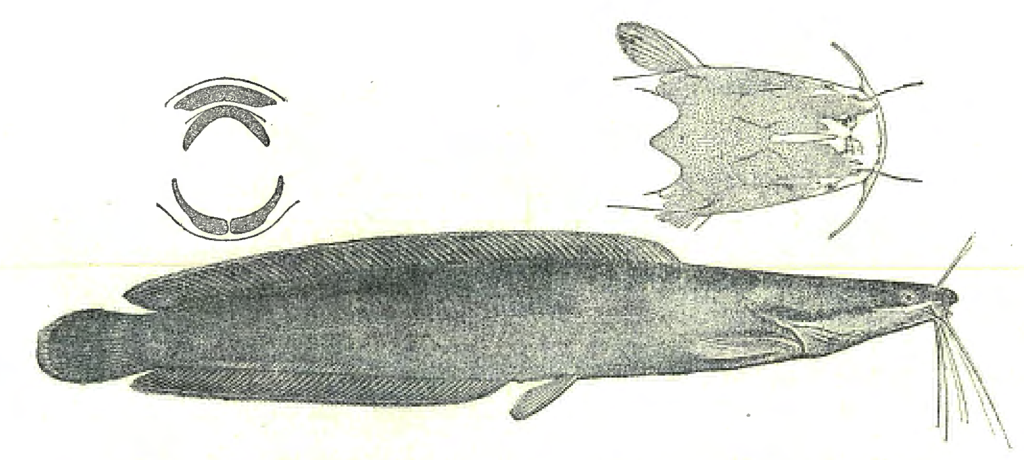


Fig. 30. — *Clarias anguillaris*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

sortent le soir ou la nuit, rampent alors sur le sol en quête de leur nourriture, qui consiste en graines de millet, plante cultivée par les naturels du pays pour leur propre alimentation.»

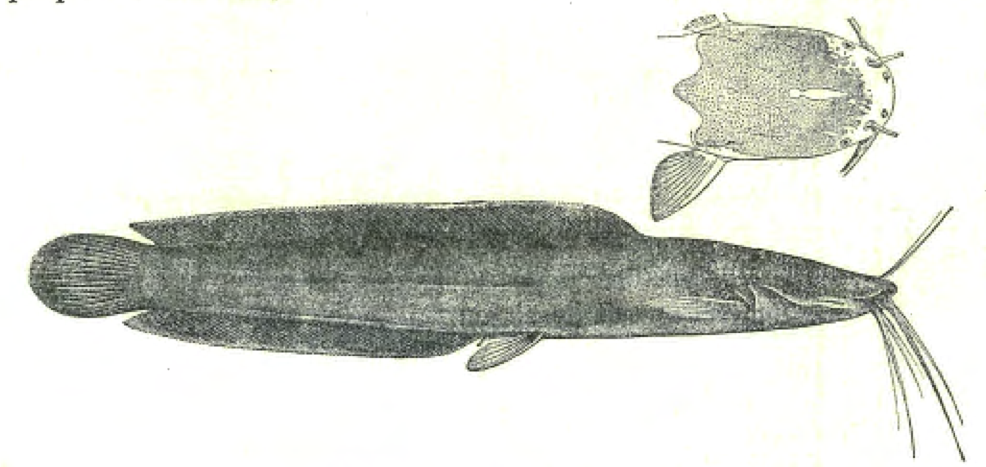


Fig. 31. — *Clarias lazera*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[2].

Le Dr Suard a pu conserver plusieurs de ces poissons en captivité pendant son séjour à Nioro. Il les avait installés dans une grande caisse en fer blanc à biscuits, et les nourrissait en leur donnant de temps à autre quelques poignées

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 226, fig. 192.

[2] *Ibid.*, vol. II, 1911, p. 235, fig. 197.

de mil. «Une précaution importante à prendre était de clore exactement la boîte; sans cela, aussitôt la nuit venue, les Harmouths sortaient agilement de leur prison pour gagner la campagne.»

Le savant auteur des études sur les Poissons d'eau douce de l'Afrique, a lui-même gardé vivants pendant longtemps des individus encore jeunes, du *Cl. lazera*

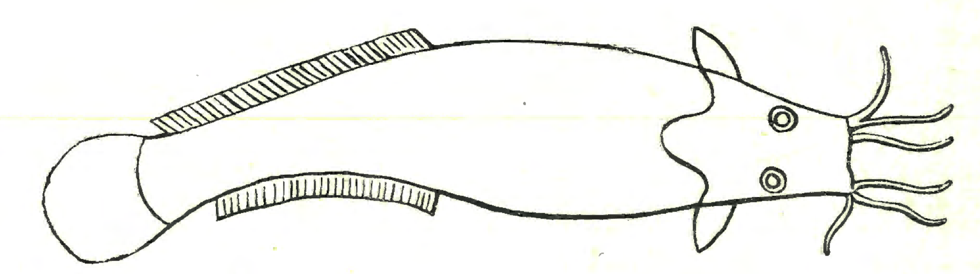


Fig. 32. — *Clarias anguillaris* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 11).

provenant de l'Égypte. «Ils se jetaient avec avidité sur les vers et sur de petits morceaux de viande crue que je leur offrais, mais je n'ai pu leur faire manger de grains de millet. Je n'ai pas non plus réussi à leur faire passer plus de trois jours hors de l'eau. Cela tient sans doute au jeune âge de ces individus, car on

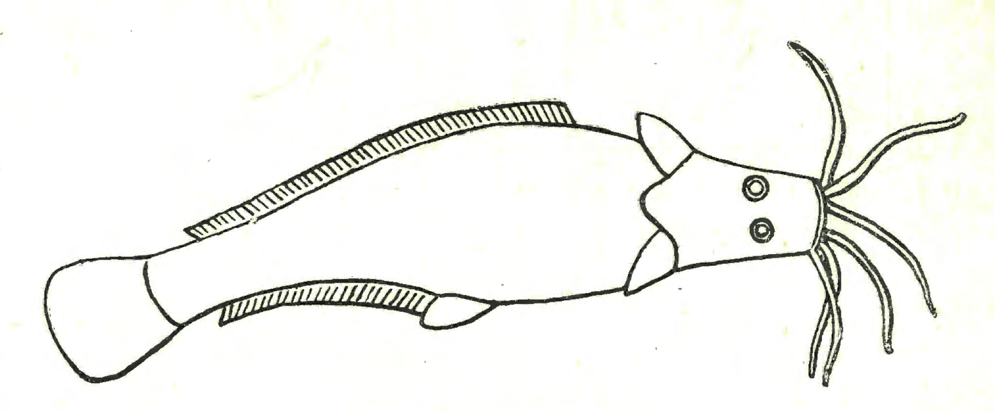


Fig. 33. — *Clarias lazera* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 20).

sait que l'appareil qui permet à ces poissons de puiser dans l'air l'oxygène nécessaire à la respiration est plus développé chez les adultes que chez les jeunes[1].»

Le Dr L. Lortet a fait connaître le premier une curieuse observation concernant les *Clarias*. Lorsqu'ils sont hors de l'eau, si on les prend à la main, ces

[1] G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 250.

poissons ont la singulière faculté de pousser des cris qui ressemblent aux miaulements d'un chat en colère. Le Dr Tirant « m'a affirmé qu'en Cochinchine, où les poissons de ce type sont très nombreux, toutes les espèces poussent des cris lorsqu'on les tire hors de l'eau »[1]. Personnellement, nous avons fait la même remarque en pêchant différents Silures dans les rivières du Tonkin.

La chair de ces poissons est estimée en Égypte. Il en est de même en Cochinchine, aux Indes et au Congo, où les *Clarias* sont fort recherchés des indigènes, qui savent les fumer et en font un commerce assez actif.

Les plus grands individus de l'espèce *Clarias anguillaris* ont une longueur de 75 centimètres. L'espèce *Cl. lazera* atteint des dimensions bien plus élevées : un spécimen pêché à Gizé, près du Caire, et donné au British Museum par le capitaine Flower, mesure 1 m. 17 de longueur[2].

Habitat. — *Cl. anguillaris* vit dans le Nil tout entier, depuis les lacs du Delta jusqu'au lac Victoria. La distribution géographique de *Cl. lazera* est plus étendue : cette espèce habite le Nil, le Sénégal et le Congo; elle se trouve également en Syrie.

Figurations égyptiennes. — Il paraît très difficile de justifier l'identification spécifique précise des diverses figurations se rapportant au genre *Clarias;* on peut les attribuer pourtant à *Cl. anguillaris* ou *Cl. lazera*, les deux espèces communes du Nil et des lacs du Delta.

Des représentations de ces Siluridés se remarquent sur toutes les scènes de pêche de l'Ancien Empire, notamment sous les nos 11 (fig. 32), 20 (fig. 33) et 28 de la grande scène de pêche du tombeau de Ti, et sous les nos 35, 42 et 49 des deux autres scènes du même monument. On les voit encore sous les nos 54, 77, 86 du mastaba de Méra et sous le no 109 du document conservé au Musée des Moulages de l'Université de Lyon. Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, les Égyptiens ont toujours figuré les Silures le corps de profil et la tête vue par-dessus.

D'après la grande scène de pêche au filet du mastaba de Ti (fig. 1), il semble que l'artiste pharaonique ait voulu représenter deux formes distinctes de *Clarias*. Parmi les bas-reliefs on remarque en effet le Silure figuré sous le no 11, dont la nageoire dorsale relativement courte est à peine plus développée que la nageoire

[1] L. Lortet, *Poissons et reptiles du lac de Tibériade* (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. III, 1883, p. 153).

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 290.

anale, au lieu que dans la silhouette no 20 (fig. 33) le poisson est pourvu d'une dorsale beaucoup plus longue. En outre, chez cette dernière figuration, la hauteur du corps est un peu plus grande comparativement à la longueur. Les différences concernant les dimensions relatives des nageoires dorsale et anale ne correspondent pas à la réalité, puisqu'on a relevé à peu près les mêmes variations de la nageoire dorsale chez *Clarias anguillaris* (65 à 76 rayons) et chez *Cl. lazera* (62 à 82 rayons). Les proportions du corps dans ces deux espèces sont pourtant intéressantes à noter : chez *Cl. anguillaris* la hauteur du corps est contenue cinq fois 1/3 à sept fois 3/4 dans la longueur totale, tandis que chez *Cl. lazera* la hauteur est comprise de cinq à neuf fois dans la longueur. Les figurations de Silures à corps relativement épais, dont la hauteur est contenue cinq fois seulement dans la longueur, se rapporteraient donc plutôt à *Cl. lazera*, les autres représenteraient *Cl. anguillaris*. En outre, chez ceux-ci, les barbillons sont un peu moins allongés que chez *Cl. lazera*. Mais, nous le répétons, ces distinctions n'offrent point une certitude satisfaisante, il paraît donc préférable de considérer les figures de ces poissons comme se rapportant à *Cl. anguillaris* et *Cl. lazera*, les deux espèces communes du Nil égyptien.

Des représentations de *Clarias* ont été déjà signalées sur plusieurs monuments de l'ancienne Égypte. Heckel a rapporté à *Cl. hasselquisti* une figure de la scène de pêche qui est peinte dans une tombe voisine des Pyramides de Gizé[1]. M. Boulenger[2] a reconnu des figurations caractéristiques de *Cl. anguillaris* ou *Cl. lazera*, dans certains tombeaux de Saqqârah, dans le tombeau de Ti et sur des photographies inédites de M. Flinders Petrie. De notre côté, nous avons remarqué plusieurs silhouettes de ces Siluridés sur les bas-reliefs du tombeau de Méra à Saqqârah[3].

Noms modernes. — [Le nom de beaucoup le plus répandu, commun à *Cl. anguillaris* et à *Cl. lazera*, est *qarmouth*, dont l'orthographe et la prononciation nous sont attestées, sous la forme قرموط, par la *Scala magna* de Schams-ar-riâsah. Mais ce nom a été bien maltraité par les voyageurs et par les naturalistes. Il y a un siècle qu'Is. Geoffroy Saint-Hilaire[4], — qui lui-même d'ailleurs orthographiait fautivement *harmout*, — constatait des discordances entre plusieurs auteurs : *sharmuth* d'après Cuvier, *charmuth* d'après Hasselquist et Lacépède, *karmouth* d'après Sonnini.

[1] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 278.

[3] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 4e série, Lyon, 1908, p. 129.

[4] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 334.

En fait, si l'on prenait la peine de faire le relevé de toutes les orthographes singulières que l'on a, depuis la remarque de Geoffroy Saint-Hilaire, attribuées au mot *qarmouth*, on se trouverait en présence d'une interminable liste de formes aussi inattendues que disparates et saugrenues; et l'on observerait, non sans étonnement, que ce ne sont pas les dernières venues qui sont les moins fantaisistes (par exemple, en 1905, *scharmut* d'après Matschie).

Il faut reconnaître, pourtant, que les auteurs de transcriptions arbitraires ont une certaine excuse; le mot *qarmouth* commence par une lettre qui, dans les divers milieux de l'Égypte, se prononce de trois manières différentes : *qarmouth* chez les gens instruits (et c'est, naturellement, l'orthographe que les naturalistes devront désormais adopter), *'armouth* dans le peuple, *garmouth* presque partout en Haute-Égypte. Conclusion : *garmuth* (Forskal, 1775) et *armout* (Figari, 1864) seraient admissibles, au besoin; seul, *qarmouth* (Hartmann, 1865) est correct et conforme à l'orthographe arabe. — V. L.]

Relativement aux deux espèces de *Clarias*, M. Loat[1] et M. Kuentz ont recueilli et transcrit la liste suivante de noms indigènes :

qarmûṭ قرموط ..... Lacs Mariout, Edkou, Borollos et Menzaleh, Rosette, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Kafr el-Zayat, Béni-Souef, Girgeh.
zaġlûl زغلول....... Lac Borollos (désigne les petits).
ḥût حوت......... Sân, Assiout, Akhmim, Fayoum (désigne les gros); Birket Karoun (désigne les gros et les petits).

Noms anciens. — [Le nom hiéroglyphique des divers *Clarias* est, ainsi que M. Montet l'a montré il y a dix ans[2], *nâr*. On le rencontre avec l'orthographe *nâr*, aux papyrus médicaux Hearst et Ebers. Enfin, sous la forme *nârou*, il apparaît dans le *Conte des deux frères* (Papyrus d'Orbiney, VII, 9).

Le قرموط est mentionné dans la *Scala magna;* c'est même, si je ne me trompe, le seul exemple écrit que l'on connaisse de ce nom arabe. Ce nom est rendu en copte par ⲡⲓ-ⲕⲟⲩⲗⲍⲟⲩ, mot dont on n'a pas encore retrouvé l'équivalent en ancien égyptien. — V. L.]

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 283.
[2] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 44).

HETEROBRANCHUS LONGIFILIS, Cuvier et Valenciennes.

Heterobranchus longifilis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XV, 1840, p. 394, pl. 447; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 303, pl. LIV, fig. 2; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 274, fig. 227.

Heterobranchus laticeps, Peters, *Mon. Berl. Ac.*, 1852, p. 682; G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 265.

Noms vulgaires : Halé, Silure halé, Hétérobranche halé.

Les Hétérobranches se distinguent des Clarias par la division en deux parties de leur nageoire dorsale, la partie postérieure, adipeuse, étant soutenue par des prolongements des apophyses épineuses vertébrales. Les Silures du genre *Heterobranchus* possèdent, comme les *Clarias*, un appareil respiratoire accessoire qui leur permet de vivre plusieurs jours hors de l'eau.

La hauteur du corps est comprise six à huit fois dans la longueur totale, la longueur de la tête trois à trois fois 2/3. La tête, un peu moins aplatie que chez *Heterobranchus bidorsalis*, est une fois 1/2 à une fois 2/3 aussi longue que large, sa face supérieure étant fortement granuleuse chez l'adulte; l'occipital se termine en pointe; la fontanelle frontale est deux fois 1/2 à quatre fois plus longue que large, sa longueur est contenue trois fois 1/2 à six fois 1/2 dans celle de la tête; le diamètre de l'œil est compris deux fois 1/2 à quatre fois 1/2 dans la longueur du museau. La bande de dents prémaxillaires est cinq à six fois aussi longue que large; les dents vomériennes forment une bande à peu près de même largeur que la bande prémaxillaire. Le barbillon nasal est aussi long que la tête; le barbillon maxillaire est une fois 1/2 à deux fois plus long; il s'étend parfois jusqu'à la base de la nageoire pectorale ou bien entre celle-ci et l'origine de l'anale; le barbillon mandibulaire externe est une fois 1/2 à une fois 3/4 aussi long que l'interne, dont la longueur varie de la moitié à environ une fois celle de la tête. La nageoire dorsale antérieure se compose de 29 à 34 rayons, sa distance à l'apophyse occipitale égale environ le quart de la longueur de la tête; la dorsale adipeuse est un peu plus courte et moins haute que la précédente, elle commence immédiatement en arrière de celle-ci. L'anale de 44 ou 45 rayons s'étend jusqu'à la base de la caudale. La pectorale mesure presque la

moitié de la longueur de la tête; son rayon épineux, à faible dentelure externe, atteint environ les 2/3 de la longueur totale de la nageoire. Les ventrales sont à peu près à égale distance du bout du museau et de la caudale. Celle-ci mesure de la moitié aux deux tiers de la longueur de la tête (fig. 34).

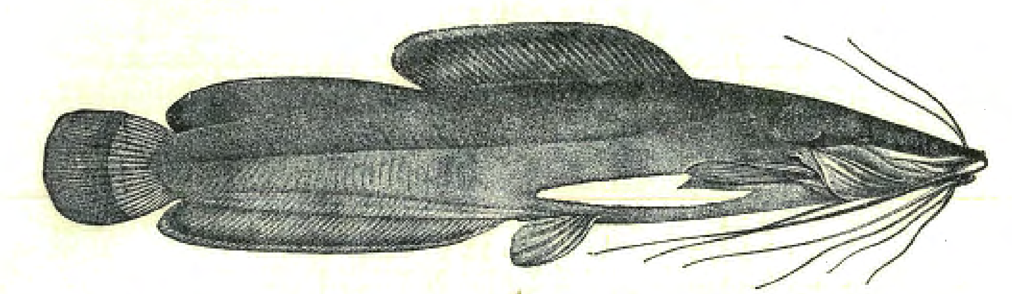


Fig. 34. — *Heterobranchus longifilis*, 1/6 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Heterobranchus longifilis est de couleur brun olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec parfois quelques taches noires sur les côtés; nageoires dorsale et anale

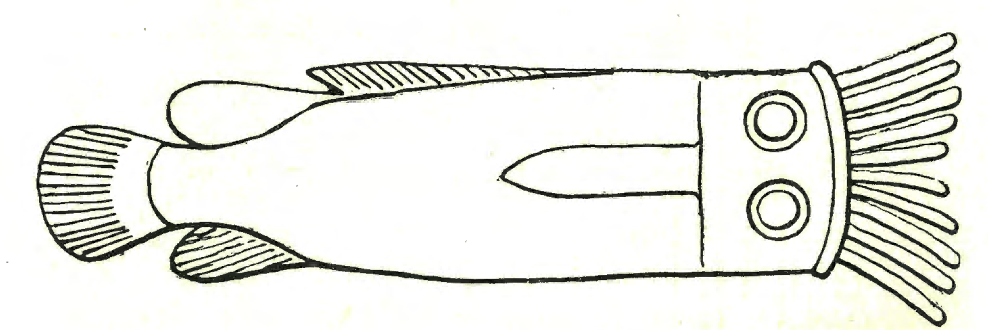


Fig. 35. — *Heterobranchus longifilis* (d'après la plaque de schiste de Hiérakonpolis)[2].

bordées de noir; caudale jaunâtre ou orange pâle à la base, puis noire, puis bordée de rouge.

Cette espèce atteint une longueur de 720 millimètres.

Habitat. — *Heterobranchus longifilis* a été pêché dans le Nil, entre Louxor et Khartoum, ainsi que dans l'Omo, le Niger, le Congo et le Zambèze. Une seconde espèce, *Heterobranchus bidorsalis*, vit aussi dans le Haut-Nil, le Nil Blanc, le

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 274, fig. 227.

(2) J. E. Quibell, *Hierakonpolis*, Part I, pl. XXIX (dans *Egyptian Research Account, fourth memoir*, London, 1903).

bassin du Tchad, le Sénégal et le Niger. Toutefois, celle-ci ne se rencontre communément que dans le Nil Blanc, entre Khartoum et Fachoda, tandis que *Heterobranchus longifilis* vit dans le Nil égyptien, à Louxor notamment[1]. Au dire de Geoffroy Saint-Hilaire[2], *Heterobranchus bidorsalis* est aussi rare en Égypte que les *Clarias* y sont communs : les Hétérobranches appartiennent essentiellement au Nil supérieur, «et ce n'est pour ainsi dire qu'accidentellement» qu'on les trouve en Égypte.

Cuvier et Valenciennes remarquent également l'extrême rareté des Hétérobranches dans le Nil égyptien, «car, disent-ils, pendant les quarante années qui se sont écoulées depuis leur découverte, aucun naturaliste n'a rapporté d'Égypte ce curieux poisson».

En résumé, on ne pêche en Égypte que de très rares Hétérobranches, toujours de grande taille. Il en est de même, paraît-il, dans le Bas-Sénégal où ne se rencontrent que de grands individus. «C'est probablement, selon Cuvier et Valenciennes[3], dans les lacs de l'Abyssinie et de l'intérieur de l'Afrique que l'espèce se propage et que l'on trouverait de petits spécimens. Lors des hautes eaux, il s'en échappe quelques-uns à la poursuite des poissons qui descendent alors les fleuves.»

Figurations égyptiennes. — A notre connaissance, les seules représentations de Siluridé du genre Hétérobranche (fig. 35) se voient sur la grande plaque de schiste de Hiérakonpolis[4], bien connue de tous les égyptologues. Le poisson sert à écrire le nom d'un Pharaon de la Ire dynastie, le roi Nâr-mer. Cette figuration est beaucoup plus archaïque que ne le sont celles des monuments de Ti ou de Méra.

Le corps du poisson est figuré de profil, alors que la tête est vue par-dessus avec les barbillons dirigés en avant. Les bas-reliefs de cette palette de schiste sont très stylisés. Ils ont été modelés, non point d'après nature, mais de souvenir. Ainsi, le poisson représenté à la partie supérieure de la plaque, entre les têtes de Bovidé[5], porte dix barbillons (fig. 35), tandis que la figuration qui se voit

(1) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. xvi.

(2) Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 335.

(3) Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XV, 1840, p. 392.

(4) J. E. Quibell, *Hierakonpolis*, Part I, pl. XXIX (dans *Egyptian Research Account, fourth memoir*, London, 1903).

(5) Hilzheimer, in *Grabdenkmal des Königs Sahure*, p. 171; G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory* (dans *The Journal of Egyptian Archæology*, vol. 5, Part I, 1918, p. 8).

en avant du roi Nâr-mer en porte neuf seulement. L'espèce *Heterobranchus longifilis* (fig. 34) est pourvue en réalité de huit barbillons.

Aussi, comme pour les Clarias, ne pouvons-nous donner de ce poisson qu'une identification générique. Nous ne le rattachons à *Heterobranchus longifilis* qu'avec réserve et pour l'unique raison que cette espèce se pêche quelquefois en Égypte, entre Louxor et Assouan, alors que *Heterobranchus bidorsalis*, la première espèce décrite par Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, ne se rencontre de nos jours que dans le Nil Blanc, au sud de Khartoum. Au reste, s'il était démontré que les deux Hétérobranches vivaient autrefois dans le Haut-Nil égyptien, on devrait admettre que les deux espèces étaient alors confondues sous le même nom, comme elles le sont actuellement par les indigènes des bords du Nil.

Les égyptologues rechercheront pourtant si les figurations de Hiérakonpolis sont inspirées plutôt de l'espèce nubienne que de l'espèce partiellement égyptienne, afin de tirer quelques indications concernant l'origine probable du roi Nâr-mer dont les attributs, d'après la plaque de Hiérakonpolis, accusent des mœurs, des aspirations, absolument différentes de celles que nous voyons, d'après les monuments de Memphis, chez les Égyptiens de l'Ancien Empire.

Noms modernes. — *Heterobranchus longifilis*, de même que *H. bidorsalis*, est connu en Égypte sous les appellations suivantes recueillies par M. Loat[1] et transcrites par M. Kuentz :

qarmûṭ قرموط .... Louxor.
qarmûṭ ḥâla قرموط حالة .... Haute-Égypte.

On remarquera que le nom «*qarmûṭ*» désigne, en certaines régions, les Hétérobranches et les Clarias.

Noms anciens. — Le signe qui sert à écrire le nom du roi Nâr-mer, de la Ire dynastie, sur la plaque de schiste trouvée à Hiérakonpolis, se rapporte très nettement, nous l'avons dit, à un Hétérobranche. Comme les Égyptiens modernes donnent à l'Hétérobranche le même nom, *qarmouth*, qu'aux *Clarias*, il est presque certain que les Égyptiens anciens confondaient, eux aussi, les deux genres sous le seul et même nom de *nâr* [hiéroglyphe], qui, au propre, s'applique aux *Clarias*.

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 303.

SCHILBE MYSTUS, Linné.

Silurus mystus, Linné, in Hasselquist, *Reise nach Palästina*, 1762, p. 419; Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 291, pl. XI, fig. 3 et 4.

Schilbe mystus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIV, 1839, p. 372; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 311, pl. LVI, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. II, 1911, p. 293, fig. 238.

Noms vulgaires : Schilbé, Silure schilbé.

Dans la famille des Siluridés, les poissons du genre *Schilbe* se reconnaissent à leur nageoire dorsale très courte et armée d'un rayon épineux dentelé sur le bord interne. Cette espèce est voisine de deux Silures assez communs dans le Nil : *Eutropius niloticus* (fig. 39) et *Siluranodon auritus* (fig. 38).

Schilbe mystus se distingue du premier par l'absence de nageoire adipeuse, du second par sa dorsale plus grande et pourvue d'un rayon antérieur épineux. En d'autres termes, *Eutropius niloticus* possède deux petites nageoires dorsales, alors que *Schilbe mystus* n'en a qu'une; quant à *Siluranodon auritus*, c'est un silure de petite taille et dont l'unique nageoire dorsale est bien plus faible que celle de l'espèce qui nous occupe.

Le corps de *Schilbe mystus* est très comprimé latéralement, sa hauteur est contenue trois à cinq fois dans la longueur totale, la longueur de la tête quatre fois 1/2 à cinq 1/2. La tête large, aplatie, est une fois 1/5 à une fois 1/2 plus longue que large; la mâchoire inférieure est proéminente; le museau, deux fois plus large que long, est à peu près aussi long que le diamètre de l'œil; celui-ci est contenu trois fois (chez les jeunes) à six fois dans la longueur de la tête. La bande de dents voméro-palatine est un peu plus étroite que la bande prémaxillaire. Quatre paires de barbillons. Le barbillon nasal mesure environ la moitié de la longueur de la tête; le maxillaire, un peu plus long, atteint de la moitié aux deux tiers; le barbillon mandibulaire interne est de moitié plus court que l'externe, celui-ci atteint à peu près les deux tiers de la longueur de la tête. La nageoire dorsale, composée d'un rayon épineux et de cinq ou six rayons branchus, est située un peu en avant de la ventrale; la distance du bout du museau

à la dorsale est contenue environ deux fois dans la distance de celle-ci à la caudale; les rayons branchus sont toujours plus courts que la tête; le rayon épineux est mince avec une faible dentelure en arrière, sa longueur égale les deux tiers de la longueur de la tête. 53 à 67 rayons à l'anale. La pectorale n'atteint pas la naissance de la ventrale; son épine, faiblement dentelée sur le bord interne,

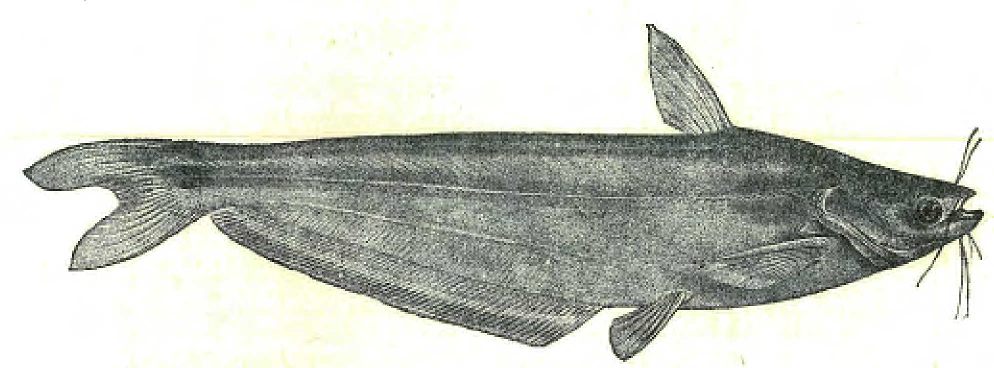


Fig. 36. — Schilbe mystus, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

est de même longueur mais plus forte que l'épine de la dorsale. Caudale profondément échancrée à lobes plus ou moins pointus. Pédoncule caudal un peu plus haut que long (fig. 36).

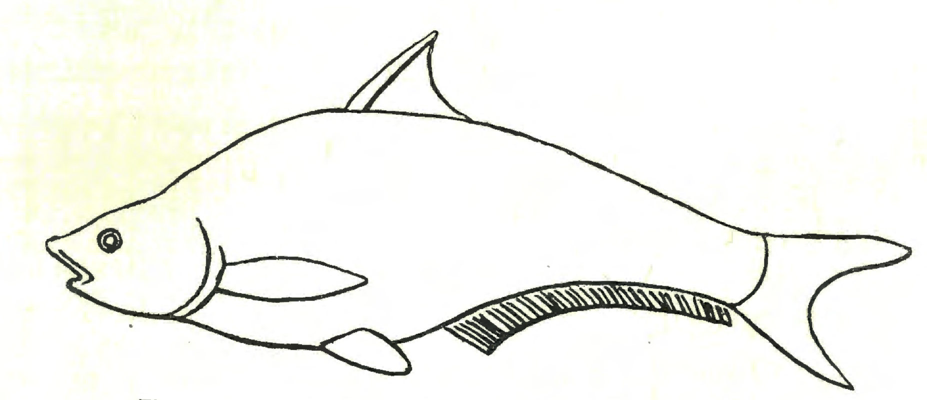


Fig. 37. — Schilbe mystus (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 15).

La coloration de *Schilbe mystus* est brunâtre en dessus, argentée en dessous et sur les côtés; une grande tache noirâtre, arrondie, est située sur la ligne latérale, en arrière de la tête; bande latérale brunâtre assez marquée chez les jeunes; nageoires dorsale et pectorale parfois noirâtres.

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 293, fig. 238.

Selon Is. Geoffroy Saint-Hilaire[1], la chair de *Schilbe mystus* est meilleure que celle de la plupart des poissons de la même famille et elle est assez estimée. Cuvier et Valenciennes[2] pensent que l'épithète «*Schérifié*» (noble) appliquée, par les Arabes, à ce poisson, «annonce probablement la supériorité de l'espèce pour le goût».

Ce poisson-chat est beaucoup plus vorace que son parent européen, *Silurus glanis*. D'après Boulenger[3], «un spécimen de 150 millimètres de long, provenant de Khartoum, contenait un *Alestes baremose* entier, de 115 millimètres de longueur».

Cette espèce atteint une longueur totale de 340 millimètres.

Habitat. — *Schilbe mystus* vit dans le Nil, le Nil Bleu, le Nil Blanc, le Bahr el-Gebel, le lac Victoria, ainsi que dans les eaux douces de l'Afrique tropicale, notamment le Sénégal et le Congo.

Figurations égyptiennes. — Ce Silure me semble représenté sous le n° 15 (fig. 37) du tombeau de Ti et sous les n[os] 70 et 101 du tombeau de Méra.

Par suite de l'absence de barbillons, la figuration ancienne de *Schilbe mystus* ne paraît pas d'une ressemblance très satisfaisante. On doit noter pourtant que cette figuration, par sa nageoire dorsale à rayon épineux, sa longue nageoire anale, sa queue recourbée vers le bas et son aspect général, rappelle beaucoup plus *Schilbe mystus* que les deux formes voisines représentées figures 38 et 39. Il faut admettre que les barbillons, petits et peu apparents, étaient négligés des artistes anciens, comme ils l'ont été le plus souvent pour les poissons des genres *Barbus* et *Labeo*.

M. Boulenger[4] a signalé de très bonnes figurations de ce poisson dans une scène de pêche d'un tombeau de Saqqârah ainsi que dans la tombe de Aba et Zau, à Deir-el-Gebrawi.

Noms modernes. — Les Arabes connaissent *Schilbe mystus* sous le nom de «*Schilbé*» proprement dit[5]. Selon J. J. Rifaud[6], les poissons de cette espèce

[1] *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 298.
[2] *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIV, 1839, p. 375.
[3] *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 314.
[4] *Ibid.*, p. 315; Lepsius, *Denkmäler*, Abtheil. II, pl. XLVI; *Archæol. Survey Egypt*, XI et XII, 1902.
[5] *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 298.
[6] Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XIV, 1839, p. 375.

sont aussi nommés «*Schilbé schérifié*». Un autre Schilbé, *Siluranodon auritus*, est appelé «*Schilbé oudney*».

Bien que nous n'ayons relevé, parmi les bas-reliefs de l'Ancien Empire, aucune figuration pouvant se rapporter aux deux autres «*Schilbé*», *Siluranodon*

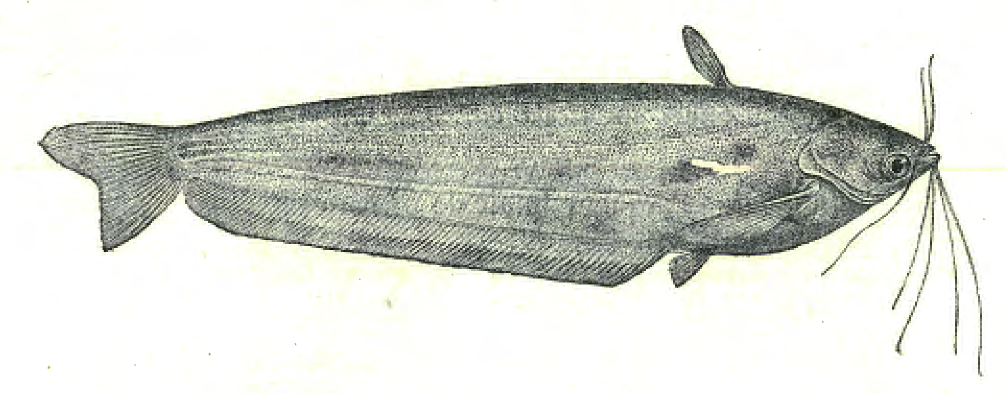


Fig. 38. — *Siluranodon auritus*, 2/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

auritus (fig. 38) et *Eutropius niloticus* (fig. 39), nous croyons utile, en raison des confusions qui ont dû, de tout temps, se produire entre ces espèces, de donner

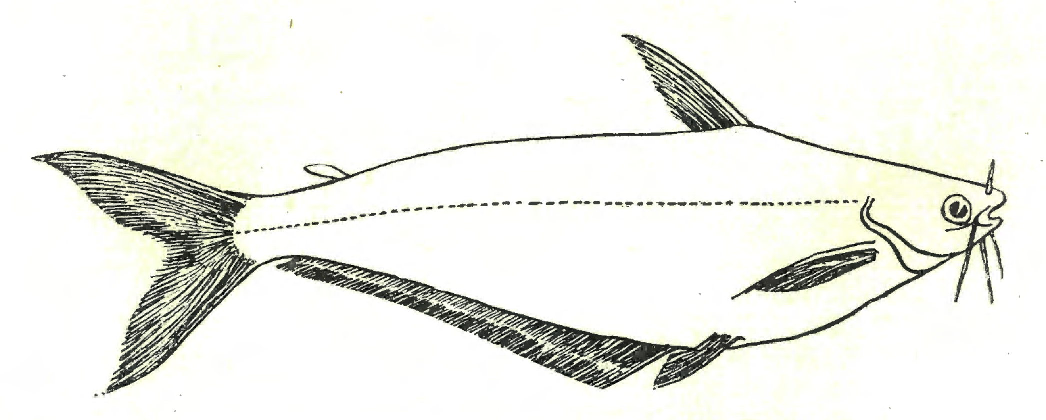


Fig. 39. — *Eutropius niloticus*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[2].

respectivement les noms arabes de chacune d'elles. Peut-être les linguistes découvriront-ils, parmi ces diverses appellations, quelque parenté avec certains noms anciens de signification inconnue.

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 298, fig. 240.

(2) *Ibid.*, vol. II, 1911, p. 283, fig. 232.

Voici la liste des noms recueillis en Égypte par M. Loat[1] et M. Kuentz concernant *Schilbe mystus* :

šélba شلبة .... Lac Borollos, Rosette, Kafr el-Zayat, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Fayoum, Assiout, Sohag, Akhmim, Girgeh, Nag-Hamadi.
ʿarobrob عربرب...... Akhmim.

Eutropius niloticus (fig. 39) est, d'après M. Loat[2] et M. Kuentz, connu sous les noms suivants :

zerréya زرية............. Barrage au nord du Caire, Caire, Assiout.
šélba nuṭéya شلبة نوطية.... Béni-Souef, Assiout.
šarrûk شروك .... Kafr el-Zayat.
zerrêqa زريقة............ Assiout, Akhmim.

Le troisième Schilbé, *Siluranodon auritus* (fig. 38), a été décrit d'abord par Is. Geoffroy Saint-Hilaire[3] sous les noms de *Silurus auritus* et de «*Silure oudney*», dont le mot «*oudney*» n'est autre chose que la transcription un peu altérée du mot arabe *wédna* ودنة «oreille». Ce poisson, à cause de sa petite taille, est très peu apprécié des indigènes. Voici ses autres noms, d'après la liste de M. Loat[4] et les transcriptions de M. Kuentz :

wédna ودنة .... Kafr el-Zayat, Barrage au nord du Caire, Assiout.
wedâna ودانة .... Akhmim.

Noms anciens. — Comme nous l'avons indiqué précédemment, à propos de *Barbus bynni*, M. Montet[5] a fait connaître, sous le n° 5 de son étude, le poisson *bout* [hiéroglyphes]. A l'appui de cette inscription l'auteur a donné plusieurs figures de poissons extraites de différentes scènes de pêche. Le signe déterminatif qui accompagne les hiéroglyphes correspond très nettement, par la courbure du corps, de même que par la forme et la disposition des nageoires, à l'un des Silures Schilbés (*Schilbe mystus*, *Siluranodon auritus* ou *Eutropius niloticus*) que nous venons de décrire. Le nom égyptien des Schilbés serait donc *bout* [hiéroglyphes].

(1) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 314.
(2) Idem, *ibid.*, London, 1907, p. 310.
(3) *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 291.
(4) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 320.
(5) P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 42, fig. 5, *a*, et 6, *a*).

Les figurations signalées par M. Montet ont été relevées dans les tombeaux de Ti et de Méra, à Saqqârah.

[Dans la *Scala magna,* le nom copte du *Schilbé* (شلبا) est ϫⲉⲗϥⲁⲩ, mot qui présente avec l'arabe une telle ressemblance, que l'on est en droit de se demander si le nom copte et le nom arabe ne viennent pas tous deux d'un ancien nom égyptien qui, du reste, à ma connaissance, n'a pas encore été retrouvé dans les textes.

Sans insister sur l'échange entre le ش et le ϫ, que l'on rencontre en copte même, ϫ : ϣ (L. Stern, *Kopt. Gramm.,* p. 25), je dois faire remarquer que la parenté entre le ب arabe et le ϥ copte est démontrée par un certain nombre de noms de poissons :

ϥⲟⲣⲓ = بورى (*Mugil cephalus*),
ϣⲁϥⲟⲩⲣⲓ = شبار (*Tilapia nilotica*),
ⲗⲉⲓϥⲓ = لبيس (*Labeo niloticus*).

En ce qui concerne l'identification du poisson *bout,* j'estime que les rares documents que nous possédons ne nous permettent pas encore d'élucider nettement la question, et qu'il est préférable d'attendre de nouveaux matériaux avant de tenter, sur le sujet, des recherches qui aient quelque chance d'amener un résultat définitif. — V. L.]

SYNODONTIS SCHALL, Bloch-Schneider.

Silurus schall, Bloch-Schneider, *Syst. Ichth.,* 1801, p. 385.

Pimelodus clarias, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil,* dans *Description de l'Égypte,* Paris, t. XXIV, 1829, p. 316, pl. XIII, fig. 3 et 4.

Synodontis maculosus, Rüppell, *Beschreibung und Abbildung mehrerer neuer Fische im Nil entdeckt von Wilhelm Peter Ed. Rüppell,* Leipzig, 1829, p. 10, pl. III, fig. 1.

Synodontis schall, Vaillant, *N. Archives du Muséum,* Paris, 1896, VIII, p. 121, XVII, pl. X, fig. 7; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile,* London, 1907, p. 353, pl. LXIV; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. II, 1911, p. 404, fig. 306.

Noms vulgaires : Schall, Synodonte schall.

Le corps de *Synodontis schall* est modérément comprimé, sa hauteur est contenue trois à quatre fois dans la longueur totale; la longueur de la tête est comprise également de trois à quatre fois dans la longueur du corps. Trois paires de barbillons : une maxillaire, deux à la lèvre inférieure; le barbillon maxillaire, un peu plus long que la tête, est uni; les deux autres, plus courts environ de moitié, sont ciliés. Bouclier nuchal légèrement granuleux, une et demie à deux fois plus long que large, apophyse postérieure tronquée ou pointue. Bouclier huméral bien plus long que large, triangulaire, prolongé en arrière jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure du bouclier nuchal. Peau plus ou moins villeuse sur les flancs. Nageoire dorsale formée d'un rayon épineux et de 7 rayons branchus; l'épine est forte, droite ou recourbée, faiblement dentelée en arrière. Nageoire adipeuse trois à quatre fois 1/2 plus longue que haute. Anale formée de 12 à 14 rayons, dont 4 simples et 8 à 10 branchus. Épine pectorale tantôt un peu plus longue, tantôt plus courte que l'épine de la nageoire dorsale. Caudale profondément échancrée, lobe supérieur plus long que l'inférieur. Pédoncule caudal à peu près aussi long que haut (fig. 40).

La coloration des individus adultes est uniformément gris brunâtre, bleuâtre ou olivâtre sur le dos et les flancs, blanchâtre sous le ventre. Les nageoires

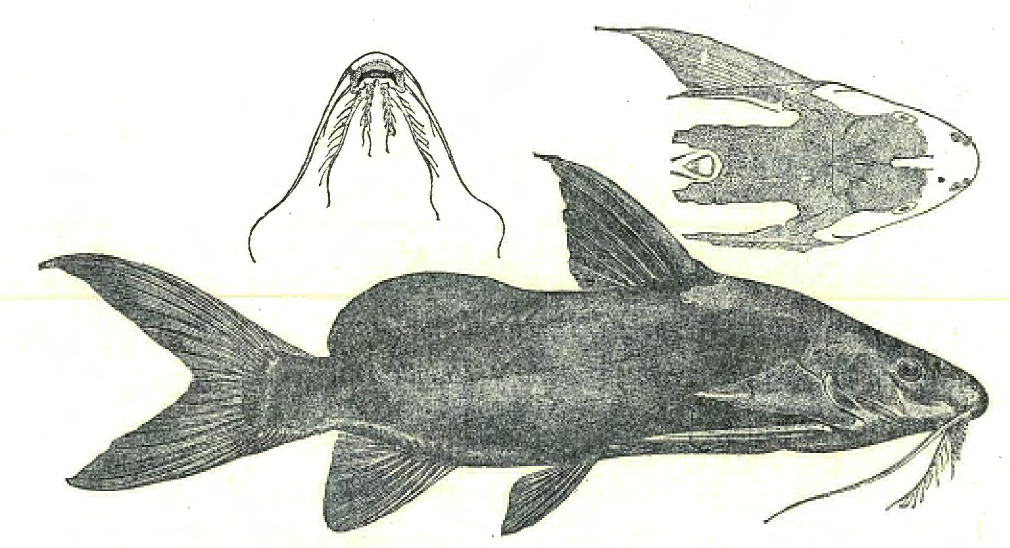


Fig. 40. — *Synodontis schall*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

paires ainsi que l'anale sont parfois noirâtres. Chez les jeunes sujets on remarque de nombreux points noirs qui disparaissent graduellement avec l'âge.

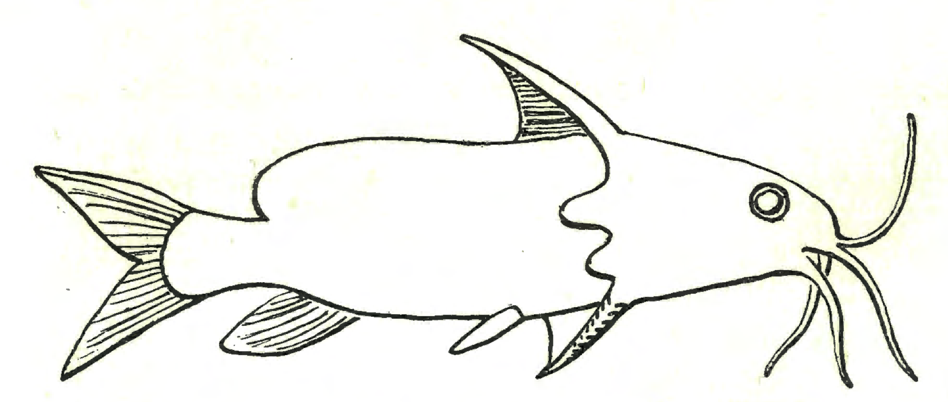


Fig. 41. — *Synodontis schall* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 31).

Synodontis schall est très commun dans le Nil. Sa chair est peu estimée : il n'y a guère que les indigènes de très humble condition qui ne la dédaignent pas. Ce Silure se laisse prendre assez facilement. Les pêcheurs, au dire de Geoffroy Saint-Hilaire, «se servent de filets, de paniers, ou de lignes amorcées avec du

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 404, fig. 306.

pain, et ils sont toujours sûrs, même par ce dernier moyen, de se procurer en quelques heures, un assez grand nombre d'individus[1] ».

Les plus grands spécimens atteignent 410 millimètres de longueur.

Habitat. — *Synodontis schall* se rencontre dans le Nil tout entier, ainsi que dans les lacs Abaia, Stéphanie et Rodolphe. Il vit également dans le bassin du Tchad et dans le Sénégal.

Figurations égyptiennes. — Ce Silure est aussi fréquemment représenté sur les monuments anciens que *Clarias anguillaris*. Le Schall est reconnaissable sous les n°s 18, 31 (fig. 41), 32 et 52 du tombeau de Ti, les n°s 59, 72, 85 du tombeau de Méra et le n° 110 du moulage du Musée de l'Université de Lyon.

Synodontis schall et *Synodontis batensoda*, le Silure décrit plus loin, paraissent être les deux seules espèces de ce groupe qui aient été figurées par les Égyptiens de l'Ancien Empire. On ne remarque aucune silhouette inspirée soit de *Synodontis clarias*, soit de *Bagrus bayad* ou de *Bagrus docmac*. Les figurations citées plus haut rappellent nettement *Synodontis schall*, aussi bien par la disposition très particulière du bouclier céphalique et pectoral, qui forme un W de chaque côté de la tête, que par les proportions des nageoires et des diverses parties du corps.

M. Boulenger[2] a déjà signalé des représentations plus ou moins identifiables du Schall, sur les peintures murales de l'ancienne Égypte, à Gizé et Saqqârah, ainsi qu'à Deir el-Gebrawi.

Un spécimen de ce Silure a été trouvé par M. Loat, en 1903, dans le cimetière d'animaux de Médinet Gourob.

Noms modernes. — Selon Is. Geoffroy[3], *Synodontis schall* était connu des pêcheurs indigènes de la Basse-Égypte sous les noms de «*Schal a'raby*» et «*Schal beledy*»; dans la Haute-Égypte ce poisson était appelé «*Scheïlan*» et «*Gourgar*».

M. Loat[4] a relevé une liste assez longue des noms que porte actuellement le

[1] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 318.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 357.

[3] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 318.

[4] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 358.

«*Schal*» dans la vallée du Nil égyptien. Voici, d'après M. Kuentz, les transcriptions françaises de ces diverses dénominations :

šâl شال	Lacs Borollos, Edkou et Menzaleh, Kafr el-Zayat, Barrage au nord du Caire, Béni-Souef, Fayoum, Assiout.
šâl bâladi شال بلدي	Kafr el-Zayat, Béni-Souef.
zâzu زازو	Samannoud (désigne les petits).
qorqâr قرقار	Assiout, Sohag, Akhmim.
qorqâr zammâr قرقار زمار ou *zammâr* زمار	Girgeh, Nag-Hamadi.

Noms anciens. — Nom égyptien : *ouḥâ*, [hiéroglyphes].

En signalant ce nom, M. P. Montet[1] le fait suivre de deux figurations de *Synodontis schall*, dessinées d'après les bas-reliefs du tombeau de Ti. Le même auteur reproduit l'inscription suivante relevée dans le tombeau de Ti, [hiéroglyphes]; «un autre exemple très soigné, dit-il, se trouve au mastaba du Musée de Leyde (*Die Denkmäler des alten Reichs*, pl. 14) dans la légende [hiéroglyphes]».

Dans divers papyrus médicaux, le même nom est écrit [hiéroglyphes], *ouḥâou*.

[Le nom copte du شال, d'après la *Scala magna*, est ⲡⲓ-ⲕⲉⲣⲥ. La forme ancienne de ce nom n'a pas encore été retrouvée dans les documents égyptiens. Quant au nom [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], il dérive bien certainement, tout comme le nom [hiéroglyphes] du Scorpion (théb. ⲟⲩⲟⲟϩⲉ, ⲟⲩⲟϩⲉ), du verbe [hiéroglyphes] «piquer». Ce nom lui vient de l'épine de sa nageoire dorsale et de ses deux épines pectorales, qui sont fortes, épaisses, rudement dentelées et constituent, nous dit Is. Geoffroy Saint-Hilaire, «des armes très-dangereuses». Il est probable que c'est le nom de ce poisson que nous devons reconnaître dans le mot ⲡ-ⲟⲩⲟϩⲉ = *ἰχθύδιον* que l'on rencontre, d'après Tattam, au Manuscrit copte nº XLIV de la Bibliothèque nationale, p. 221, et qui est à distinguer de ⲧ-ⲟⲩⲟϩⲉ = *σκορπιός*. — V. L.]

[1] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 45, fig. 11 et 12); von Bissing, *Gem-ni-kaï*, I, pl. 26, fig. 45.

SYNODONTIS BATENSODA, Rüppell.

Synodontis membranaceus, part. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 314; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XV, 1840, p. 258.

Synodontis batensoda, Rüppell, *Forsetz. Beschr. n. Fische im Nil*, 1832, p. 6, pl. III, fig. 2; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 380, pl. LXXIV; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. II, 1911, p. 472, fig. 354.

Noms vulgaires : Batensoda, Synodonte batensoda, Synodonte à ventre noir.

Le corps est beaucoup plus haut, plus comprimé, que chez *Synodontis schall;* la hauteur du corps chez *Synod. batensoda* est contenue deux fois 2/3 à trois fois dans la longueur totale; la longueur de la tête deux fois 2/3 à trois fois 1/3. La tête, un peu plus longue que haute, est couverte entre les yeux d'une granulation qui s'étend parfois sur une partie du museau; celui-ci, arrondi, est aussi long ou un peu plus long que la partie postoculaire de la tête; l'œil, assez grand, est contenu trois fois 1/2 (jeunes) à cinq fois dans la longueur de la tête. Lèvres modérément développées; dents prémaxillaires formant une courte et large bande. Le barbillon maxillaire, pourvu d'une large membrane marginale, s'étend à peu près jusqu'à la base de la nageoire pectorale; les deux paires de barbillons mandibulaires, insérées sur une même droite transversale, sont branchus ou ciliés, les externes une fois 1/2 à deux fois aussi longs que les internes. Bouclier occipito-nuchal rugueux, apophyse postérieure pointue ou arrondie; apophyse pectorale environ aussi longue que large, granuleuse, pointue ou obliquement tronquée en arrière. Nageoire dorsale composée de 8 rayons, dont un épineux et 7 branchus, épine droite ou légèrement recourbée, unie en avant, faiblement dentelée en arrière, aussi longue que la tête. Dorsale adipeuse deux fois 1/2 à quatre fois plus longue que haute, prend naissance immédiatement derrière les rayons dorsaux. L'épine pectorale, aussi longue ou un peu plus longue que la dorsale, n'atteint pas la base de la ventrale; elle est armée de dentelures, faibles sur le bord externe, fortes sur le bord interne. La ventrale atteint à peine

l'origine de l'anale. Caudale fortement échancrée, à pédoncule aussi haut ou un peu plus haut que long (fig. 42).

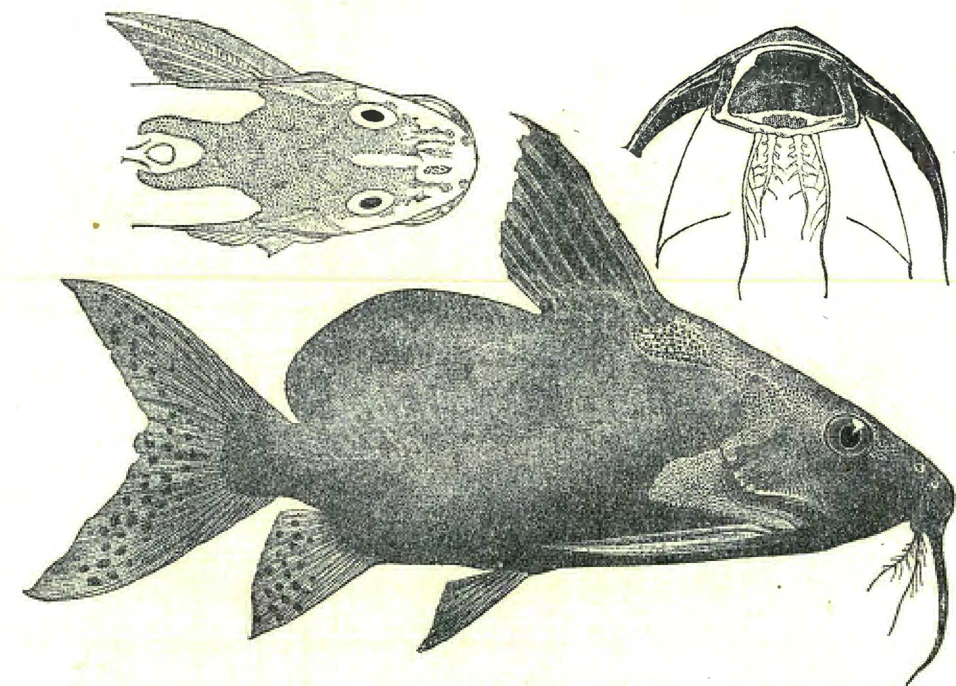


Fig. 42. — *Synodontis batensoda*, 1/2 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

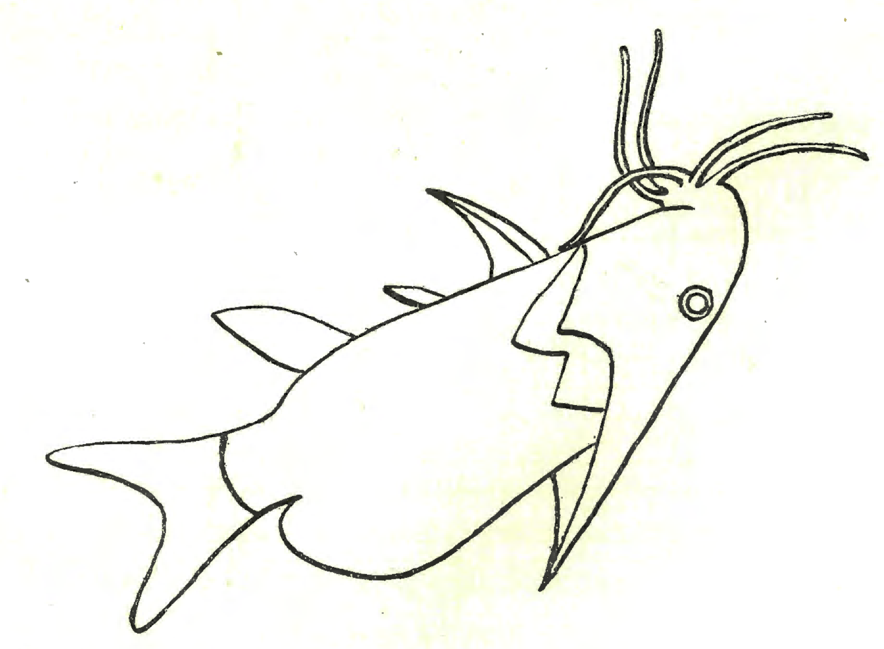


Fig. 43. — *Synodontis batensoda* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 17).

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 472, fig. 354.

La coloration du dos, de la nageoire adipeuse et des flancs est gris argenté; la partie inférieure du corps est brunâtre ou noirâtre ainsi que les barbillons. Les nageoires sont grises avec de larges taches noires sur les ventrales, anale et caudale.

Les naturalistes qui se sont occupés des poissons du Nil ont tous signalé la singulière particularité de *Synodontis batensoda*, qu'on aperçoit souvent nageant sur le dos et se dirigeant tantôt en avant, tantôt de côté. Puis, lorsqu'un danger se présente, le poisson se retourne très vite et reprend pour s'enfuir la position normale. Le fait a été constaté par Ét. Geoffroy Saint-Hilaire ainsi que par J. J. Rifaud, comme il avait été parfaitement remarqué autrefois par les anciens Égyptiens.

Synodontis batensoda atteint une longueur totale de 240 millimètres.

Habitat. — Cette espèce vit dans le Nil tout entier, depuis la Basse-Égypte jusque dans le Nil Blanc et le Bahr el-Gebel. Elle se trouve aussi dans le bassin du Tchad, le Sénégal et la Gambie.

Figurations égyptiennes. — Dans la plupart des scènes de pêche de l'Ancien Empire, on voit, nageant sur le dos, un Silure présentant les proportions de *Synodontis batensoda* ou de *Synod. membranaceus*, deux espèces voisines qui devaient être facilement confondues. Cette dernière espèce vivant surtout dans le Nil Blanc, on peut attribuer à *Synodontis batensoda* les silhouettes n°s 17 (fig. 43) et 36 du tombeau de Ti, les figures n°s 67, 96 du tombeau de Méra, ainsi que la représentation n° 106 du document conservé au Musée des Moulages de l'Université de Lyon.

Noms modernes. — D'après Rüppell, les pêcheurs égyptiens désignent ce Silure par le nom de «*Schal baten soda*», parce qu'il signifie «*Schall à ventre noir*». Il n'est pas douteux, comme l'admet M. Boulenger, que la coloration anormale de l'abdomen est due à l'habitude chez ce poisson de nager dans une position renversée, le ventre exposé le plus souvent à la lumière.

Selon Is. Geoffroy[1], le Schall à ventre noir est bien connu des pêcheurs, qui l'appellent «*Schal gemel*» ou «*Schal caumari*» dans les régions du Delta, et «*Gourgar hengaoui*» ou «*Gourgar gallabe*» dans la Haute-Égypte. De son côté J. J. Rifaud[2] a entendu désigner ce poisson par le nom de «*Gourgar chami*».

[1] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 315.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 382.

Noms anciens. — [Il existe en égyptien un verbe qui, opposé à «tomber sur le ventre», semble signifier «tomber sur le dos, tomber à la renverse». On remarquera, d'autre part, que ce verbe *sbn* comporte régulièrement le signe du poisson comme déterminatif phonétique. Or, il existe précisément un poisson dont le nom est (*Lebensmüde*, 89). Ce nom ne signifierait-il pas, au propre, «le poisson qui est renversé sur le dos» et ne désignerait-il pas le *Synodontis batensoda*, qui a l'habitude de nager le ventre en l'air?

Il est vrai que deux autres poissons ont également l'habitude de nager à l'envers. Mais l'un des deux, le *Synodontis membranaceus* (G. A. Boulenger, *op. cit.*, p. 385), ressemble tellement au *S. batensoda* que les deux espèces, confondues d'ailleurs par Geoffroy Saint-Hilaire, ont dû bien certainement porter un seul et même nom en ancien égyptien.

L'autre poisson nageant le ventre en l'air, à la façon du *S. batensoda* (*ibid.*, p. 319), est le *Siluranodon auritus*, qui ne ressemble nullement aux Synodontes (comparer, ci-dessus, la figure 38 avec les figures 40 et 42).

Mais, comme ce *Siluranodon* n'est jamais représenté sur les bas-reliefs, tandis qu'au contraire le *Synodontis batensoda* est très fréquemment figuré, et toujours à l'envers, — ce qui nous permet d'y voir le type du poisson nageant le ventre en l'air, — je crois que c'est à lui que l'on doit rapporter le nom , *sebnou*, si du moins l'étymologie que je propose pour ce nom est considérée comme acceptable. — V. L.]

MALOPTERURUS ELECTRICUS, Gmélin.

Silurus electricus, Gmélin, *Syst. nat.*, t. I, 1789, p. 1351.

Malapterurus electricus, Lacépède, *Histoire des Poissons*, Paris, t. V, 1803, p. 91; Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 299, pl. 12.

Malopterurus electricus, G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 338, pl. XVI, fig. 2; *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 395, pl. LXXVII; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 512, fig. 382.

Noms vulgaires : Silure électrique, Silure trembleur.

Le Maloptérure électrique, également connu sous le nom de «*trembleur*», est l'une des espèces les plus distinctes de la famille des Siluridés. Son corps est modérément allongé, cylindrique ou un peu comprimé latéralement. Pas de nageoire dorsale rayonnée; une petite nageoire adipeuse, opposée à la nageoire anale. Mâchoires armées chacune d'une bande de dents en velours, pas de dents au palais. Organe électrique s'étendant sur tout le corps, jusqu'à l'origine des nageoires adipeuse et anale.

La hauteur du corps est contenue quatre à cinq fois environ dans la longueur totale; la longueur de la tête quatre à cinq fois également. Le museau arrondi porte trois paires de barbillons : une maxillaire, deux mandibulaires; l'œil, très petit, tout à fait latéral, est un peu plus rapproché de la fente operculaire que du bout du museau. Nageoire dorsale adipeuse, petite, basse, située à une faible distance de la caudale arrondie. Anale formée de 3 rayons simples et de 6 à 10 rayons branchus; pectorale arrondie, mesurant à peu près la moitié de la longueur de la tête; ventrale de même longueur que la pectorale, insérée à égale distance de la fente operculaire et de l'origine de la caudale (fig. 44).

La coloration du corps est gris brunâtre ou bleuâtre en dessus, souvent marbré de taches noires irrégulières. Les jeunes ont parfois une bande claire autour de la queue, avec des taches noires sur les nageoires. Les pectorales, les ventrales et la caudale sont rougeâtres.

Les plus grands spécimens examinés par M. Boulenger atteignent 470 millimètres de longueur. R. Hartmann s'est procuré un exemplaire, des environs

d'Assouan, mesurant 630 millimètres; dans le Congo la même espèce atteint jusqu'à 850 millimètres de long[1].

La chair du Malaptérure électrique est assez estimée.

Ce poisson a des habitudes particulières : il fuit la lumière et se montre toujours très lent dans ses mouvements. A défaut de rapidité, le Malaptérure se défend au moyen de son appareil électrique, qui se fait sentir dès qu'il est touché.

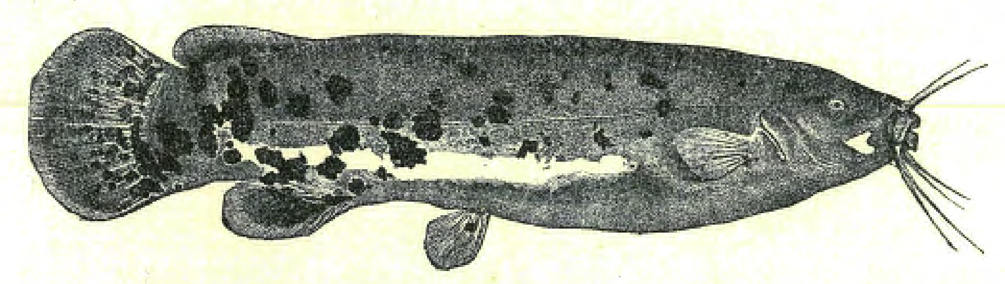


Fig. 44. — *Malopterurus electricus*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[2].

Les Égyptiens connaissent depuis fort longtemps ce poisson et aussi les effets de l'appareil dont il est armé. Un naturaliste arabe du XIIe siècle, Abd-Allatif, a décrit ainsi les effets de cet appareil : «Nous ne devons pas omettre, parmi les

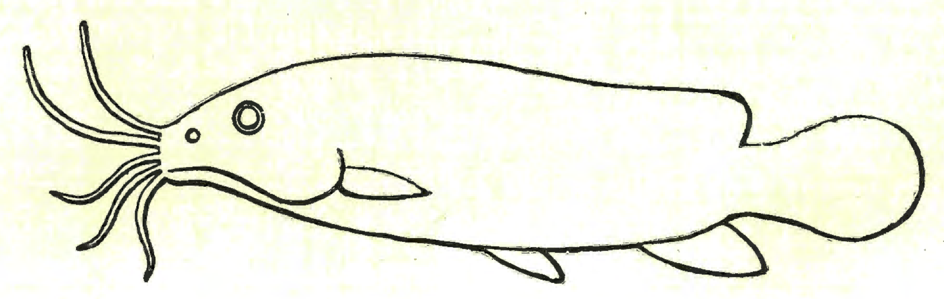


Fig. 45. — *Malopterurus electricus* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 30).

animaux propres à l'Égypte, le poisson connu sour le nom de *raâda*, parce que l'on ne peut le toucher, quand il est vivant, sans éprouver un tremblement auquel il est impossible de résister; c'est un tremblement accompagné de froid, d'une torpeur excessive, d'une formication dans les membres, et d'une pesanteur telle, que l'on ne peut ni le retenir, ni tenir quoi que ce soit. L'engourdissement

(1) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 397.

(2) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 512, fig. 382.

se communique au bras, puis à l'épaule, puis gagne tout le côté, pour peu qu'on touche ce poisson, si léger et si court que soit l'attouchement. Un pêcheur, qui avait pêché le *raâda*, m'a assuré que, quand ce poisson était dans le filet, ce même effet se faisait sentir au pêcheur, sans que sa main touchât le poisson et même à une distance de plus d'un empan. Quand le *raâda* est mort, il perd cette vertu[1]. »

Dans son savant ouvrage sur *Les Poissons du Bassin du Congo*, Boulenger[2] relate, à propos du Malaptérure, les très intéressantes observations qui suivent : «M. F. Demeuse se trouvant sur les rives du lac Léopold II, raconte M. Wilwerth, eut un jour l'occasion de capturer dans un filet un Malaptérure de forte taille; ses hommes voulant jouer un mauvais tour au cuisinier, lui apportèrent le poisson pour le dépecer. Le «chef» congolais se mit en devoir d'écorcher le Silure, mais, à peine son couteau eût-il entamé la peau que la batterie électrique se déchargea subitement, envoyant une commotion terrible au pauvre homme qui, poussant un hurlement de douleur, tomba à la renverse et resta quelque temps étendu à terre.

«Placé dans un aquarium, même spacieux, avec d'autres poissons, le Malaptérure tue généralement ses compagnons, ainsi qu'on a pu le constater en Angleterre et en Allemagne, où un assez grand nombre d'individus ont été conservés vivants[3]. »

Stirling a remarqué, sur un Malaptérure qui partageait la captivité d'un Clarias, dans un aquarium, «que les chocs reçus par celui-ci au contact de son compagnon, avaient pour effet de lui faire vomir sa nourriture, consistant en vers de terre, qui était alors appropriée par le Malaptérure, auquel on ne pouvait faire accepter directement les vers. Comme l'indique l'allongement du canal intestinal, ce poisson vit d'un régime mixte et recherche probablement les matières animales et végétales en putréfaction[4]. »

Le mode de reproduction de ce poisson est encore très peu connu. Au rapport des pêcheurs du Nil, le Malaptérure donnerait asile à ses alevins dans la bouche. A ce point de vue, ses mœurs rappelleraient celles de certaines espèces de *Chromis* ou *Tilapia*, mais le fait demande à être confirmé.

(1) Traduction de Silvestre de Sacy, citée par Ballowitz (*Das elektrische Organ des afrikanischen Zitterwelses*, Iéna, 1899) et par G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 339; *The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 398.

(2) G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 339.

(3) Du Bois Raymond, dans *M. Berl. Ac.*, 1857, p. 424, et 1858, p. 84.

(4) A. B. Stirling, dans *Journal of Anat. and Physiol.*, XIII, 1879, p. 350.

Habitat. — Le Maloptérure ne se rencontre pas seulement dans le Nil, il vit aussi dans la plus grande partie des fleuves et lacs de l'Afrique tropicale, entre autres dans le lac Tanganyika, le Congo, le Sénégal, le Niger et la Gambie.

Figurations égyptiennes. — Le Silure trembleur est très bien représenté dans la plupart des monuments de l'Ancien Empire, on le reconnaît notamment sous les n°s 30 (fig. 45), 38, 50 du tombeau de Ti, les n°s 55, 68 et 95 du tombeau de Méra. Il ne figure pas sur le document conservé au Musée des Moulages de l'Université de Lyon. Boulenger[1] a déjà signalé ce poisson sur des peintures murales inédites du tombeau de Ti, ainsi que dans la grande scène de pêche de Gizé[2]. Le même auteur a cru reconnaître encore le Maloptérure sur la plaque de schiste du roi Nâr-mer, de la Ire dynastie. Après avoir examiné attentivement la célèbre plaque, dans l'ouvrage de J. E. Quibell et d'après une photographie directe que nous a montrée M. V. Loret, nous pouvons affirmer de nouveau[3] que le poisson représenté sur ce monument n'est point *Malopterurus electricus*. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il s'agit d'un Hétérobranche, probablement *Heterobranchus longifilis*.

Noms modernes. — Les Arabes de la vallée du Nil connaissent le Silure trembleur sous le nom de «*Raad*» ou «*Raash*», qui signifie «tonnerre, foudre». La première description scientifique du «Poisson-chat électrique» a été donnée par Forskal, sous le nom de *Raja torpedo*, dans son ouvrage relatif aux animaux de l'Égypte. Il s'agit évidemment d'une confusion, car il n'est pas douteux que la Raie électrique est la véritable «Torpedo» des anciens.

D'après M. Loat[4] le Silure trembleur est connu de nos jours sous les noms indiqués ci-après par M. Kuentz :

ra‘‘âš رعاش .... Kafr el-Zayat, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Béni-Souef.
ra‘‘âd رعاد .... Barrage au nord du Caire, Caire, Assiout (quelquefois précédé de *abu* ابو).

Noms anciens. — [Le nom égyptien de ce poisson n'a pas encore été déterminé; le nom copte en est, d'après la *Scala magna*, ⲡⲓ-ⲧⲣⲉⲡⲉⲣⲓ. — V. L.]

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 398.
[2] Lepsius, *Denkmäler*, Abtheil. II, pl. IX.
[3] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 4e série, Lyon, 1908, p. 134 et 135 (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, 1909).
[4] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 400.

ANGUILLIDÉS.

ANGUILLA VULGARIS, Linné.

Muræna vulgaris, Linné, *Syst. nat.*, t. I, 1766, p. 426.

Anguilla vulgaris, Günther, *Catal. Fishes in the British Museum*, London, vol. VIII, 1870, p. 29; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 402; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1915, p. 4, fig. 3.

Anguilla nilotica, Heckel, dans *Russegger's Reise in Egypten*, III, 1849, p. 313.

Noms vulgaires : Anguille.

L'anguille vulgaire a le corps très allongé, serpentiforme, avec de petites écailles cachées dans la peau. Le corps est arrondi en avant, comprimé latéralement vers la queue. Les mâchoires ainsi que le vomer sont garnis de dents en carde. La nageoire dorsale commence environ à égale distance entre les pectorales et l'anale, elle se continue sans interruption avec la caudale et l'anale (fig. 46).

La coloration de l'anguille est assez variable : les individus qui vivent dans les eaux courantes sont en général d'un vert foncé à reflets métalliques avec le ventre blanchâtre; ceux qui sont pêchés dans les eaux stagnantes sont de couleur brun jaunâtre. Ordinairement le dos est brun olivâtre, le ventre blanchâtre, les nageoires sont brunes, excepté l'anale qui est le plus souvent blanche et bordée de rose.

L'anguille commune atteint parfois une longueur de plus d'un mètre, mais les plus grands individus examinés par Boulenger, en provenance du Nil, mesuraient seulement 69 centimètres[1].

Habitat. — L'anguille commune a une distribution géographique très étendue. En Europe, on la rencontre environ jusqu'au 60e degré de latitude nord; elle vit

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 402.

également dans l'Atlantique du Nord et sur le pourtour de la Méditerranée, sauf, d'après Sauvage[1], dans le Danube, la mer Noire et la Caspienne.

Figurations égyptiennes. — L'anguille est reconnaissable dans les bas-reliefs nos 10, 23, 41 (fig. 47), 48 du tombeau de Ti, sous les nos 57, 81, 88 du

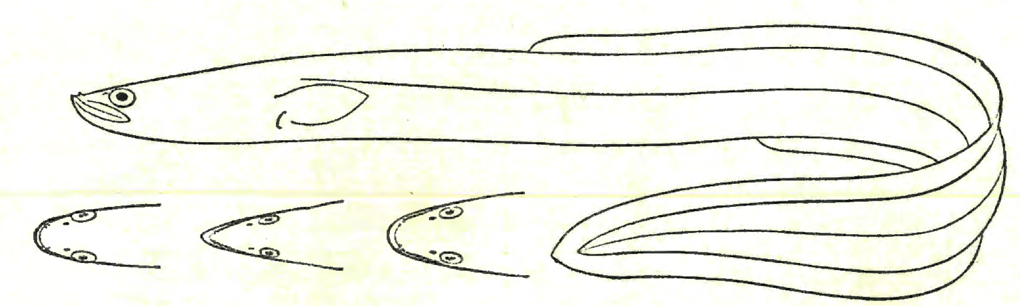


Fig. 46. — *Anguilla vulgaris*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[2].

tombeau de Méra, ainsi que le n° 107 du document conservé au Musée des Moulages de l'Université de Lyon. Dans la plupart de ces figurations, l'anguille commune n'est pas très correctement modelée : La nageoire dorsale est généra-

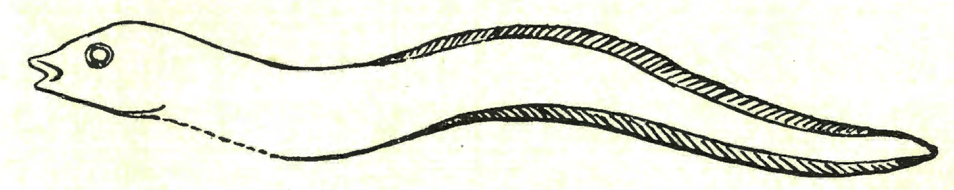


Fig. 47. — *Anguilla vulgaris* (d'après le tombeau de Ti, fig. 2, n° 41).

lement seule représentée, au lieu qu'en réalité les trois nageoires, dorsale, caudale, anale, sont toujours visibles et se continuent sans interruption depuis le dos jusqu'à l'anus, comme le montre la figure 47, tirée du tombeau de Ti.

Noms modernes. — Voici la liste des noms indigènes recueillis par M. Loat[3] et transcrits en français par M. Kuentz :

ḥánaš حنش .... Lacs Mariout, Edkou, Borollos et Menzaleh, Kafr el-Zayat.
sámak ta'bân سمك تعبان ou *ta'bân* تعبان. Lac Edkou, Rosette, Caire, Fayoum, Béni-Souef.
ḥáyya حيّة .... Assiout, Girgeh, Nag-Hamadi.

(1) H. E. Sauvage et Kunckel d'Herculaïs, *Les Poissons et les Crustacés*, Paris, p. 563.
(2) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1915, p. 4, fig. 3.
(3) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 405.

SERRANIDÉS.

LATES NILOTICUS, Linné.

Perca nilotica, Linné, *Syst. nat.*, t. I, 1766, p. 483.

Centropomus niloticus, Lacépède, *Histoire des Poissons*, Paris, t. IV, 1802, p. 277.

Perca latus, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 276, pl. IX, fig. 1.

Lates niloticus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. II, 1828, p. 89; G. A. Boulenger, *Catalogue of the British Museum*, London, vol. I, 1895, p. 362; L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte* (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. VIII, 1903, p. 188, fig. 81 et 82); G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 452, pl. 84; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1895, p. 105, fig. 82.

Noms vulgaires : Perche du Nil, Latès, Latès du Nil.

Corps comprimé avec ligne latérale complète. Bouche grande, protractile. Bandes de dents en velours aux deux mâchoires, sur le vomer et le palatin. Bord postérieur du préopercule dentelé. Deux nageoires dorsales continues. Un appendice écailleux à la base de chaque nageoire ventrale.

La hauteur du corps est contenue deux fois 1/2 à quatre fois dans la longueur totale; la longueur de la tête trois fois à trois fois 1/2. Le profil supérieur de la tête est plus ou moins concave; museau arrondi, un peu plus long que l'œil. La partie antérieure de la nageoire dorsale se compose de 7 à 8 rayons épineux; la partie postérieure est formée d'une ou deux épines suivies de 10 à 14 rayons mous; la première épine de la nageoire dorsale est très courte, la troisième est la plus longue, elle mesure la moitié ou les deux tiers de la longueur de la tête. La pectorale est arrondie, sa longueur égale environ la moitié ou les deux tiers de la tête. L'anale a 3 rayons épineux et 7 à 9 rayons mous. La nageoire caudale est arrondie. Les écailles, modérément grandes, cténoïdes, sont au nombre de 60 à 80 en série longitudinale, $\frac{8 \text{ à } 12}{12 \text{ à } 24}$ en série transversale (fig. 48).

La coloration de *Lates niloticus* est d'un blanc argenté sur le ventre et les flancs, brun olivâtre sur le dos. Les jeunes sont le plus souvent tachetés de brun foncé sur le corps et sur les nageoires.

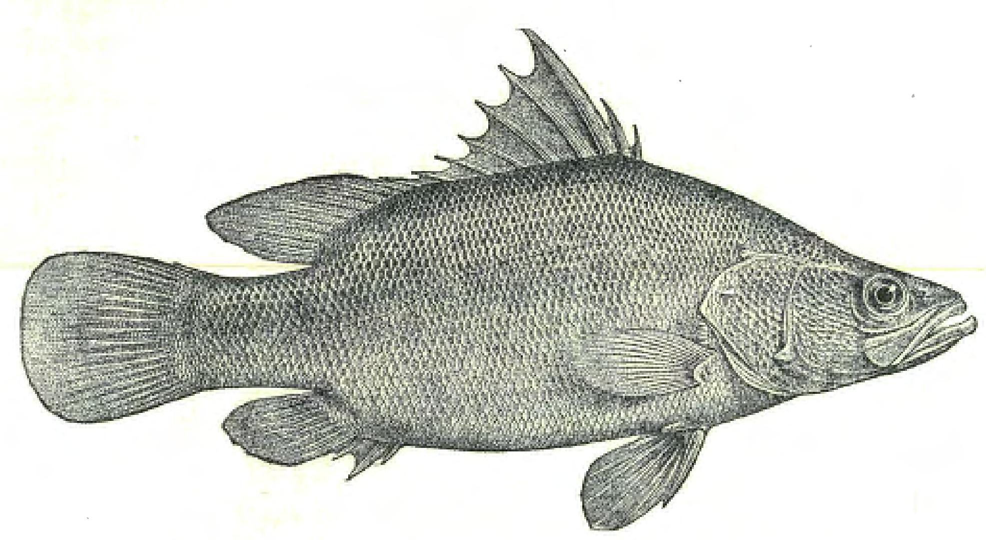


Fig. 48. — *Lates niloticus*, 1/5 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Ce beau poisson, dont la chair est excellente et rappelle un peu celle de notre Perche commune, atteint de très grandes dimensions. Boulenger[2] signale un

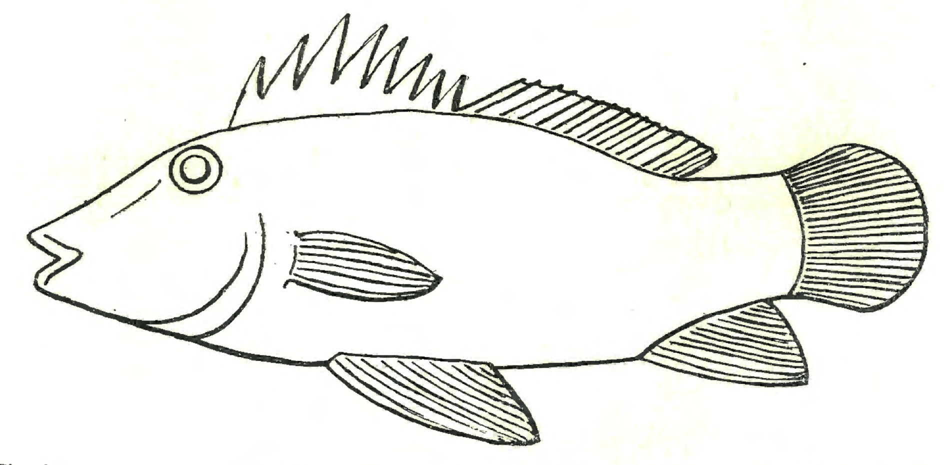


Fig. 49. — *Lates niloticus* (d'après un moulage du Musée de l'Université de Lyon, fig. 6, n° 108).

spécimen de 1 m. 40 de longueur, pêché dans le Fayoum et présenté au British Museum par le Dr John Anderson. Suivant le Dr Steindachmer, un exemplaire

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1895, p. 105, fig. 82.

(2) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 453.

du Sénégal atteignait 1 m. 80. Geoffroy Saint-Hilaire va même jusqu'à affirmer que « on trouve quelquefois des individus de dix pieds de long »[1]. Sonnini[2] mentionne que les plus gros *Lates* vivent dans la Haute-Égypte.

Tous les auteurs reconnaissent que *Lates niloticus* est le meilleur des poissons du Nil. Seul le « *Bolty* » (*Tilapia nilotica*), peut lui être comparé[3].

Les anciens Égyptiens avaient une grande vénération pour ce poisson, qui a été trouvé momifié en quantités innombrables à Esnéh, l'ancienne Latopolis de l'époque gréco-romaine. Un spécimen momifié, de 1 m. 45 de longueur, est conservé au Musée égyptien du Caire[4]. M. Pellegrin[5] a également attribué au *Lates* du Nil des momies rapportées de la Haute-Égypte par M. E. Chantre.

M. Loat a trouvé, en 1903, de nombreux exemplaires mesurant plus de cinq pieds 1/2 de longueur, dans la nécropole d'animaux de Médinet Gourob[6], près du Fayoum.

Habitat. — *Lates niloticus* vit dans le bassin du Nil tout entier; on le trouve aussi dans le bassin du Tchad, le Sénégal, le Niger et le Congo.

Figurations égyptiennes. — Le Latès n'est pas représenté dans la grande scène de pêche du tombeau de Ti. On le reconnaît sous les nos 75, 80 et 103 du tombeau de Méra, bien que les proportions générales ne soient pas exactement observées. Par contre il est reproduit assez fidèlement sous le n° 108 (fig. 49) de la scène de pêche au filet, du Musée des Moulages de l'Université de Lyon. Dans le panneau représentant la pêche au milieu des papyrus, reproduit figure 5 et planche IV, il est curieux de voir harponnés par Méra, le personnage en l'honneur duquel a été construit le mastaba, *Lates niloticus* et *Tilapia nilotica*, nos 79 et 80, les deux plus grands et meilleurs poissons qui vivent dans le Nil.

Le Latès est également reconnaissable parmi les décorations murales de Meidoum[7] et du tombeau de Deir el-Gebrawi[8].

(1) *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 279.

(2) Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, Paris, an vii, t. II, p. 294.

(3) Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. II, 1828, p. 90.

(4) C. Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée de l'antique Égypte* (dans *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, 1905, p. 70, n° 29588, pl. XXXIV).

(5) Pellegrin, dans *Bulletin du Muséum*, Paris, 1900, p. 175.

(6) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 457.

(7) W. M. Flinders Petrie, *Medum*, London, 1892, pl. XII.

(8) N. de G. Davies, *Deir el Gebrawi*, London, 1902, pl. III, IV et V.

Noms modernes. — Sonnini[1], le premier, a reconnu que le Latès du Nil est le même poisson que la *Perche latous* de Geoffroy Saint-Hilaire[2]. Cette espèce, appelée anciennement *Latos* par les Grecs, était sacrée dans le nome de Latopolis. Le Latès était encore appelé *variole* par les Européens habitant l'Égypte.

Qeschr est son nom actuel parmi les fellahs. Le mot *Qeschr* قشر, au singulier *Qeschra* قشرة, signifie «écailles de poisson». A-t-on donné ce nom au *Lates* parce qu'il est couvert d'un grand nombre d'écailles, ou bien y a-t-il quelque rapport entre ce nom et les sphères remplies d'écailles de *Lates*[3] qui ont été trouvées ensevelies, dans le sable de la nécropole d'Esnéh, au milieu des milliers de momies de ce poisson?

La liste des noms indigènes recueillis par M. Loat[4] dans la vallée du Nil est la suivante, avec, d'après M. Kuentz, les transcriptions de ces différents noms :

ḥomâr el-baḥr حمار البحر ou *ḥomâr* حمار.	Environs du lac Menzaleh.
šefâq شفاق	Samannoud, Béni-Souef, Assiout.
lâṭes لاطس	Assiout.
lefâš لفاش	Fayoum (désigne les gros).
sîsi سيسى	— — petits.
qešr قشر	Kafr el-Zayat, Barrage au nord du Caire, Caire.

Noms anciens. — Nom égyptien : *âḥa*, [5]. Selon M. Montet, l'identité du signe et du poisson est certaine dans le bas-relief de Meidoum. «Le nom égyptien de *Lates niloticus* s'écrit au Nouvel Empire.»

[1] Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, Paris, an vii, t. II, p. 292.

[2] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 280.

[3] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte* (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. VIII, 1903, p. 186).

[4] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 457.

[5] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 45).

CICHLIDÉS.

TILAPIA NILOTICA, Linné.

Labrus niloticus, Linné, *Syst. nat.*, t. I, 1766, p. 477.

Chromis nilotica, Sauvage, dans *Bull. Soc. Philomathique*, Paris, t. IV, 1880, p. 211; L. Lortet, dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. III, 1883, p. 137, pl. VII.

Chromis niloticus, Günther, *Catal. Fishes in the British Museum*, London, vol. IV, 1862, p. 267.

Tilapia nilotica, G. A. Boulenger, dans *Proceedings of the Zoological Society*, London, 1899, p. 112; Pellegrin, dans *Mém. Soc. zool. France*, XVI, 1904, p. 309; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 523, pl. XCIII et XCIV; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1915, p. 162, fig. 106.

Noms vulgaires : Chromis du Nil.

Corps modérément allongé, avec deux lignes latérales incomplètes. La hauteur du corps est contenue deux fois à deux fois 1/2 dans la longueur totale; la longueur de la tête deux fois 2/3 à trois fois 1/4; museau à profil supérieur droit ou très légèrement convexe. Le diamètre de l'œil est compris de trois fois 1/2, chez le jeune, à six fois dans la longueur de la tête. Les dents sont très petites et disposées, selon l'âge, en deux à sept séries à chaque mâchoire. Deux à trois séries d'écailles sur les joues, avec de grandes écailles sur l'opercule. La nageoire dorsale se compose de 16 à 17 rayons épineux et de 11 à 15 rayons mous. La nageoire pectorale, longue, falciforme, mesure environ la longueur de la tête et s'étend jusqu'à l'origine de l'anale. Celle-ci est formée de trois épines et de 8 à 11 rayons mous, la troisième épine est aussi longue ou un peu plus courte que les rayons épineux de la dorsale. La nageoire caudale est légèrement arrondie avec un pédicule plus haut que long. Les écailles sont au nombre de 31 à 35 en série longitudinale, de $\frac{4 \text{ à } 5}{13 \text{ à } 18}$ en série transversale. La ligne latérale supérieure s'étend sur 19 à 25 écailles, l'inférieure sur 11 à 18 (fig. 50).

La coloration de *Tilapia nilotica* est dans l'ensemble brun olivâtre, avec une tache foncée sur le bord postérieur de l'opercule et une autre tache foncée sur

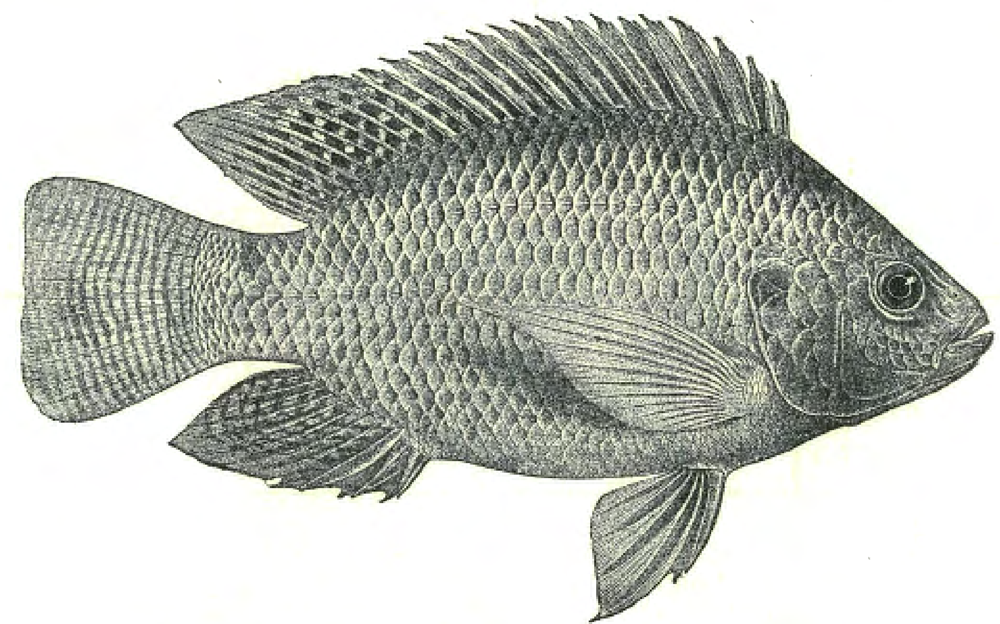


Fig. 50. — *Tilapia nilotica*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

le pédicule caudal, près du bord supérieur. Les nageoires impaires portent aussi des taches noirâtres formant des barres très nettes sur la caudale, l'anale et la dorsale.

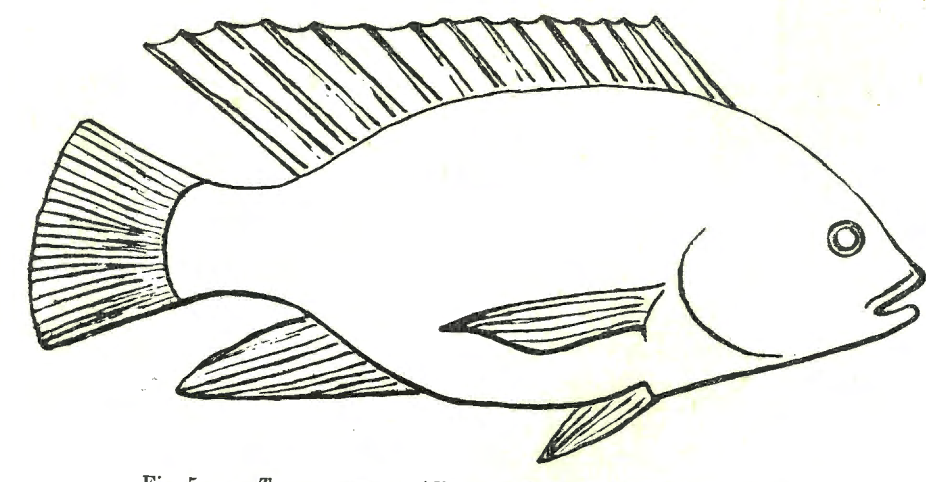


Fig. 51. — *Tilapia nilotica* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 6).

Les plus gros spécimens atteignent 460 millimètres de longueur.

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. III, 1915, p. 162, fig. 106.

L. Lortet[1] a signalé autrefois la façon bizarre dont le mâle de certaine espèce du lac de Tibériade (*Chromis paterfamilias*, syn. *Tilapia Simonis*), protège ses alevins en leur donnant asile dans la gueule et le pharynx. Ces mœurs ayant été observées depuis, par Boulenger, chez un individu femelle de *Tilapia nilotica*[2], cet auteur s'est demandé si le sexe qui se charge de cette fonction varie selon les espèces, ou si les parents contribuent tous les deux à la protection des alevins. On doit répondre négativement à ces questions. Nous avons constaté, en effet, que les spécimens du lac de Tibériade qui protègent ainsi leur progéniture sont des individus femelles.

Habitat. — La distribution géographique de cette espèce est assez étendue. On la trouve dans le Nil depuis le Delta jusqu'au lac Albert, ainsi que dans le Haut Congo, le lac Tanganyika, le bassin du Tchad, le Sénégal et le Niger. En outre, on l'a signalée en Syrie dans le Jourdain et le lac de Tibériade.

Figurations égyptiennes. — Des poissons du genre *Chromis* ou *Tilapia* sont communément représentés sur les monuments de l'Ancien Empire. *Tilapia nilotica* est reconnaissable dans les silhouettes n°s 6 (fig. 51), 14, 44, 47 du tombeau de Ti, n°s 61, 69, 76, 79, 87, 93 du tombeau de Méra, et dans la silhouette n° 115 du moulage conservé au Musée de l'Université de Lyon.

Les plus anciennes figures de ce poisson se remarquent sur des vases de Hiérakonpolis[3]; on en connaît aussi plusieurs statuettes en bronze, en ivoire[4] ou en faïence émaillée[5]. Enfin, d'autres représentations ont encore été reconnues sur diverses peintures murales de l'antique Égypte, notamment dans les scènes de pêche des mastabas de Gizé et de Saqqârah, ainsi que dans les tombeaux de Ptah-hotep et de Deir el-Gebrawi[6].

Tilapia nilotica n'est pas seulement l'un des poissons les plus fréquemment représentés sur les monuments de l'ancienne Égypte, c'est aussi l'un de ceux qui ont été modelés avec le plus de soin. Parmi les figurations du tombeau de Ti, on remarque entre autres les silhouettes n°s 44 et 47 : sur l'une, le poisson est

[1] L. Lortet, dans *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, Paris, t. LXXXI, 1875, p. 1196.
[2] G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 453.
[3] J. E. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXI, fig. 18 (dans *Egyptian Research Account, fourth memoir*, London, 1900).
[4] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, Paris, 1897, p. 193.
[5] L. Lortet et C. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte* (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, 1909, p. 139, fig. 97).
[6] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 528.

sculpté avec ses nombreuses séries d'écailles, sur l'autre sont indiquées les rayures noires et blanches de la nageoire caudale (fig. 50) qui distinguent *T. nilotica* des diverses espèces de même genre, que les naturalistes ont signalées de nos jours dans le Nil.

Plus récemment, M. George Foucart[1], Directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, a rapproché de *Tilapia nilotica* et du Latès, une représentation de poisson relevée dans une tombe thébaine de Deir-el-Médineh. Ce poisson, en raison de ses grandes dimensions, devrait se rapporter en effet à quelque espèce atteignant une forte taille, telle que *Lates niloticus*. Cependant, d'après la figuration, le poisson nommé *abit* dans le texte a la queue fourchue, tandis que *Lates niloticus* aussi bien que *Tilapia nilotica* ont la queue arrondie. Peut-être s'agit-il, dans la tombe de Deir-el-Médineh, d'une figuration de «poisson» avec un sens général, sans préoccupation d'espèce.

Noms modernes. — Voici, d'après M. Loat[2] et selon les transcriptions fournies par M. Kuentz, les noms sous lesquels *Tilapia nilotica* est connu des habitants de la vallée du Nil :

bólṭi بلطى .... Lacs Mariout, Edkou et Borollos, Rosette, Kafr el-Zayat, Samannoud, Barrage au nord du Caire, Caire, Béni-Souef, Fayoum, Akhmim.
bólṭi ábyaḍ بلطى ابيض ..... Lac Edkou.
bólṭi sulṭâni بلطى سلطانى .... Birket Karoun, Fayoum.
mešṭ مشط .... Delta et environs du Caire (synonyme rare de *bólṭi* chez les fellahs); Akhmim, Girgeh, Nag-Hamadi (synonyme courant de *bólṭi*).
šabâr, شبار............... Lac Menzaleh (nom du genre).
šabâr ábyaḍ شبار ابيض..... Lac Menzaleh (nom de l'espèce).
širr شر .... Lacs Borollos et Menzaleh (appliqué surtout aux petits).
qašwîṭ قشويط............ Birket Karoun (désigne les petits).
kunğâr كنجار .... Lac Borollos (désigne les moyens).

[1] G. Foucart, *Sur quelques représentations des tombes thébaines découvertes cette année par l'Institut français d'archéologie orientale* (extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*, Caire, série V, t. XI, 1917, p. 52, pl. III).

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 528.

Nota. — Une autre espèce du même genre, *Tilapia zillii*, est distinguée de *Tilapia nilotica* de la façon suivante :

šabâr áḫḍar شبار اخضر (šabâr vert)......... Lac Menzaleh.
bólṭi hannene (?) ? .... Lacs Edkou et Mariout.

Noms anciens. — Nom égyptien : *án*, [hiéroglyphes][1].

[Le nom ancien *àn*, — ou plutôt *'an-it*, — ne semble pas s'être conservé en copte. Par contre, la *Scala magna* nous donne deux autres noms coptes pour le بلطى. L'un d'eux est ⲣⲁⲙⲓ, qui pourrait être l'ancien [hiéroglyphes] *rem*, dont le sens était «poisson» en général mais qui, remplacé en copte par ⲧⲉⲃⲧ dans le sens général de «poisson», pourrait s'être spécialisé pour désigner le بلطى comme «poisson» par excellence. L'autre nom copte du même poisson est ϣⲁϥⲟⲩⲣⲓ, qui pourrait présenter quelque rapport avec le nom arabe شبار (*šabâr*) mentionné plus haut à trois reprises parmi les noms modernes. J'avais déjà pensé (*Zeitschr.*, t. XXX, p. 27) à rapprocher ϣⲁϥⲟⲩⲣⲓ du mot [hiéroglyphes] que l'on rencontre au Papyrus Ebers (109,17). Mais une transcription [hiéroglyphes] est également possible, d'autant plus qu'il existe, comme on le verra plus loin, un nom [hiéroglyphes] qui s'applique au Fahaka. — V. L.]

[1] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 39).

MUGILIDÉS.

MUGIL CEPHALUS, Linné.

Mugil cephalus, Linné, *Syst. nat.*, t. I, 1766, p. 520; Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, t. II, 1799, p. 296, pl. XXIII, fig. 2; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XI, 1836, p. 19, pl. 307; Günther, *Catal. Fishes in the British Museum*, London, vol. III, 1861, p. 417; É. Blanchard, *Les Poissons des eaux douces de la France*, 1880, p. 251; G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 353, pl. XVII, fig. 1; *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 429, pl. LXXX, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 80, fig. 47.

Noms vulgaires : Muge, Mulet, Muge céphale.

Les Muges se reconnaissent à leur tête arrondie, à leur bouche moyenne; aux grandes écailles qui recouvrent le corps et le dessus de la tête; à leurs yeux latéraux; aux deux petites nageoires dorsales séparées, dont l'antérieure est composée de trois à cinq épines. Trois espèces de Muges vivent actuellement dans le Delta du Nil et au sud du Caire, ce sont : *Mugil cephalus*, *Mugil capito* et *Mugil auratus*. La première espèce est la plus grande et la plus commune.

Chez *Mugil cephalus* la hauteur du corps est contenue de quatre à cinq fois dans la longueur totale, la longueur de la tête quatre à quatre fois 1/2. La longueur du museau égale à peu près le diamètre de l'œil, celui-ci est en partie couvert par une paupière adipeuse. Les narines sont assez éloignées l'une de l'autre. La première nageoire dorsale se compose généralement de quatre rayons épineux, rarement de trois, les deux antérieurs mesurent environ la moitié de la longueur de la tête; la seconde nageoire dorsale est formée de neuf rayons mous; elle commence à peu près au-dessus du tiers antérieur ou du milieu de l'anale. Celle-ci se compose de trois rayons épineux et de huit rayons mous, rarement sept ou neuf. La pectorale mesure les deux tiers ou les trois quarts de la longueur de la tête. La ventrale est insérée à égale distance de l'œil et de la nageoire anale. La caudale, fourchue, égale la longueur de la tête. On compte 39 à 45 écailles

en série longitudinale, 14 à 16 en série transversale, au niveau de la nageoire ventrale (fig. 52).

Mugil cephalus est de couleur argentée sur le ventre et les flancs, bleu grisâtre ou olivâtre sur le dos; des lignes foncées longitudinales se distinguent plus ou moins sur les côtés; les nageoires sont grisâtres.

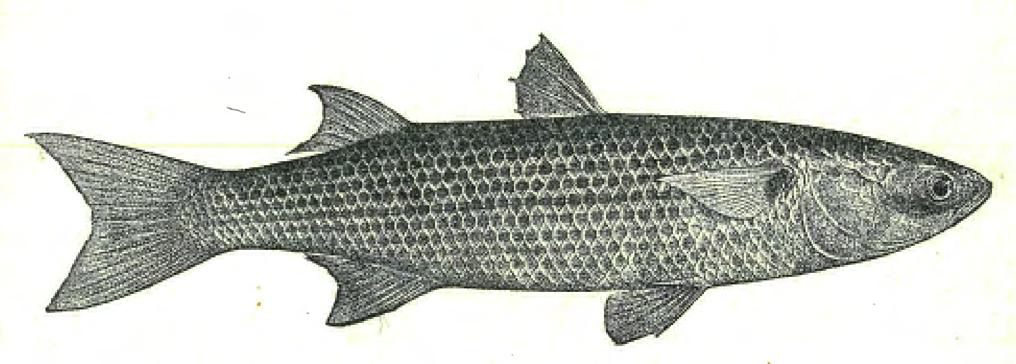


Fig. 52. — *Mugil cephalus*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

Les plus grands individus de cette espèce atteignent 56 centimètres de longueur.

Les Muges sont des poissons de mer qui vivent de préférence dans les marais saumâtres, à l'embouchure des fleuves. Ils se reproduisent en général dans l'eau

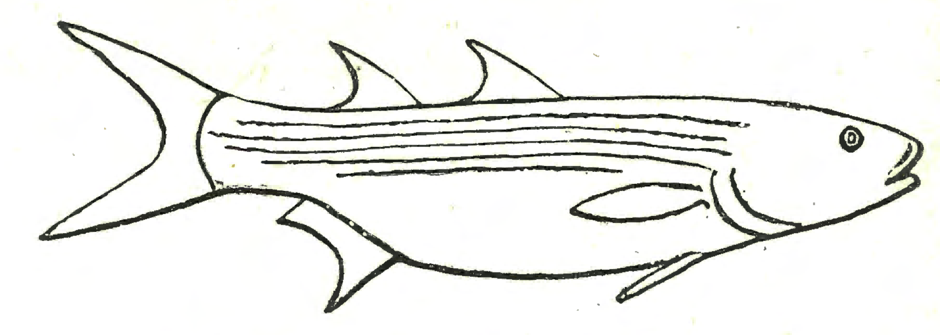


Fig. 53. — *Mugil cephalus* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 33).

salée, mais ils passent périodiquement en eau douce et remontent les cours d'eau à une distance parfois considérable de la mer. Ces poissons, fort abondants en Méditerranée ainsi qu'à l'estuaire des fleuves, sont très estimés pour la table, à la condition d'avoir été soigneusement vidés et, auparavant, d'avoir vécu quelque temps dans l'eau douce.

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 80, fig. 47.

Les Muges, écrit Blanchard[1], sont d'une agilité remarquable. « Ils exécutent continuellement de grands sauts au-dessus de l'eau et réussissent souvent ainsi à s'échapper des filets. Ces poissons n'ayant d'autre arme défensive que leur nageoire dorsale, deviennent souvent la proie des espèces voraces, et c'est seulement à leurs mouvements rapides qu'ils doivent de se soustraire parfois à la poursuite de leurs ennemis. » Les Muges cherchent leur nourriture au fond de l'eau, dans le sable ou la vase; ils se nourrissent avant tout de matières animales ou végétales en décomposition.

HABITAT. — L'aire géographique de *Mugil cephalus* est très étendue. On rencontre ce poisson dans la Méditerranée et sur les côtes de l'Atlantique, depuis la Loire jusqu'au Congo, ainsi que sur les côtes américaines, depuis le Brésil jusqu'aux États-Unis. Il vit dans les lacs d'eau douce de Tunisie; il remonte le Rhône jusqu'à Avignon. Dans le Nil, on le trouve depuis le Delta jusqu'au sud des cataractes d'Assouan. Ce poisson est très abondant surtout dans les lacs Menzaléh et Borollos; il l'est beaucoup moins dans les lacs Mariout et Edkou.

FIGURATIONS ÉGYPTIENNES. — Les Muges ne sont pas toujours très correctement figurés sur les monuments pharaoniques : la nageoire dorsale antérieure est souvent dessinée trop en arrière, à une distance trop faible de la dorsale postérieure. De plus, la nageoire anale est figurée parfois avec une longueur d'avant en arrière beaucoup trop forte. Exception doit être faite cependant pour la scène de pêche au filet du tombeau de Ti, sur laquelle les artistes de l'Ancien Empire ont représenté d'une manière assez satisfaisante deux espèces de ces poissons : *Mugil cephalus* et *Mugil capito*. La première espèce, particulièrement connue des anciens, est reconnaissable dans les silhouettes nos 25 et 33 (fig. 53), dont les nageoires dorsales sont très nettement séparées par un petit intervalle. Les silhouettes nos 2, 3 et 16 du même monument se rapportent à *Mugil capito*, l'espèce suivante. Chez celle-ci les nageoires dorsales sont plus rapprochées l'une de l'autre que chez *Mugil cephalus*. Aussi les artistes anciens, voulant souligner ce caractère différentiel, ont-ils représenté *Mugil capito* avec des nageoires dorsales tout à fait en contact l'une avec l'autre.

Les différentes espèces de Muges de la Méditerranée ont une physionomie générale assez semblable qui a rendu les distinctions spécifiques toujours fort difficiles. Aussi le classement de ce groupe est-il resté très confus jusqu'au siècle dernier.

(1) É. BLANCHARD, *Les Poissons des eaux douces de la France*, Paris, 1880, p. 248.

Les bas-reliefs du mastaba de Ti montrent une fois de plus à quel point les anciens Égyptiens étaient d'admirables observateurs, puisqu'à cette époque reculée ils avaient remarqué dans le Nil la présence de deux formes de Muges, distinctes par diverses particularités, et, avant tout, par l'écartement différent de leurs nageoires dorsales.

En ce qui concerne les autres figurations de Muges, qui se remarquent parmi les bas-reliefs du tombeau de Méra ou du moulage de l'Université de Lyon, elles ne peuvent être identifiées que génériquement. Ces figurations doivent être attribuées avec réserve à *Mugil cephalus*, espèce mentionnée souvent par les historiens grecs et latins.

NOMS MODERNES. — *Mugil cephalus* est le « *Bouri* » des pêcheurs du Nil, la plus commune des trois espèces qui vivent dans les lacs du Delta. Voici les autres noms recueillis par M. Loat[1] et transcrits par M. Kuentz :

bûri بورى	Dans toute l'Égypte.
ḥût حوت	Lacs du Delta (désigne les femelles sur le point de déposer leurs œufs).
lébt لبت	Lacs Menzaleh et Mariout (mâles à l'époque du frai).
ḫâma خامه	Lac Borollos (même sens).
méṭza مطزة	Lac Menzaleh (femelle qui a déposé ses œufs).
kambût كنبوت	Lacs Menzaleh et Edkou (désigne les petits).

NOMS ANCIENS. — Nom égyptien : *âdj*, [2]. D'après M. Montet, le papyrus Ebers orthographie ce nom , *âdou*.

[Le seul nom copte que donne, pour le Muge, la *Scala magna*, est ϥⲟⲣⲓ. Ce nom est évidemment apparenté à l'arabe بورى et il est vraisemblable qu'il dérive, ainsi que le nom arabe, de l'égyptien , *bari*, que l'on rencontre dans quelques papyrus d'époque ramesside, par exemple au *Pap. Anast. III* (p. 2, l. 6-8) et au *Pap. Anast. IV* (p. 15, l. 7-8). — V. L.]

(1) G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 432.

(2) P. MONTET, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 40).

MUGIL CAPITO, Cuvier.

Mugil capito, Cuvier, *Règne animal*, 2e éd., Paris, t. II, 1829; Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, Paris, t. XI, 1836, p. 36, pl. 308; É. Blanchard, *Les Poissons des eaux douces de la France*, Paris, 1880, p. 248, fig. 44; L. Lortet, *Archives du Muséum de Lyon*, t. III, 1883, p. 131, pl. X, fig. 2; G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 432, pl. LXXX, fig. 2, et pl. LXXXI, fig. 1; *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 83, fig. 49.

Noms vulgaires : Muge, Mulet, Muge capiton.

Le Muge capiton a souvent été confondu avec le Muge céphale; il diffère de celui-ci surtout par l'absence presque totale du repli de la peau qui recouvre une partie de l'œil et permet de distinguer le Muge céphale des autres Muges.

Chez *Mugil capito* la hauteur du corps est contenue quatre à cinq fois dans la longueur totale, la longueur de la tête trois fois 1/4 (jeunes) à quatre fois 1/2. La longueur du museau égale environ le diamètre de l'œil; chez l'adulte, le diamètre de l'œil est compris environ cinq fois dans la longueur de la tête; l'œil, plus visible de dessous que de dessus, n'a qu'un rudiment de paupière adipeuse; les deux narines, de chaque côté du museau, sont très rapprochées. La première nageoire dorsale, moins éloignée de la seconde que chez *M. cephalus*, a quatre épines (exceptionnellement trois ou cinq), dont les deux premières mesurent la moitié ou les 3/5 de la longueur de la tête; la seconde dorsale commence environ au-dessus du tiers antérieur de l'anale, qui est formée de trois épines et de neuf rayons mous. La pectorale mesure à peu près les deux tiers de la longueur de la tête et porte une grande écaille libre à sa base. La ventrale se trouve à égale distance de l'œil et de l'anale. La caudale, fourchue, est aussi longue que la tête; son pédicule est une fois 1/3 à une fois 1/2 plus long que haut. 40 à 45 écailles en série longitudinale, 14 à 15 en série transversale (fig. 54).

Mugil capito est de coloration argentée, olivâtre ou grisâtre sur le dos; des bandes foncées alternent sur les flancs avec des bandes claires; les nageoires sont grises. Les jeunes sont de couleur uniformément argentée.

Les plus grands individus atteignent 40 centimètres de longueur.

Habitat. — *Mugil capito* vit sur les côtes de l'Atlantique, de la Scandinavie au sud de l'Afrique; on le rencontre aussi communément dans la Méditerranée. Il remonte le Nil jusqu'à Assouan.

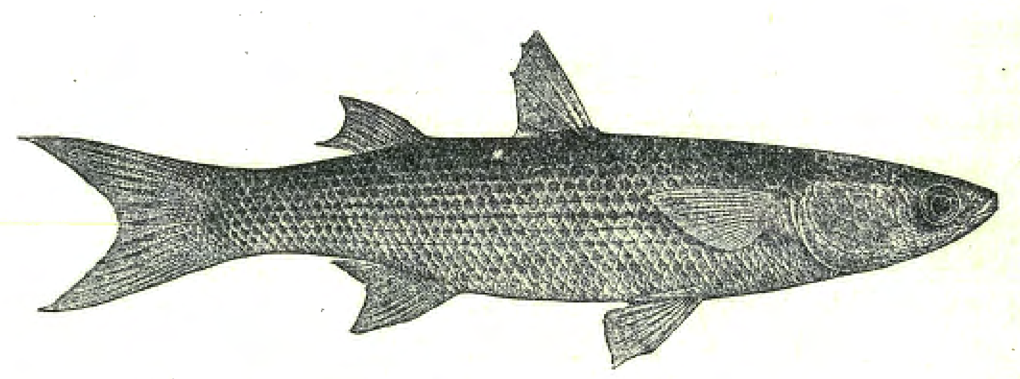


Fig. 54. — *Mugil capito*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

Selon M. Loat [2], ce Muge est abondant surtout dans les lacs Menzaléh et Borollos, il est moins nombreux dans le lac Edkou. Dans le lac Mariout, l'espèce est plus commune que *M. cephalus*.

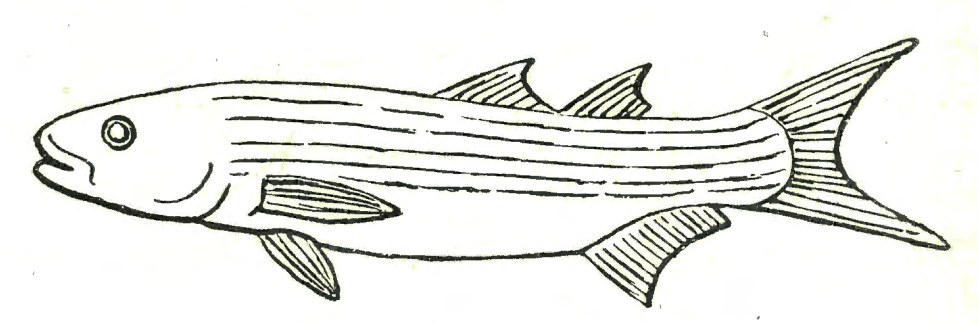


Fig. 55. — *Mugil capito* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 3).

Figurations égyptiennes. — *Mugil capito* est représenté sous les nos 3 (fig. 55) et 16 des bas-reliefs du tombeau de Ti. Comme nous l'avons indiqué précédemment, à propos de *Mugil cephalus*, la seconde espèce de Muge différait de la première, aux yeux des anciens Égyptiens, par ses nageoires dorsales un peu moins espacées l'une de l'autre. Afin de souligner ce caractère différentiel et d'indiquer la présence, à cette époque reculée, de deux formes de Muges dans le Nil, les artistes pharaoniques représentèrent sur le même panneau, dans la même scène de pêche au filet, trois Muges avec leurs nageoires dorsales écartées normalement,

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 83, fig. 49.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 434.

et deux autres poissons de même genre avec leurs dorsales en contact l'une avec l'autre.

Sur les différents monuments de l'Ancien Empire, des Muges sont fréquemment figurés. Il n'est pas possible toutefois de les rattacher avec certitude à l'une plutôt qu'à l'autre des deux espèces qui viennent d'être décrites. Nous les attribuerons avec réserve à *M. cephalus*, l'espèce la plus commune du Nil et la plus connue des anciens.

NOMS MODERNES. — Les pêcheurs du Delta et de la Basse-Égypte connaissent le Muge capiton sous le nom de :

ṭôbar طوبر .... Delta.

Une troisième espèce du même genre vit également dans les lacs du Delta et le Nil inférieur, c'est le *Mugil auratus*, connu sous le nom de :

qâran قرن [1] .... Delta.

Nous avons vu, d'après les bas-reliefs du tombeau de Ti, que les artistes de l'Ancien Empire distinguaient deux formes de Muges, tandis que, nous le répétons, sur la plupart des autres monuments pharaoniques une seule espèce est figurée.

[1] G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 436.

TÉTRODONTIDÉS.

TETRODON FAHAKA, LINNÉ.

Tetrodon fahaka, LINNÉ, in HASSELQUIST, *Reise nach Palästina*, 1762, p. 441; G. A. BOULENGER, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 544, pl. XCVII; J. PELLEGRIN, *Poissons du Bas-Tchad*, 1914, p. 140; G. A. BOULENGER, *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 143, fig. 97.

Tetrodon physa, ÉT. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 176, pl. I, fig. 1.

NOMS VULGAIRES : Fahaka, Tétrodon fahaka.

Les Tétrodontidés peuvent se gonfler comme des ballons, en avalant de l'air dont ils emplissent une sorte de poche ventrale, extensible, qui occupe toute la longueur de l'abdomen.

Les poissons du genre *Tetrodon* sont pourvus de quatre dents réunies en une sorte de bec divisé par une suture médiane (fig. 56). La peau est nue ou armée de petites épines. Les nageoires dorsale et anale sont très courtes. Quatre espèces de *Tetrodon* habitent les eaux douces de l'Afrique; une seule vit dans le Nil.

Chez *Tetrodon fahaka* la tête est aussi longue que large; sa longueur est contenue trois fois à trois fois 1/4 dans la longueur totale du corps. Pas de narines, mais deux petits tentacules mesurant environ 1/2 diamètre de l'œil. La nageoire dorsale, petite, arrondie, se compose de 12 à 14 rayons. L'anale, à 10 ou 11 rayons, commence à peu près au milieu de la dorsale. Caudale ronde aussi longue ou un peu plus longue que la tête. Le pédicule caudal est environ une fois 1/4 à une fois 1/2 plus long que haut. La tête et le corps sont couverts de petites épines, excepté le museau, la base de la nageoire pectorale et la région caudale dont la peau est tout à fait lisse (fig. 56).

La coloration de *Tetrodon fahaka* est brun olivâtre sur le dos et la nageoire dorsale; les flancs sont rayés de bandes longitudinales brun orangé; le ventre ainsi que la base des nageoires dorsale, anale et pectorales sont jaunes.

Le plus grand spécimen examiné par Boulenger[1] atteignait 43 centimètres de longueur. Ordinairement ce poisson ne dépasse pas 30 centimètres.

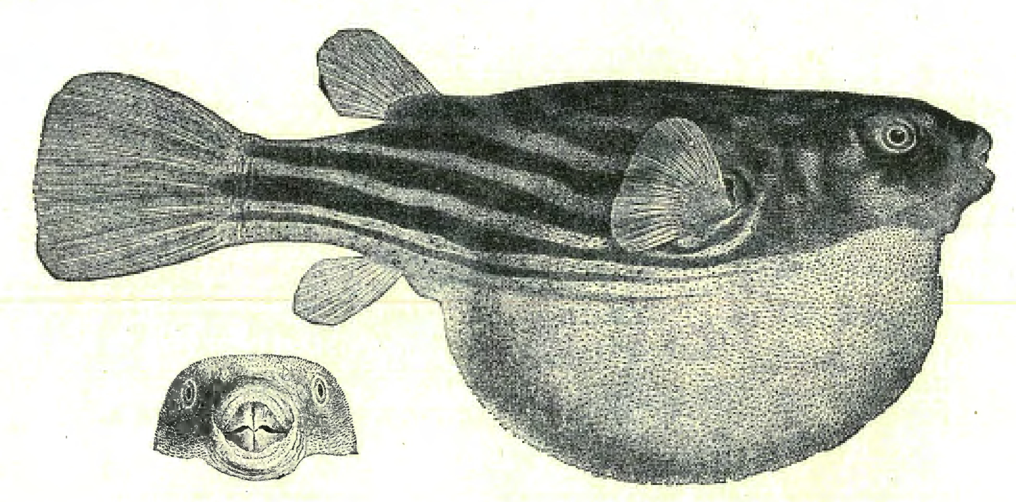


Fig. 56. — *Tetrodon fahaka*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[2].

Ét. Geoffroy Saint-Hilaire[3] a décrit avec beaucoup de détails les caractères anatomiques et les mœurs de ce singulier poisson. «On aime à les observer

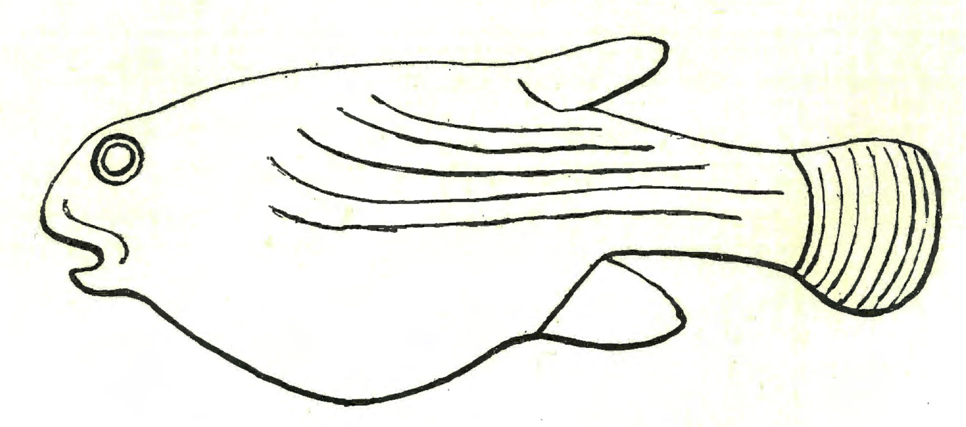


Fig. 57. — *Tetrodon fahaka* (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 7).

dans des flaques d'eau, à voir leurs métamorphoses, à prédire le moment de leurs culbutes, à les promener sur les eaux, à les lancer comme des billes de

[1] *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 545.
[2] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. IV, 1916, p. 143, fig. 97.
[3] *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 183 à 217.

billard, et quelquefois aussi à les écraser. On s'en amuse presque autant après leur mort, à cause de la facilité qu'on a de les gonfler ou de les vider à volonté. Desséchés sous la forme d'un sphéroïde, ils conservent tout l'air dont ils ont été remplis, et résistent long-temps dans cet état, quoiqu'on s'en serve comme de ballon.

«J'ai été à portée d'observer la manière dont ils se gonflent. S'ils nagent, ils le font à la manière de tous les autres poissons..... Viennent-ils aspirer de l'air à la surface de l'eau, on voit d'abord les plis de l'abdomen qui s'effacent; le ventre croît peu à peu, et arrive bientôt à un volume qui égale et surpasse même celui de l'animal. Dès-lors il survient un événement qui ne dépend plus des mouvemens vitaux : il s'établit une si grande disproportion entre le poids du dos et celui du ventre, que, le premier venant à l'emporter, l'animal culbute et demeure renversé sur le dos. Cela n'empêche pas qu'il ne continue à se gonfler; et il le fait avec un tel succès, que son corps, qui naturellement est d'une forme allongée, passe à celle d'un globe dont la surface développe toutes ses épines.»

C'est ainsi que les Tétrodons parviennent à se protéger contre les attaques des poissons carnassiers : «en vain ceux-ci s'empressent autour d'eux et croient s'en saisir; leurs efforts n'aboutissent qu'à pousser devant eux un sphéroïde qui glisse facilement sur le miroir des eaux. L'attaquant se lasse bientôt, d'autant plus qu'il est atteint lui-même par les petits aiguillons dont toute la surface visible est garnie, et qui, en se redressant, forment autant de dards très-aigus et très-dangereux.»

Les piquants du *Tetrodon fahaka* sont courts; ils sont dirigés en arrière et ne dardent leurs pointes que lorsque la peau du poisson est totalement tendue par le gonflement. Les plus longues épines couvrent le ventre; par contre la gorge, la queue et le dos sont nus, mais, écrit Geoffroy[1], une humeur visqueuse est répandue sur toutes les parties du corps qui sont dépourvues de piquants.

D'après M. Pellegrin[2], la chair de la plupart de ces poissons est vénéneuse. Cependant le fahaka est mangé par les indigènes des bords du Nil. L'espèce du Congo[3], selon M. Wilwerth, bien que rejetée par les Oupoto et les Bangala, serait mangée par les nègres de l'Oubangui; «préparée comme l'esturgeon, elle est, dit-il, très mangeable pour l'Européen, quoiqu'elle ait l'inconvénient de provoquer la diarrhée».

[1] Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 180.
[2] *Les Poissons vénéneux*, Paris, 1900, p. 37.
[3] G. A. Boulenger, *Les Poissons du Bassin du Congo*, Bruxelles, 1901, p. 502.

Habitat. — *Tetrodon fahaka* habite le Nil, le Nil Blanc et le Nil Bleu. On le trouve aussi dans le bassin du Tchad, la Sénégambie et le Niger.

Figurations égyptiennes. — Le Tétrodon du Nil est bien représenté sous les nos 7 (fig. 57), 13, 51 du tombeau de Ti, les nos 71, 92, 104 du tombeau de Méra et le no 113 du moulage conservé au Musée de l'Université de Lyon. Parmi les bas-reliefs du monument de Ti, *Tetrodon fahaka* est particulièrement ressemblant. Outre les proportions du corps qui sont fidèlement reproduites, l'artiste a très bien figuré les bandes brunes qui ornent les flancs du poisson.

Cette espèce a été reconnue[1] sur plusieurs peintures murales de l'ancienne Égypte, notamment dans diverses scènes de pêche des *mastabas* de Gizé[2], dans le tombeau de Ptah-hotep[3] et les tombes de Deir el-Gebrawi[4].

Noms modernes. — Les Égyptiens nomment ce poisson *fahaka;* toutefois le nom «serait mieux représenté, écrit Geoffroy[5], par cet équivalent, en lettres européennes, *faqâqa,* ou *fa-â-a,* comme on prononce au Kaire (avec un *hiatus* aspiré)».

D'après M. Loat[6] et M. Kuentz, les noms indigènes de cette espèce sont les suivants :

fahâqa فهاقة	Lac Menzaleh, Samannoud, Caire.
ʿâqa عاقة	Lahoun (Fayoum).
bâʿa باعة	Rosette.
umm arbéya امّ اربية	Kafr el-Zayat.
ḥomâr el-báḥr حمار البحر	Assiout, Girgeh, Nag-Hamadi.

Noms anciens. — Nom égyptien : *chept,* [7].

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile,* London, 1907, p. 547.

[2] Lepsius, *Denkmäler,* Abtheil. II, pl. IX et XLVI.

[3] Quibell, *Ramesseum,* 1898, pl. XXXII.

[4] N. de G. Davies, *Deir el Gebrawi,* London, 1902, I, pl. IV, V, et II, pl. IV, V, XV.

[5] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil,* dans *Description de l'Égypte,* Paris, t. XXIV, 1829, p. 177.

[6] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile,* London, 1907, p. 547.

[7] P. Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* (dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale,* Caire, t. XI, 1913, p. 43-44, fig. 8).

CHAPITRE III.

Dans le tableau suivant, nous avons dressé : 1° la liste des poissons reconnus sur chacun des bas-reliefs étudiés ici; 2° la liste récapitulative des poissons figurés sur ces monuments; 3° la liste des poissons qui vivent de nos jours dans le Nil, de son embouchure à Assouan. Dans cette dernière, empruntée à l'un des savants ouvrages de M. Boulenger, nous n'avons mentionné que les espèces de grandes ou moyennes dimensions, comme celles qui sont représentées sur les bas-reliefs égyptiens.

De cette liste des poissons de la région inférieure du Nil, sont donc écartées toutes les espèces de petite taille, telles que, parmi les Characinidés, *Micralestes acutidens,* Peters, et *Nannocharax niloticus,* Joannis, qui atteignent à peine 5 à 6 centimètres de longueur. Sans doute les pêcheurs de l'antique Égypte ne s'intéressaient pas plus que les pêcheurs modernes à ces poissons minuscules.

De même, dans la famille des Cyprinidés, nous n'avons pas fait mention des petites espèces, découvertes récemment, comme *Barbus neglectus,* Boulenger, *Barbus werneri,* Blgr., et *Barbus anema,* Blgr., dont les dimensions ne dépassent point 3 à 5 centimètres de longueur. Il ne nous a pas semblé utile de citer non plus *Chelæthiops bibie,* Joannis, ou *Barilius niloticus,* Joannis, qui atteignent environ la taille d'une petite ablette.

Parmi les Siluridés, une jolie petite espèce, *Mochocus niloticus,* Joannis, qui habite le Nil de Béni-Souef à Gondokoro, n'a pas été maintenue sur notre liste, pour les mêmes motifs que les précédentes. Nous avons également écarté du tableau : *Clarotes laticeps,* Rüppell, *Auchenoglanis biscutatus,* Is. Geoffroy, *Auchenoglanis occidentalis,* Cuvier et Val., et *Synodontis serratus,* Rüppell. Ce sont de grands Siluridés qui vivent actuellement dans le Haut-Nil, au sud d'Assouan. Quelques individus descendent parfois jusqu'au nord de Louxor, mais ils n'y étaient évidemment pas connus sous l'Ancien Empire, car aucune figuration ne rappelle ces poissons.

Enfin, parmi les Serranidés, nous avons retenu seulement *Lates niloticus.* Un autre poisson, *Morone labrax,* Linné, remonte pourtant le fleuve jusqu'au sud du Caire. Toutefois cette espèce, avant tout marine, n'est pas plus connue des pêcheurs indigènes de notre époque qu'elle ne l'était des pêcheurs ou des artistes

TABLEAU COMPARATIF DES *POISSONS FIGURÉS PAR LES ÉGYPTIENS DE L'ANCIEN EMPIRE* ET DES ESPÈCES QUI VIVENT ACTUELLEMENT DANS LE NIL, AU NORD D'ASSOUAN.

NOMS DES ESPÈCES.	POISSONS REPRÉSENTÉS SUR LES MONUMENTS DE L'ANCIEN EMPIRE.					LISTE DES POISSONS ACTUELS DU NIL ÉGYPTIEN (1).
	MASTABA DE TI.	MASTABA DE MÉRA.	MOULAGE DU MUSÉE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON.	PLAQUE DE SCHISTE DE HIÉRAKONPOLIS.	LISTE GÉNÉRALE DES POISSONS FIGURÉS.	
Polyptéridés.						
Polypterus bichir, Ét. Geoffroy Saint-Hilaire	......	......	......	......	......	*
Mormyridés.						
Mormyrops anguilloides, Linné	......	......	......	......	......	*
Petrocephalus bane, Lacépède	*	*	......	......	*	*
— *bovei*, Cuvier et Val.	*	......	......	......	*	*
Marcusenius isidori, Cuvier et Val.	......	......	......	......	......	*
Gnathonemus cyprinoides, Linné	*	*	......	......	*	*
Mormyrus hasselquisti, Cuvier et Val.	......	......	......	......	......	*
— *kannume*, Forskal	......	*	*	......	*	*
— *caschive*, Hasselquist	*	......	......	......	*	*
— *niloticus*, Bloch-Schneider.	*	......	......	......	*	*
Hyperopisus bebe, Lacépède	......	*	*	......	*	*
Clupéidés.						
Clupea finta, Cuvier	......	......	......	......	......	*
Characinidés.						
Hydrocyon forskalii, Cuvier	......	......	......	......	......	*
— *brevis*, Günther	......	......	......	......	......	*
Alestes dentex, Linné	......	......	......	......	......	*
— *baremose*, Joannis	......	......	......	......	......	*
Distichodus niloticus, Linné	......	......	......	......	......	*
Citharinus citharus, Ét. Geoffroy	*	*	*	......	*	*
— *latus*, Müll. et Troschel.	......	*	......	......	*	*

(1) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. xiii.

NOMS DES ESPÈCES.	POISSONS REPRÉSENTÉS SUR LES MONUMENTS DE L'ANCIEN EMPIRE.					LISTE DES POISSONS ACTUELS DU NIL ÉGYPTIEN.
	MASTABA DE TI.	MASTABA DE MÉRA.	MOULAGE DU MUSÉE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON.	PLAQUE DE SCHISTE DE HIÉRAKONPOLIS.	LISTE GÉNÉRALE DES POISSONS FIGURÉS.	
Cyprinidés.						
Labeo niloticus, Forskal	*	......	......	......	*	*
— *horie*, Heckel	......	......	......	......	......	*
— *coubie*, Rüppell	......	......	......	......	......	*
— *forskalii*, Rüppell	......	......	......	......	......	*
Barbus bynni, Forskal	*	*	*	......	*	*
Siluridés.						
Clarias anguillaris, Linné	*	*	*	......	*	*
— *lazera*, Cuvier et Valenc.	*	......	......	......	*	*
Heterobranchus longifilis, Cuvier et Valenciennes	......	......	......	*	*	*
Eutropius niloticus, Rüppell	......	......	......	......	......	*
Schilbe mystus, Linné	*	*	......	......	*	*
— *uranoscopus*, Rüppell	......	......	......	......	......	*
Siluranodon auritus, Is. Geoffroy	......	......	......	......	......	*
Bagrus bayad, Forskal	......	......	......	......	......	*
— *docmac*, Forskal	......	......	......	......	......	*
Chrysichthys auratus, Ét. Geoffroy	......	......	......	......	......	*
Synodontis schall, Bloch-Schneider	*	*	*	......	*	*
— *clarias*, Linné	......	......	......	......	......	*
— *batensoda*, Rüppell	*	*	*	......	*	*
— *membranaceus*, Ét. Geoffroy	......	......	......	......	......	*
Malopterurus electricus, Gmélin	*	*	......	......	*	*
Anguillidés.						
Anguilla vulgaris, Turton	*	*	*	......	*	*
Serranidés.						
Lates niloticus, Linné	......	*	*	......	*	*
Cichlidés.						
Tilapia nilotica, Linné	*	*	*	......	*	*
Mugilidés.						
Mugil cephalus, Linné	*	*	*	......	*	*
— *capito*, Cuvier	*	......	......	......	*	*
— *auratus*, Risso	......	......	......	......	......	*
Tétrodontidés.						
Tetrodon fahaka, Linné	*	*	*	......	*	*

de l'époque memphite, car toutes les figurations de Serranidés se rapportent uniquement à *Lates niloticus*, LINNÉ.

En résumé, la liste des poissons actuels du Nil égyptien, telle qu'elle est présentée dans le tableau des pages 102 et 103, ne comprend que les espèces de taille grande et moyenne, qui sont depuis fort longtemps parfaitement connues des pêcheurs indigènes. Ainsi, elle pourra se comparer très facilement à la liste des poissons figurés par les artistes de l'antique Égypte.

Avant de rechercher si le tableau qui précède peut fournir des renseignements relatifs aux changements survenus, à cinq mille ans d'intervalle, dans la faune des poissons du Nil, il convient de faire, très rapidement, une revision critique de la *liste générale des poissons figurés*, afin de donner quelques indications concernant la manière dont les identifications doivent s'interpréter.

POISSONS FIGURÉS. — En général, les figurations en bas-reliefs reproduisent les caractères génériques des poissons plutôt que leurs particularités spécifiques. A cette règle, cependant, il y a lieu de signaler quelques exceptions, relevées entre autres sur la grande scène de pêche du tombeau de Ti (fig. 1). Ce monument, sur lequel figurent un assez grand nombre d'espèces, fournit la preuve que l'artiste a su reconnaître souvent, dans le même genre, deux formes différentes.

Tout d'abord, nous voyons le genre *Petrocephalus* représenté par deux espèces : *Petrocephalus bane* et *Petrocephalus bovei.* Il est certain que les anciens Égyptiens, pas plus que les pêcheurs indigènes de notre époque, n'avaient point recours à nos méthodes pour distinguer les unes des autres les formes animales, et que, lorsqu'il s'agissait de poissons, ils les identifiaient immédiatement, d'après l'ensemble de leur physionomie, sans se soucier de compter soit le nombre des rayons de leurs nageoires, soit leurs rangées d'écailles. Ainsi, dans la famille des Mormyridés, les Pétrocéphales se reconnaissaient à leur tête très arrondie, à leurs grands yeux situés au niveau de la bouche, et à la forte proéminence de leur museau. Dans la grande scène de pêche du tombeau de Ti, l'artiste a présenté deux Pétrocéphales distincts l'un de l'autre par la forme de leur bouche : chez l'un, *Petrocephalus bane*, la lèvre inférieure est très saillante; chez l'autre, *Petrocephalus bovei*, cette lèvre ne présente aucun renflement.

Dans l'espèce suivante, *Gnathonemus cyprinoides*, la lèvre inférieure est proéminente comme celle du Pétrocéphale bané. Cependant ces poissons ne peuvent être confondus, car *Gnathonemus cyprinoides* a non seulement le corps plus allongé que les Pétrocéphales, mais il diffère avant tout de ceux-ci par la structure de la tête beaucoup moins arrondie. De plus, la bouche de *Gnathonemus* se trouve tout à fait en avant des yeux, à l'extrémité du museau, tandis que chez les Pétrocéphales elle est située verticalement au-dessous de l'œil, c'est-à-dire plus en arrière.

Parmi les figurations se rapportant au genre *Mormyrus*, nous trouvons des silhouettes inspirées de trois espèces différentes : *Mormyrus kannume* se remarque parmi les bas-reliefs du tombeau de Méra et sur le moulage de l'Université de Lyon, *Mormyrus caschive* et *Morm. niloticus* sont représentées dans les scènes de pêche du tombeau de Ti. *Mormyrus kannume* se distingue des deux autres formes, à sa nageoire dorsale relativement courte d'avant en arrière. Chez *Mormyrus caschive* aussi bien que chez *Morm. niloticus*, la nageoire dorsale est plus développée, elle s'étend sur presque toute la longueur du dos, la tête a le même aspect et la bouche est également petite dans les deux espèces. Toutefois, la lèvre inférieure de *Mormyrus niloticus* fait une forte saillie en avant de la lèvre supérieure, tandis que les deux lèvres sont égales chez *Mormyrus caschive*. Ces caractères différentiels sont nettement soulignés dans les figurations anciennes.

Le dernier Mormyre de notre liste, *Hyperopisus bebe*, figure dans la grande scène de pêche du mastaba de Méra et sur le moulage de l'Université de Lyon. Ce poisson est reconnaissable à la forme de sa nageoire caudale, particulière à la famille des Mormyres, et surtout aux proportions relatives des nageoires dorsale et anale, la première étant très réduite, alors que la seconde est au contraire très longue d'avant en arrière.

La famille des Characinidés, qui compte de nos jours de si nombreuses espèces dans le Nil égyptien, et surtout dans le Haut-Nil ou l'Afrique centrale, n'est représentée parmi les figurations de l'Ancien Empire que par la Citharine. Toutefois, les silhouettes de ce poisson semblent avoir été inspirées tantôt de *Citharinus citharus*, lorsque la nageoire dorsale est longue et le profil supérieur de la tête concave, tantôt de *Citharinus latus* quand, la dorsale étant modérément développée, le dessus de la tête est plutôt convexe. Des représentations de la Citharine se remarquent dans la plupart des scènes de pêche de la IIIe à la VIe dynastie.

Les Cyprinidés sont représentés par différents Barbeaux : *Barbus bynni* et *Labeo niloticus*. On reconnaît *Barbus bynni* à sa nageoire dorsale assez haute, mais courte d'avant en arrière, et de forme triangulaire; les *Labeo* ont le corps plus allongé, leur nageoire dorsale, haute également, est plus étendue et de forme quadrangulaire. Les *Labeo* dont le profil supérieur de la tête est presque droit, sont inspirés de *Labeo niloticus* ou *Labeo horie;* lorsque le dessus de la tête est convexe avec le museau renflé, les figurations rappellent plutôt *Labeo*

coubie et *Labeo forskalii.* Des représentations de *Labeo* se reconnaissent parmi les bas-reliefs du tombeau de Ti. *Barbus bynni* est bien figuré dans le tombeau de Méra.

Avec les Mormyres, les Silures sont les poissons qu'on remarque le plus fréquemment dans les monuments égyptiens. Sur les bas-reliefs examinés plus haut, nous avons reconnu six espèces de Siluridés très faciles à distinguer les unes des autres. *Clarias anguillaris* est figuré à la fois dans les tombeaux de Ti, de Méra et sur le moulage de l'Université de Lyon. Le corps des *Clarias* est dessiné de profil, alors que la tête est vue par-dessus. Les figurations des poissons de ce genre ont été sculptées d'après deux types zoologiques différents, très probablement d'après *Clarias anguillaris* et *Clarias lazera,* les espèces les plus communes et les plus grandes du Nil égyptien. Dans la grande scène de pêche au filet du tombeau de Ti, les deux formes de *Clarias* se distinguent aux dimensions de leur nageoire dorsale tantôt courte, tantôt très allongée. Les naturalistes modernes ont noté que la nageoire dorsale de *Clarias lazera* se compose parfois de 82 rayons, tandis que le nombre des rayons de cette nageoire ne dépasse pas 76 chez *Cl. anguillaris.* Il semble que les artistes anciens, afin de souligner la différence, ont cru devoir l'exagérer fortement. Les identifications de *Cl. anguillaris* et *Cl. lazera* sont proposées avec réserves, puisque la nageoire dorsale n'offre pas, dans les deux espèces, des proportions aussi différentes que sur les figurations.

Le Siluridé suivant, *Heterobranchus longifilis,* n'est connu que sur la grande plaque de schiste du roi Nâr-mer, découverte en Haute-Égypte, à Hiérakonpolis, entre Louxor et Assouan. Les figurations de cette plaque, bien connue des égyptologues, sont petites et très schématisées. Les Hétérobranches comme les Clarias sont représentés toujours la tête vue par-dessus et le corps de profil. Ainsi, on aperçoit très bien la double nageoire dorsale particulière aux espèces du genre *Heterobranchus.* Si nous rattachons les poissons de Hiérakonpolis à *Heterobranchus longifilis* plutôt qu'à *Heterobranchus bidorsalis,* ce n'est point que les figurations rappellent l'une plutôt que l'autre de ces espèces, mais simplement, nous le répétons, parce que *Heterobranchus longifilis* vit seul, de nos jours, dans le Nil égyptien entre Assouan et Louxor, au lieu que *Heterobranchus bidorsalis* se rencontre, d'après Boulenger, beaucoup plus au sud, aux environs de Khartoum et dans le Nil Blanc. On doit rappeler, pourtant, que Geoffroy a découvert *Heterobranchus bidorsalis* en Égypte; cette espèce se trouve donc parfois, accidentellement, ainsi que *Heterobranchus longifilis,* au nord d'Assouan.

Des figurations de *Schilbe mystus* se voient dans les tombeaux de Ti et de Méra. Ce poisson est reconnaissable aux proportions très différentes de ses nageoires dorsale et anale, ainsi qu'à l'incurvation assez accusée de la partie postérieure de son corps.

Synodontis schall et *Synodontis batensoda* sont, avec les *Clarias,* les Silures le plus communément sculptés sur les monuments anciens. Il est facile de les distinguer l'un de l'autre : le premier est armé d'un bouclier occipito-huméral en forme de W; le second a le corps plus court, plus trapu, et nage sur le dos.

Le poisson-chat électrique, *Malopterurus electricus,* se remarque également dans la plupart des scènes de pêche de l'Ancien Empire. La physionomie particulière de ce poisson, qui est dépourvu de nageoire dorsale rayonnée, ne permet pas de le confondre avec les autres Siluridés.

Les figurations se rapportant à l'anguille n'offrent aucune particularité intéressante à signaler. Une bonne représentation de *Anguilla vulgaris* se voit dans la scène de pêche à l'hameçon du tombeau de Ti (fig. 2).

Dans les mastabas, la famille des Serranidés compte une seule espèce, *Lates niloticus,* dont on a trouvé une très bonne figure sur l'un des panneaux de la pyramide de Meidoum (IIIe dynastie)[1]. *Lates niloticus* se remarque également dans les scènes de pêche du tombeau de Méra et sur le moulage de l'Université de Lyon. Nous avons été étonné, toutefois, de constater l'absence complète de ce poisson de toutes les scènes du tombeau de Ti, où se trouve cependant la plus grande variété des espèces du Nil.

Tilapia nilotica est l'un des poissons les plus fidèlement représentés de l'Ancien Empire. Sur l'un des panneaux du mastaba de Ti (fig. 2 et pl. II), il est modelé avec toutes ses rangées d'écailles. Sur d'autres panneaux, l'espèce est figurée avec les rayures blanches et noires de ses nageoires caudale et dorsale. Dans l'une des scènes de pêche du tombeau de Méra (fig. 5 et pl. IV), les deux gros poissons pris au harpon sont de beaux spécimens de *Tilapia nilotica* et de *Lates niloticus.*

Les Muges sont certainement les poissons le plus communément figurés, soit en peinture, soit en bas-reliefs. On les voit dans toutes les scènes de pêche. Il va sans dire que ces figurations n'autorisent point des identifications spécifiques précises. Si nous les attribuons à *Mugil cephalus,* c'est uniquement parce que cette espèce est la plus commune et la plus anciennement connue, de la Méditerranée ainsi que du Nil, et qu'elle a été souvent mentionnée par les historiens gréco-latins. Sur la grande scène de pêche au filet du tombeau de Ti, l'artiste a

[1] Flinders Petrie, *Medum,* London, 1892, pl. XII.

manifestement voulu indiquer l'existence de deux formes de Muges. Ayant observé que chez l'une les nageoires dorsales sont plus rapprochées que chez l'autre, l'artiste, afin de souligner cette différence, représenta l'un des poissons avec les nageoires dorsales écartées normalement, l'autre avec les nageoires réunies. Nous rattachons ces figures à *Mugil cephalus* et *Mugil capito*, les deux espèces qui se pêchent le plus souvent dans le Nil.

Notre liste de poissons figurés se termine par *Tetrodon fahaka*, que nous avons remarqué dans la plupart des scènes de pêche. La physionomie si particulière de ce singulier poisson a dû frapper vivement l'attention des artistes anciens, car ils se sont appliqués souvent à reproduire les rayures brunes et orangées qui ornent les flancs du *fahaka*.

En résumé, parmi les 118 silhouettes examinées, voici par ordre de fréquence la liste des espèces reconnues :

1° *Mugil cephalus* et *M. capito;* 2° *Tilapia nilotica;* 3° *Clarias anguillaris* et *Cl. lazera;* 4° *Synodontis schall;* 5° *Anguilla vulgaris;* 6° *Mormyrus kannume*, *Morm. caschive* et *Morm. niloticus;* 7° *Tetrodon fahaka;* 8° *Citharinus citharus* et *Cith. latus;* 9° *Malopterurus electricus;* 10° *Gnathonemus cyprinoides;* 11° *Synodontis batensoda;* 12° *Petrocephalus bane* et *Petr. bovei;* 13° *Lates niloticus;* 14° *Barbus bynni;* 15° *Labeo niloticus;* 16° *Schilbe mystus;* 17° *Hyperopisus bebe;* 18° *Heterobranchus longifilis.*

Soit en totalité, vingt-quatre espèces identifiées d'après les bas-reliefs des tombeaux de Ti et de Méra, du moulage de l'Université de Lyon, et de la plaque de Hiérakonpolis.

A l'exception d'une seule, nous avons pu déterminer toutes les figurations. L'unique silhouette non identifiée mérite une mention spéciale, car elle se trouve précisément dans la scène de pêche du tombeau de Ti, qui offre la plus grande variété d'espèces et paraît avoir été sculptée par l'un des meilleurs artistes de l'Ancien Empire. Cette figuration rappelle surtout celle de *Malopterurus electricus*, le poisson-chat électrique. Elle en diffère, toutefois, par l'absence totale de barbillons (fig. 58), par la forme plus courte de la tête et par sa lèvre inférieure très saillante qui fait penser à certains Mormyres. S'agit-il d'une erreur ou d'une omission du sculpteur? Cette hypothèse eût été admise sans hésitation si la figure indéterminable ne se trouvait point dans la même scène de pêche, sur le même panneau, que celle du poisson-chat électrique reproduit figure 45. L'artiste ancien a donc voulu, semble-t-il, modeler un poisson différent. Mais lequel? Nous ne connaissons aucune espèce ayant un aspect

approchant. S'agirait-il d'une espèce éteinte depuis l'époque memphite? Nous ne pouvons que poser la question. Pour être fixé à cet égard, il faudrait découvrir des restes de ce poisson dans quelque ancien cimetière d'animaux, analogue à celui que M. Loat explora, en 1903, à Médinet Gourob, aux environs du Fayoum[1].

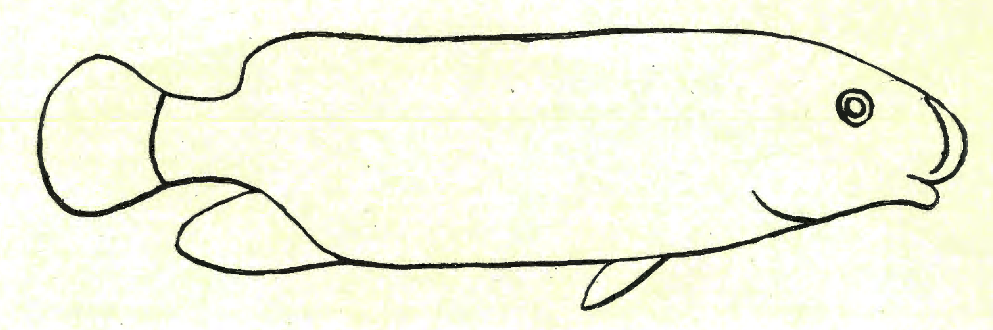


Fig. 58. — Poisson indéterminé (d'après le tombeau de Ti, fig. 1, n° 5).

Poissons non figurés. — Après avoir examiné la liste des poissons modelés par les Égyptiens de l'Ancien Empire, il nous reste à indiquer quels sont les poissons de la faune actuelle du Nil qui ne se voient point sur les monuments pharaoniques et à quelle cause, croyons-nous, est due leur absence.

Parmi les poissons non figurés nous nous bornerons à signaler ceux qui ressemblent plus ou moins aux espèces représentées et peuvent avoir été confondus avec elles. Par contre nous attirerons spécialement l'attention des égyptologues et des naturalistes sur certaines espèces de grande taille qui vivent actuellement dans le Nil égyptien et dont nous n'avons aperçu nulle trace parmi les bas-reliefs de l'Ancien Empire.

A la première catégorie appartiennent *Mormyrops anguilloides* et *Marcusenius isidori*, que les artistes anciens ont pu confondre, le premier avec *Hyperopisus bebe*, le second avec *Petrocephalus bovei.*

Mormyrus hasselquisti est bien différent des trois espèces reconnues : *M. kannume*, *caschive* et *niloticus*. La confusion avec l'une de celles-ci paraît peu probable. *Mormyrus hasselquisti* étant un poisson du Haut-Nil, du Nil Blanc, du Bahr el-Gebel et du Niger, qui ne se montre que très rarement, de nos jours, au nord d'Assouan, il semble préférable d'admettre pour l'instant que cette espèce n'était point connue dans la région de Memphis, sous les premières

[1] L. Loat, *Gurob* (dans *Egyptian Research Account*, vol. X, 1904, p. 3).

dynasties. Elle n'est guère plus connue des pêcheurs indigènes actuels, puisque M. Loat ne lui attribue aucune dénomination arabe.

En ce qui concerne l'Alose, *Clupea finta* (fig. 59), on peut penser qu'elle ne faisait, autrefois, que de trop courtes apparitions dans le Nil, pour être suffisamment connue des artistes. De nos jours, les indigènes désignent l'Alose par le nom de «*Sagboga*» d'après Hasselquist. Selon M. Loat[2] et M. Kuentz, elle est nommée :

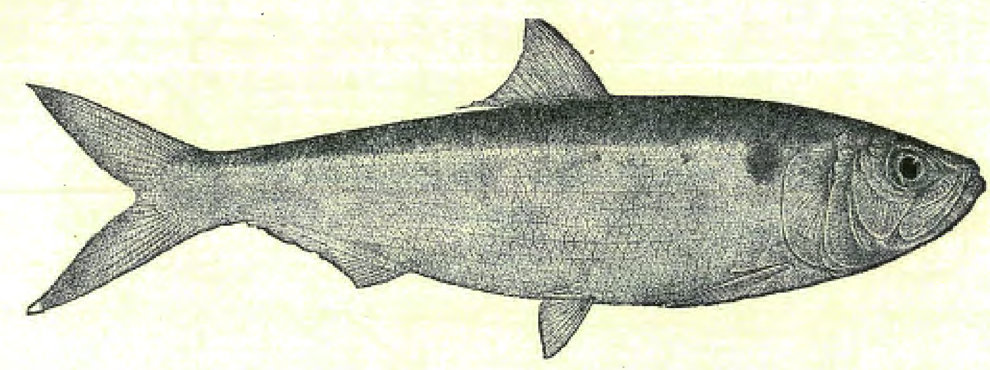


Fig. 59. — *Clupea finta*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

ṣabûga صبوغة........... Rosette, Kafr el-Zayat, Caire.
sardîna سردينة.......... Samannoud, Kafr el-Zayat, Caire, Fayoum.

D'une manière générale les petits individus de cette espèce sont appelés «*Sardîna*» et les gros «*Sabougha*».

De la famille des Cyprinidés, nous n'avons identifié que *Labeo niloticus* et *Barbus bynni*. Les caractères différentiels des trois autres espèces de *Labeo : L. horie, coubie* et *forskalii*, ne sont pas assez distincts pour permettre de les reconnaître d'une manière certaine sur les monuments. Il semble pourtant que certaines figurations de *Labeo* sur lesquelles le dessus de la tête et le museau sont fortement renflés, peuvent être rapportées à *L. forskalii* et *L. coubie*, les deux espèces qui sont confondues sous les mêmes appellations par les indigènes de la vallée du Nil. Ceux-ci confondent également sous un même nom *Labeo horie* et *Labeo niloticus*.

Enfin, l'incertitude subsiste encore au sujet de différents Silures de la faune

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 154, fig. 123.
[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 92.

actuelle que nous n'avons pas reconnus sur les monuments étudiés ici. Il s'agit des huit espèces dont les noms suivent : *Eutropius niloticus* (fig. 39), *Schilbe uranoscopus, Siluranodon auritus* (fig. 38), *Bagrus bayad, Bagrus docmac, Chrysichthys auratus, Synodontis clarias* et *Synodontis membranaceus*. Parmi les sept premières espèces, les unes ont été confondues avec certains poissons représentés dans les tombeaux; les autres, *Bagrus bayad* (fig. 60) et *Bagrus docmac* en particulier, sont venues des régions du Haut-Nil et se sont probablement acclimatées en Égypte postérieurement à l'Ancien Empire. Quant à *Synodontis membranaceus*, il ne peut figurer dans les scènes de pêche des anciennes dynasties, car ce poisson, bien qu'il soit mentionné dans la *Description de l'Égypte*[2], habite le Nil Blanc et ne se montre que très accidentellement au nord d'Assouan[3]. Il était donc ignoré autrefois, comme il l'est de nos jours, des indigènes de la région de Memphis.

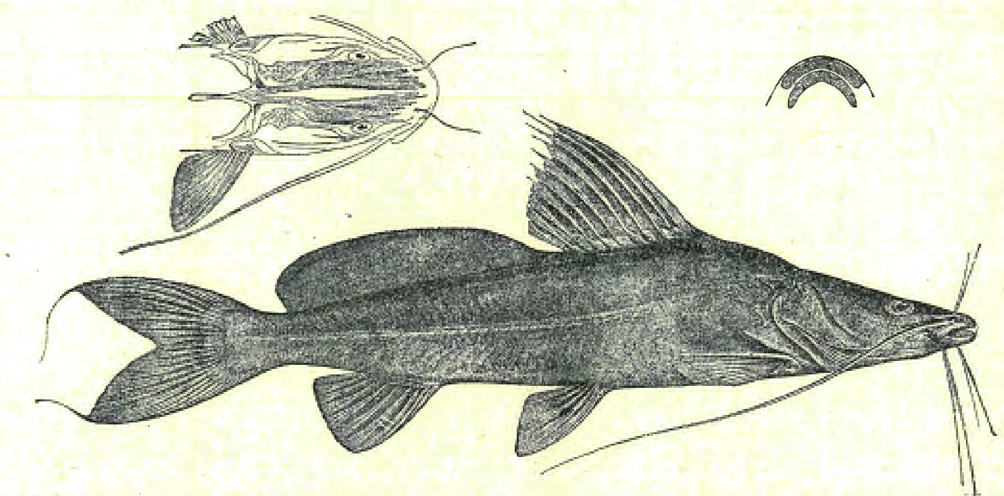


Fig. 60. — *Bagrus bayad*, 1/5 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Telles sont les observations très brèves et les réserves qu'il convient de faire concernant certaines espèces non représentées dans les tombeaux de l'Ancien Empire.

La seconde catégorie de *Poissons non figurés* offre beaucoup plus d'intérêt. Il s'agit, en effet, d'espèces très bien connues des indigènes de l'Égypte et à la fois

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. II, 1911, p. 305, fig. 244.
[2] Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 312.
[3] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 383 et 385.

très différentes de toutes celles dont nous avons vu les figurations. Elles ne peuvent donc pas avoir été confondues avec celles-ci. Ces poissons, qui appartiennent à deux familles distinctes, les Polyptéridés et les Characinidés, se rapportent aux genres *Polypterus*, *Hydrocyon*, *Alestes* et *Distichodus*.

Nous allons tout d'abord présenter la silhouette de l'un des représentants de chacun de ces genres et donner les noms sous lesquels les uns et les autres sont respectivement connus des Égyptiens actuels. Les figures, dessinées par un simple trait, dispenseront de toute description systématique et aideront peut-être égyptologues et naturalistes à identifier ces poissons sur des monuments qui ne nous sont point connus; les noms indigènes serviront à découvrir l'époque à laquelle ces espèces ont été signalées dans les inscriptions ou les textes anciens.

Le genre *Polypterus* est représenté dans la Basse-Égypte par une seule espèce, *Polypterus bichir*, découverte et décrite en 1802 par Geoffroy Saint-Hilaire [1]. Ce poisson, dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les monuments de l'Ancien Empire, est connu des Égyptiens de notre époque sous les noms suivants : «"*abu schîr*" ابو شير, ou «*abu bishîr*» ابو بشير, le premier étant le plus usité; le nom «*ab shîr*» est appliqué, à Omdurman, à deux autres espèces de même genre [2]».

Les poissons de ce genre sont caractérisés par une nageoire dorsale formée de nombreux rayons épineux, portant chacun à la face postérieure une membrane

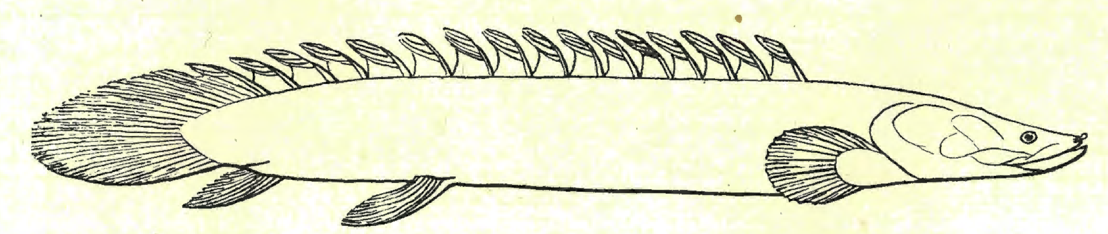


Fig. 61. — *Polypterus bichir*, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [3].

qui le rattache au rayon épineux suivant. Cette série d'épines ressemble à une série de petites nageoires dorsales réunies les unes aux autres par des membranes. La nageoire dorsale de *Polypterus bichir* se compose de 14 à 18 rayons épineux (fig. 61). Le corps du «*bichir*» est couvert de 60 à 70 rangées d'écailles osseuses luisantes, en forme de losanges. Le museau est court et arrondi; les mâchoires,

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales du Muséum de Paris*, 1802, p. 57; *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 148, pl. 3.

[2] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 8.

[3] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 6, fig. 3.

armées de dents coniques assez grandes, sont cachées sous des lèvres épaisses. Agassiz a fait observer que la structure particulière des dents mandibulaires et maxillaires «éloigne évidemment les Polyptères de la plupart des autres poissons et les rapproche davantage des Reptiles».

Polypterus bichir atteint, selon Steindachner, une longueur de 820 millimètres. Les plus grands spécimens examinés par Boulenger mesurent 720 millimètres.

Le genre Polyptère est représenté par dix espèces différentes vivant toutes dans l'Afrique tropicale. Seul, le *bichir* habite le Nil depuis les lacs du Delta jusqu'au lac Rodolphe; il vit également dans le bassin du Tchad.

Dans le groupe des Characinidés, le genre *Hydrocyon* est l'un des types que les naturalistes classaient autrefois parmi les Salmonidés, à cause de la petite nageoire dorsale adipeuse, qui donne à ces poissons quelque ressemblance avec les Saumons ou les Truites.

Les Hydrocyons se distinguent des *Alestes* et *Distichodus* par leur bouche très grande, armée de dents toujours visibles, longues et acérées (fig. 62). Chez

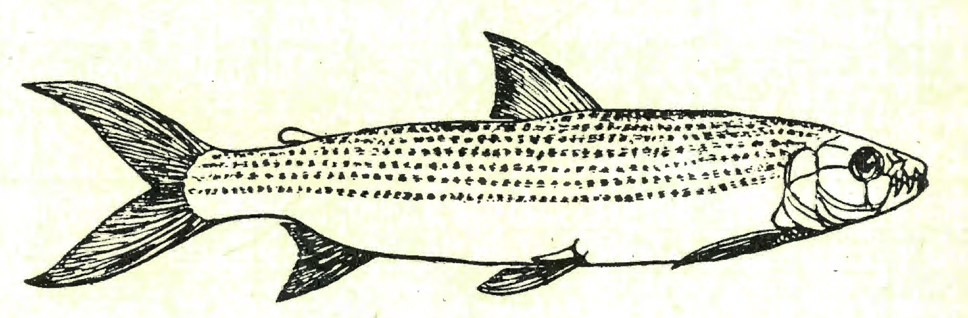


Fig. 62. — *Hydrocyon forskalii*, 1/3 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [1].

Hydrocyon forskalii la nageoire dorsale est placée un peu en avant de la ventrale, le corps est couvert de 48 à 54 rangées d'écailles.

Hydrocyon forskalii a été décrit d'abord par Forskal, en 1775, sous le nom de *Salmo dentex*, puis sous celui de *Characinus dentex* par Geoffroy Saint-Hilaire. *Hydrocyon forskalii* est le «*raschal*» des indigènes. Ce poisson, d'après Geoffroy [2], doit à ses dents longues et menaçantes d'avoir été surnommé par les anciens *vorace* ou *phager*, et c'est à lui que s'applique le passage de saint Clément d'Alexandrie : «Le *phager*, si remarquable par sa voracité et sa nageoire

[1] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, London, vol. I, 1909, p. 180, fig. 139.

[2] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 242.

ensanglantée, est des premiers à descendre de la Nubie avec les grandes eaux du fleuve».

Plus loin, Geoffroy Saint-Hilaire[1] ajoute ce qui suit : «Le raschal est particulièrement un des premiers à paraître, et à remonter le fleuve quand il est dans son décours».

Voici la liste des noms indigènes recueillis par M. Loat[2] et transcrits par M. Kuentz, concernant *Hydrocyon forskalii* et *Hydrocyon brevis*, puisque les deux espèces ne sont pas distinguées sous des noms spéciaux :

kalb el-baḥr كلب البحر .... Lac Edkou, Rosette, Barrage, Caire, Béni-Souef, Fayoum.
kalb el-móyya كلب الميّة .... Assiout, Sohag, Akhmim, Nag-Hamadi, Assouan.
rašâla رشالة .... Caire.
molûḥa ملوحة .... Akhmim, Girgeh.

Dans l'ouvrage de Boulenger sur *Les Poissons du Nil*, les plus grands individus examinés de l'espèce *Hydrocyon forskalii* mesurent 450 millimètres; mais cette espèce peut atteindre près d'un mètre de longueur.

Les Hydrocyons, ou «chiens d'eau», sont des poissons des fleuves et lacs de l'Afrique tropicale. Ils sont représentés par cinq espèces : deux habitent le Congo, les trois autres vivent dans le Sénégal, la Gambie, le bassin du Tchad, la rivière Limpopo, le Nil Blanc et le Nil égyptien.

L'habitat d'*Hydrocyon forskalii* est très étendu : on trouve ce poisson dans le Nil inférieur, le Nil Blanc, le lac Albert et le lac Rodolphe. Il vit également dans le Sénégal et le Niger. En Basse-Égypte, les poissons de cette espèce se montrent abondants surtout pendant l'inondation du fleuve.

Le genre *Alestes* compte de nos jours deux représentants dans le Nil égyptien : *Alestes dentex* et *Alestes baremose*. La première espèce est la plus ancienne et la plus connue. *Alestes dentex* a été décrit en 1757, par Hasselquist, sous le nom de *Salmo dentex* et plus tard, par Geoffroy Saint-Hilaire, sous celui de «*Characin raï*»[3].

(1) Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 244.
(2) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 103.
(3) Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 236.

Alestes dentex a le museau court, la bouche, modérément grande, armée de deux séries de dents fortes et peu nombreuses sur les prémaxillaires, et d'une série de grandes dents comprimées à la mâchoire inférieure. La nageoire dorsale commence un peu en arrière de la ventrale (fig. 63).

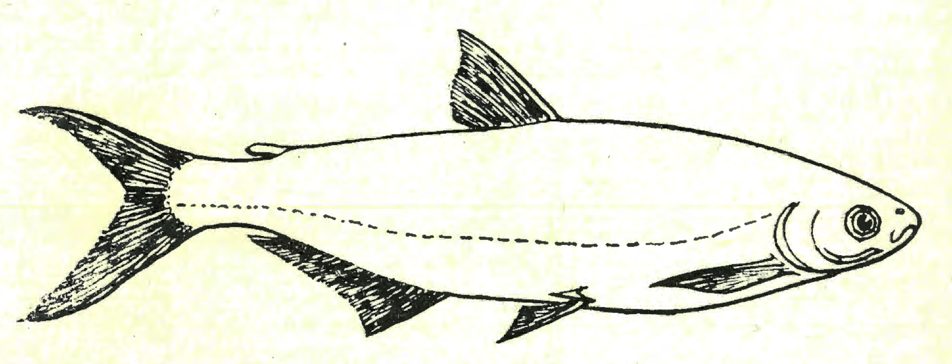


Fig. 63. — *Alestes dentex*, 1/2 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger)[1].

Selon Geoffroy, le *raï* (*Alestes dentex*) se nourrit de vers, d'œufs et d'immondices, tandis que le *raschal* (*Hydrocyon forskalii*) est plus particulièrement carnassier.

Les plus grands individus de l'espèce *Alestes dentex* mesurent 400 millimètres de longueur.

Alestes dentex et *Al. baremose* sont confondus, sous les mêmes désignations arabes, par les pêcheurs de la vallée du Nil. Les noms indigènes relevés par M. Loat[2] et transcrits par M. Kuentz sont les suivants :

rây راى .... Lac Edkou, Rosette, Kafr el-Zayat, Samannoud, Béni-Souef, Fayoum, Akhmim.
rašâla رشالة .... Assiout, Sohag (désigne les petits).
molûḥa ملوحة .... Akhmim, Girgeh.
bîbi بيبى .... Girgeh (désigne les petits).

Si nous comparons la liste des noms indigènes sous lesquels *Hydrocyon forskalii* et *Alestes dentex* sont respectivement connus en Égypte, il semble que ces deux espèces sont parfois confondues dans diverses localités de la vallée du Nil.

Le genre *Alestes* comprend plus de vingt espèces vivant presque toutes dans l'Afrique tropicale. *Alestes dentex* habite le Nil depuis les lacs du Delta jusqu'aux

(1) *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. I, 1909, p. 193, fig. 146.
(2) G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 120.

lacs Albert et Rodolphe [1]; il vit également dans le bassin du Tchad, la Gambie, le Niger et le Sénégal.

Les poissons du genre *Distichodus* sont éloignés des Hydrocyons et des Alestes, alors qu'ils se rapprochent de la Citharine. La bouche de *Distichodus niloticus* est petite, avec deux séries de dents bifides à chaque mâchoire. La nageoire dorsale, située à égale distance environ de la caudale et de la tête, est formée de 22 à 26 rayons (fig. 64). Les plus grands exemplaires atteignent une longueur de 700 millimètres.

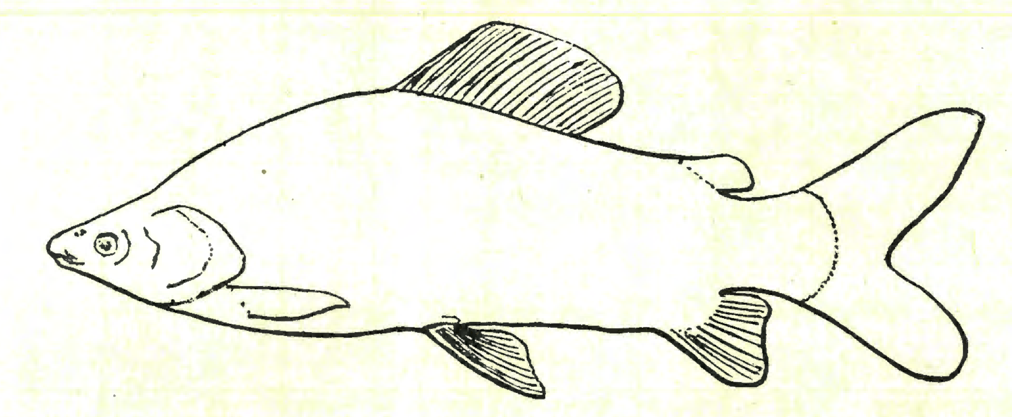


Fig. 64. — Distichodus niloticus, 1/4 grandeur naturelle (d'après G. A. Boulenger) [2].

Distichodus niloticus a été décrit d'abord par Hasselquist [3] sous le nom de *Salmo niloticus*, ensuite par Lacépède [4] et par Geoffroy Saint-Hilaire [5], sous celui de « *Characin néfasch* ». Hasselquist avait d'ailleurs signalé que cette espèce est nommée « *Néfasch* » par les Arabes de l'Égypte. M. Loat [6] a relevé les noms indigènes suivants, transcrits par M. Kuentz :

láfaš لفش .... Caire.
lesân el-báqar لسان البقر .... En différents points de l'Égypte.

[1] J. Pellegrin, *Poissons d'Abyssinie et du lac Rodolphe* (*Bulletin du Muséum de Paris*, t. XI, 1905, p. 290).

[2] *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa in the British Museum* (*Natural History*), London, vol. I, 1909, p. 273, fig. 209.

[3] F. Hasselquist, *Reise nach Palästina*, Rostock, 1762, p. 422.

[4] Lacépède, *Histoire des Poissons*, Paris, t. V, 1803, p. 274.

[5] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 226.

[6] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. 143.

Le genre *Distichodus* comprend également de nombreuses espèces qui habitent toutes l'Afrique tropicale et le Nil. *Distichodus niloticus* est connu actuellement dans le bassin du Nil tout entier, depuis le Delta jusque dans le Nil Blanc et le lac Rodolphe.

Les figures précédentes, concernant *Polypterus bichir*, *Hydrocyon forskalii*, *Alestes dentex* et *Distichodus niloticus*, permettent de se rendre compte facilement de la différence profonde qui sépare ces poissons de tous ceux dont les monuments égyptiens nous ont conservé l'image. Aucune confusion n'est possible entre ceux-ci et ceux-là. Pourquoi donc les Polyptères, Hydrocyons, Alestes et Distichodus ne sont-ils point représentés dans les scènes de pêche de l'antique Égypte?

Tout d'abord on est enclin à penser que ces poissons n'ont pas été figurés, peut-être parce qu'ils ne sont pas comestibles. Cette supposition est inadmissible pour plusieurs motifs excellents. Au point de vue culinaire, les Hydrocyons, Alestes et Distichodus sont aussi bons que la plupart des poissons du Nil. A propos de *Distichodus niloticus*, le « *Néfasch* » des indigènes, Hasselquist [1] rapporte que cette espèce est l'une des plus estimées parmi les bons poissons du fleuve égyptien.

Quant au Polyptère bichir, sa chair, selon Geoffroy Saint-Hilaire [2], est blanche et « beaucoup plus savoureuse que celle des autres habitans du Nil ». D'autre part, *Tetrodon fahaka*, dont la chair est vénéneuse, se trouve pourtant très fréquemment figuré. On le voit, les préoccupations d'ordre culinaire n'entraient que pour une bien faible part dans l'esprit des artistes qui modelèrent les figurations animales de l'antique Egypte.

En réalité, les anciens Égyptiens ont représenté, dans leurs admirables scènes de la vie populaire, tous les animaux domestiques et sauvages qui leur étaient connus : singes, chiens, chats, ichneumons, chauves-souris, oiseaux de proie, crocodiles, serpents, batraciens, poissons, etc., et non pas seulement les espèces comestibles, comme on est parfois disposé à le croire.

S'il est démontré que les Polyptères, Hydrocyons, Alestes, ne figurent nulle part dans les mastabas des premières dynasties, leur absence prouvera qu'à cette époque reculée ces poissons étaient extrêmement rares dans la Basse-Égypte, ou plutôt qu'ils ne vivaient pas encore dans le Nil égyptien.

De nos jours pourtant, ces espèces, pêchées jusque dans les lacs du Delta, sont parfaitement connues des indigènes, qui les désignent les unes et les autres

[1] F. Hasselquist, *Reise nach Palästina*, Rostock, 1762, p. 424.

[2] Ét. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des Poissons du Nil*, dans *Description de l'Égypte*, Paris, t. XXIV, 1829, p. 175.

par des appellations arabes spéciales. Ces mêmes espèces seraient-elles signalées dans les textes anciens? L'étude de M. Montet, relative aux *Poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique* [1], nous offre à ce sujet une excellente source d'information. Les silhouettes si particulières des Polyptères et des Hydrocyons ne se remarquent dans aucune inscription égyptienne.

Puisque ces poissons ne figurent pas dans les monuments de l'Ancien Empire et ne sont désignés par aucun hiéroglyphe, on est autorisé à croire qu'ils étaient inconnus des anciens Égyptiens. Ils se sont vraisemblablement propagés dans les régions inférieures du Nil, postérieurement à la civilisation des premières dynasties pharaoniques, mais bien avant la période arabe.

Des recherches dans les textes anciens permettront peut-être de déterminer, approximativement, l'époque à laquelle ils ont fait leur apparition en Égypte. M. Victor Loret nous a déjà fait connaître qu'il a trouvé le «*Râï*», *Alestes dentex*, cité dans un texte démotique (époque gréco-romaine) sous le même nom *râï*, conservé en copte sous la forme ⲣⲏⲓ [2].

Nous avons vu plus haut que, d'après Geoffroy, *Hydrocyon forskalii*, le «*Kelb-el-bahr*» des indigènes du Caire, était connu à l'époque de saint Clément d'Alexandrie, qui l'a signalé sous le nom de «*phager*», comme un poisson «remarquable par sa voracité et descendant des premiers de la Nubie, avec les grandes eaux du fleuve». Polyptère «*bichir*» a dû, probablement, venir plus tard des régions du Haut-Nil.

Ainsi les Polyptères, Hydrocyons, Alestes et Distichodus du Nil égyptien sont pour nous des poissons descendus peu à peu de l'Afrique tropicale où vivent encore le plus grand nombre de leurs congénères. Ces espèces, originaires du bassin du Tchad, du Bahr el-Ghazal et du Nil Blanc, représentent quelques-uns des changements survenus, au cours des siècles, dans la faune des poissons de la région inférieure du Nil. De pareils changements peuvent surprendre quelques zoologistes; ils n'étonneront point les naturalistes de la région lyonnaise qui ont

[1] Dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Caire, t. XI, 1913, p. 39 à 48.

[2] V. Loret, *Notes sur la Faune pharaonique*, dans la *Zeitschr. für ägypt. Sprache und Alterthumskunde*, t. XXX (1892), p. 29. — [J'avais également, dans cet article, rapproché du nom démotique et du nom copte la dénomination [hieroglyph], que l'on trouve dans trois papyrus d'époque ramesside. Mais M. Dévaud m'a fait observer, il y a longtemps déjà, que le signe [hieroglyph], suivi d'un [hieroglyph], peut avoir la valeur [hieroglyph]. L'observation est parfaitement juste et la lecture *râ* (pour *râï*), que j'avais adoptée à la suite de Brugsch (*Dictionn.*, p. 849), n'est rien moins que sûre. Dans ces conditions, il est prudent de ne pas faire remonter jusqu'aux dynasties ramessides la plus ancienne mention connue de l'*Alestes dentex* et de se contenter, comme il est indiqué ci-dessus, de la signaler dans un document démotique. — V. L.]

vu des faits analogues se produire dans un délai incomparablement plus court. En effet, le *Hotu, Chondrostoma nasus*, pullule en ce moment dans le Rhône et la Saône, alors qu'il était totalement inconnu à Lyon, il y a trente ans. Par contre, une petite espèce de même genre, la *Soafe* ou *Chondrostoma rhodanensis*, qui se pêchait abondamment dans notre ville, de 1880 à 1890, y est devenue fort rare. Des mutations de même nature ont été enregistrées parmi les oiseaux. Depuis quelques années on remarque la présence à Lyon, pendant les mois d'hiver, de milliers de Mouettes rieuses, *Larus ridibundus*, qui étaient tout à fait inconnues dans notre ville, il y a vingt ans.

Ces changements peuvent se constater assez fréquemment. Mais ce qui est beaucoup plus important à noter, c'est le fait que de très nombreuses espèces de poissons, appartenant entre autres aux familles des Polyptéridés, Mormyridés, Characinidés, Cyprinidés, Siluridés et Cichlidés [1], demeurent cantonnées encore de nos jours dans les régions du Nil Bleu, du Nil Blanc, du Bahr el-Gebel et du Bahr el-Ghazal, sans descendre dans les eaux du Nil égyptien, bien que nulle barrière ne s'oppose à leur déplacement. Rien ne fait obstacle à leur migration dans le Nil inférieur, rien, si ce n'est les multiples conditions d'existence qui les retiennent dans le milieu où naissent et vivent tous ces poissons. Ce fait, avec beaucoup d'autres qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, démontre que les migrations ne sauraient jouer le rôle qui leur a été attribué parfois dans les transformations des espèces animales. Sans doute les migrations des faunes marines ont accompagné très vite les changements qui se sont produits, aux diverses périodes géologiques, dans la distribution des océans, mais les déplacements géographiques des espèces terrestres, des mammifères notamment, ne peuvent avoir l'amplitude qui leur a été souvent assignée. Pour les mammifères, une forêt, un fleuve, une surface désertique, même de faible étendue, sont presque toujours des obstacles absolument infranchissables.

Les grandes transformations du monde végétal et animal sont déterminées essentiellement par les mouvements orogéniques généraux ou régionaux qui, modifiant la répartition géographique des continents et des mers, entraînent des changements d'altitude, de pression, de température, de climat, auxquels sont intimement liés les changements de faune et de flore [2]. En même temps que se produisent les mouvements de l'écorce terrestre, les espèces anciennes, profondément évoluées ou spécialisées, s'éteignent, tandis que le repeuplement des

[1] G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, The Fishes of the Nile*, London, 1907, p. xiii à xviii.

[2] Cl. Gaillard, *Les mouvements de l'écorce terrestre et leurs causes* (dans *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, t. LVIII, 1911, p. 172).

océans et surtout des continents nouveaux, s'effectue peu à peu, de proche en proche, soit par l'adaptation des espèces jeunes, vigoureuses et douées d'une plasticité suffisante, soit par la formation souvent rapide d'espèces nouvelles, modelées, créées, par les milieux nouveaux et leurs nouvelles conditions d'existence.

En résumé, l'étude des monuments de l'antique Égypte peut non seulement fournir, comme Ét. Geoffroy Saint-Hilaire et d'autres naturalistes l'avaient pressenti, des renseignements de grande valeur concernant l'histoire physique des diverses régions du globe, elle peut aider aussi à découvrir quelques-unes des lois auxquelles sont soumises les mutations de tous les êtres à la surface de la terre.

Outre les indications qui précèdent, la présente étude a permis : 1° d'identifier une longue liste de poissons du Nil égyptien; 2° de donner une signification objective précise à de nombreux hiéroglyphes et autres noms anciens; 3° enfin, de signaler quelques-uns des changements survenus, depuis plus de cinq mille ans, dans la distribution géographique de certains poissons du grand fleuve africain.

Il y a quelques années, l'examen, au Musée du Caire, de la superbe fresque dite des *Oies de Meidoum* [1], de la IIIe dynastie, m'a permis de reconnaître la Bernache à cou rouge, *Branta ruficollis*, très fidèlement représentée, en compagnie de l'oie à front blanc et de l'oie cendrée. Ces deux dernières espèces vivent encore communément en Égypte, à certaines époques de l'année. Par contre la Bernache à cou rouge hiverne de nos jours au nord du Turkestan et sur les bords de la Caspienne; elle ne se rencontre plus que très accidentellement en Europe ou en Égypte.

Différentes scènes du mastaba de Méra, de la Ve dynastie, nous ont montré les anciens Égyptiens se livrant à des essais de domestication sur plusieurs animaux sauvages, notamment la Gazelle dorcade, le Bouquetin de Nubie, l'Addax à nez tacheté, l'Oryx leucoryx et l'Hyène striée [2]. D'autres figurations nous ont appris que l'Hyène striée était élevée à l'étable non pas seulement pour servir aux offrandes, mais encore pour être utilisée, en compagnie du chien « *Tesem* », comme auxiliaire de la chasse à la Gazelle [3].

[1] L. Lortet et Cl. Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte et recherches anthropologiques*, 3e série, Lyon, 1907, p. 95, fig. 66 et planche en couleurs.

[2] Cl. Gaillard, *Les tâtonnements des Égyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer* (dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, Paris, 1912), p. 8 à 14.

[3] *Ibid.* (dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, Paris, 1912, p. 16 à 18, fig. 16, 17 et 18); Hilzheimer, in *Das Grabdenkmal des Königs Sahure*, Band II, *Die Wandbilder*, p. 175, Blatt 17, Leipzig, 1913. — (Avant de terminer nos recherches sur les poissons du Nil égyptien, nous avons examiné diverses figurations animales de l'ancienne Égypte et remarqué la très belle scène de chasse représentée dans le tombeau du roi Sahure. Dans cette scène, reproduite par Hilzheimer pl. 17, l'Hyène et le Lévrier à queue enroulée sont représentés chassant des Bœufs sauvages, Gazelles, Antilopes, Mouflon à manchette, Bouquetin, etc. Au registre supérieur, le chien « tesem » tient à la gorge une Gazelle, en avant un Cerf et des Antilopes s'enfuient. Au second registre, l'Hyène s'élance au-devant d'un Addax à nez tacheté. Enfin, sur la gauche du troisième registre, l'Hyène est figurée bondissant à la tête d'un Oryx leucoryx; un peu en avant on aperçoit la tête d'un autre chien « tesem ». Cette scène de chasse confirme donc tout à fait l'opinion exposée dans notre étude (*Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, p. 16, fig. 17), concernant l'utilisation de l'Hyène pour la chasse du gros gibier dans le désert.)

En terminant il convient de noter, une fois de plus, que la haute valeur artistique, historique et scientifique des figurations animales de l'antique Égypte est due avant tout à ce que les Égyptiens des premières dynasties cultivaient leurs aptitudes et leur talent, uniquement dans la contemplation directe de la nature. C'est parce que les anciens habitants de la vallée du Nil se sont fidèlement inspirés des êtres qui les entouraient, que les historiens et les naturalistes de tous les temps peuvent, à leur tour, trouver, dans l'étude des monuments de l'Ancien Empire égyptien, une source inépuisable de documents dans lesquels on peut avoir la plus entière confiance.

LISTE DES FIGURES ET DES PLANCHES.

I. — FIGURES.

II. — PLANCHES.

LISTE
DE
TOUS LES POISSONS REPRÉSENTÉS SUR LES BAS-RELIEFS
REPRODUITS AUX FIGURES 1 À 6 ET PL. I À IV.

N. B. — Afin de faciliter l'identification de tous les poissons figurés, nous les avons numérotés de 1 à 117. Ci-après, nous donnons, dans l'ordre de ces numéros, la liste des espèces reconnues, avec indication des pages où elles sont décrites.

Fig. 1. — Bas-relief du tombeau de Ti à Saqqârah.

Fig. 2. — Bas-relief du tombeau de Ti à Saqqârah.

Fig. 3. — Bas-relief du tombeau de Ti à Saqqârah.

Fig. 4. — Bas-relief du tombeau de Méra à Saqqârah.

Fig. 5. — Bas-relief du tombeau de Méra à Saqqârah.

Fig. 6. — Bas-relief d'un tombeau de l'Ancien Empire (d'après un moulage de l'Université de Lyon).

Plaque de schiste de Hiérakonpolis.

INDEX.

I. — INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS SCIENTIFIQUES ET DES NOMS VULGAIRES.

Les noms de familles sont imprimés en CAPITALES; les noms de genres et d'espèces en *italiques*; les autres en caractères ordinaires.

II. — INDEX DES NOMS ARABES EN TRANSCRIPTION.

N. B. — Les noms en italiques sont ceux qui ont été donnés dans le texte en transcription phonétique.

III. — INDEX ARABE.

IV. — INDEX HIÉROGLYPHIQUE.

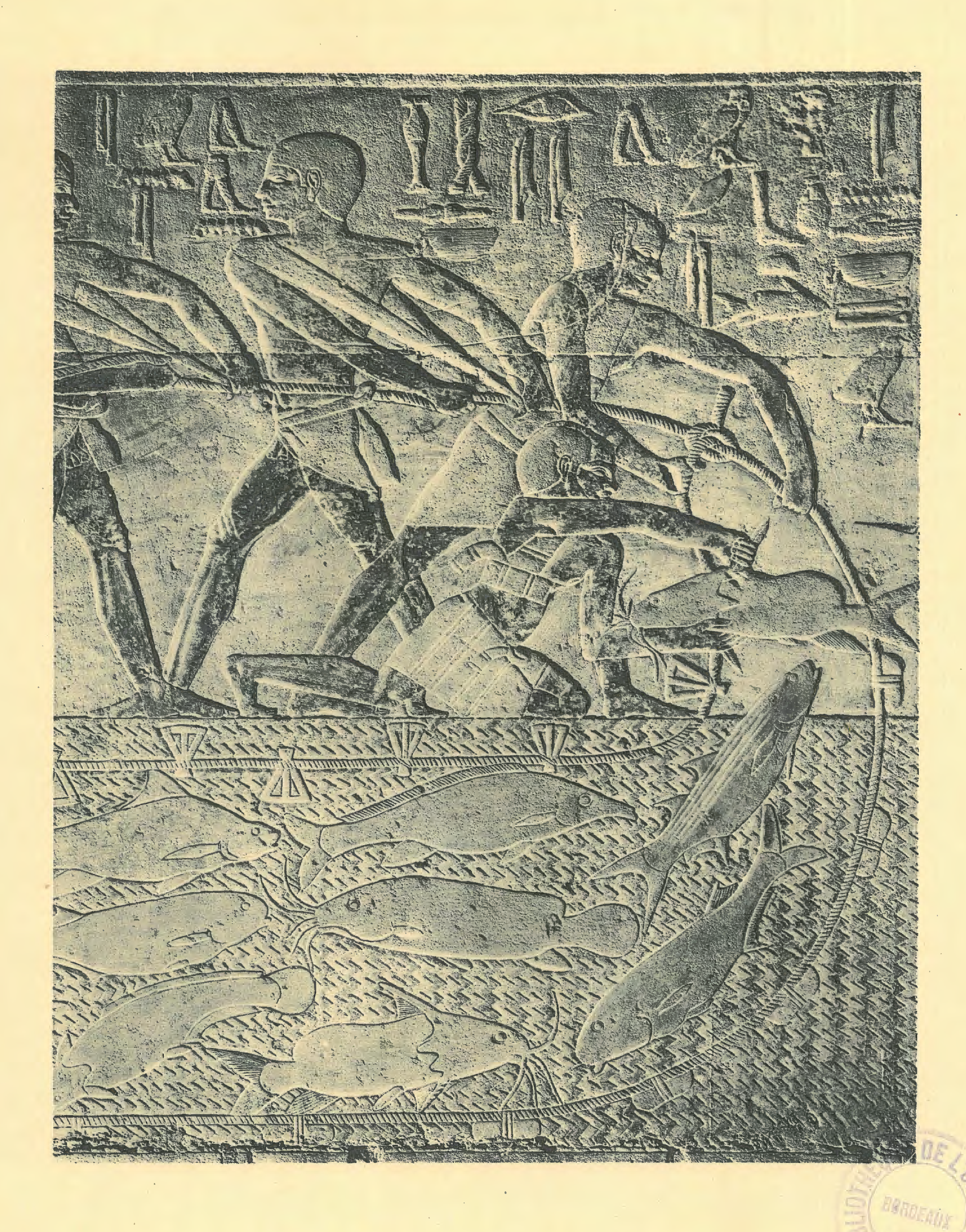
V. — INDEX DÉMOTIQUE.

VI. — INDEX COPTE.

N. B. — *Tous ces mots, sauf ⲗⲁⲃⲏⲥ et ⲟⲩⲟϩⲉ, appartiennent au dialecte bohairique.*

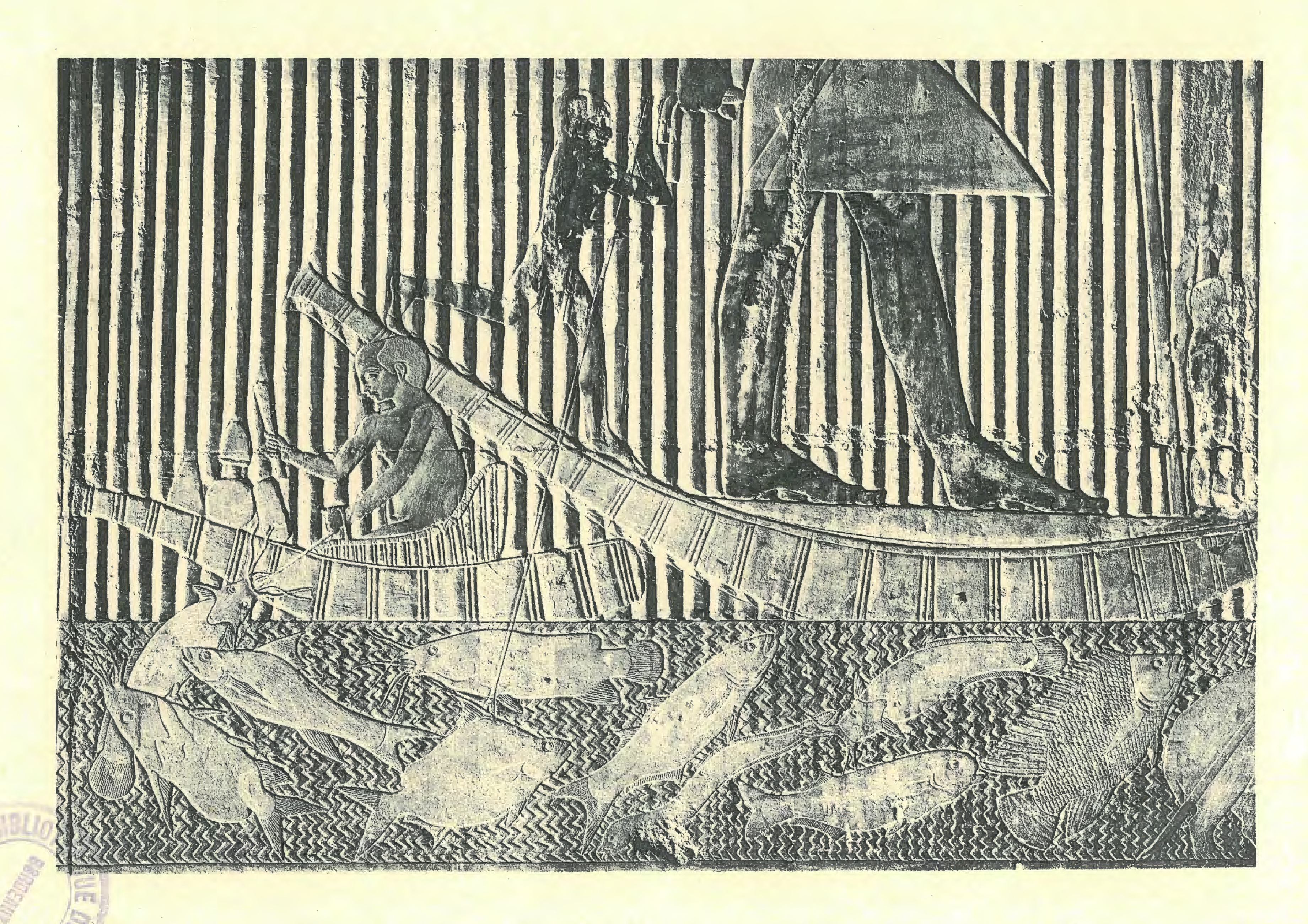
TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.





Bas-relief du Tombeau de Ti (Ve dynastie), à Saqqârah.
(D'après une photographie de M. P. Montet).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



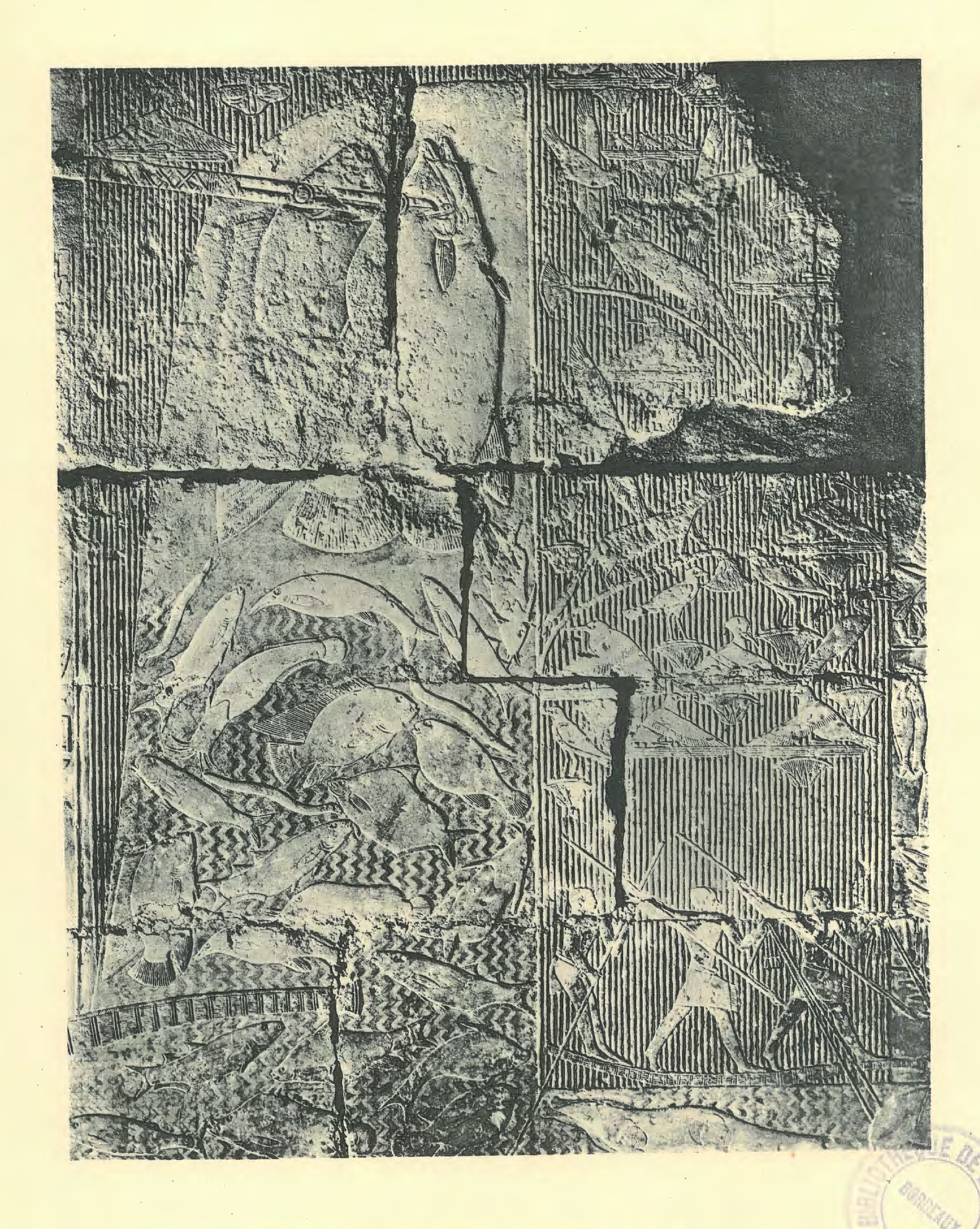
Bas-relief du Tombeau de Ti (Ve dynastie), à Saqqârah.
(D'après une photographie de M. P. Montet).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Bas-relief du Tombeau de Ti (Ve dynastie), à Saqqârah.
(D'après une photographie de M. P. Montet).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Bas-relief du Tombeau de Méra (VIe dynastie), à Saqqârah.
(D'après une photographie de M. P. Montet).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.